

CONTRAIREMENT A TOUTES LES PRÉVISIONS DES SPÉCIALISTES

La croissance de l'économie aux États-Unis a été plus forte lors du premier semestre

LIRE PAGE 22 L'ARTICLE DE FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurens

UN ENTRETIEN AVEC MILES DAVIS

Le son noir de la musique

LIRE PAGE 12

Surprise en Israël

Une Knesset émietlée

Rarement l'Etat hébreu aura paru aussi divisé politiquement qu'au lendemain de ces élections législatives qui s'annonçaient porteuses de changements mais se solderont sans doute, après de longs marchandages, par la remise en selle d'une équipe aux traits de service pourtant peu brillants. Incapable de maîtriser une folle inflation et de se débarrasser de l'imbroglio ébanais, le gouvernement Shamir, en poursuivant tambour battant la colonisation de la Cisjordanie, rend de plus en plus difficile la recherche d'une solution au problème palestinien.

L'opposition travailliste pouvait légitimement espérer tirer profit de ce bilan en faisant trébucher le Likoud, auquel son ancien chef charismatique, M. Begin, n'avait même pas jugé utile de prêter main-forte dans sa campagne électorale. Le parti de M. Shimon Pérès se voulait messager de l'espoir en promettant un retrait rapide du Liban, une ouverture diplomatique en direction de la Jordanie, une meilleure gestion quotidienne de l'Etat juif.

L'arithmétique du scrutin laisse penser que les travaillistes ont, une nouvelle fois, manqué le coche. Tout en devançant le Likoud, ils abandonnent plusieurs sièges à leurs petits alliés de gauche, plus combattifs, et surtout se révèlent impuissants à séduire la partie de l'opinion qui était inquiète du laxisme gouvernemental et lasse de l'aventure libanaise.

Dans ce demi-échec, on décèle aussi la persistance du « facteur ethnique », ce profond fossé entre juifs ashkénazes et séfarades, qui permit au Likoud, en canalisant l'antipathie et la colère d'une communauté orientale longtemps humiliée, de mettre un terme, en 1977, à trente ans de suprématie travailliste. En demeurant massivement fidèles au parti qui sut, à point nommé, s'écarter avec quelque démagogie, écouter leurs doléances, les aider à mieux vivre et surtout leur redonner honneur et fierté, les Israéliens séfarades ont montré hui que leur identification avec le parti du « roi Begin » résistait aux plus rudes assauts.

Le verdict des urnes engendre un émiettement parlementaire sans précédent. Même si M. Shamir, comme c'est vraisemblable, réussit à mettre sur pied, dans les prochaines semaines, une nouvelle coalition gouvernementale, son sort dépendra plus que jamais des caprices et des exigences manifestés par les partis religieux, devenus maîtres du jeu politique. Seule une profonde réforme électorale pourra éviter une totale paralysie des institutions ou des élections en cascade.

Des mesures techniques ne suffiront pas à rendre à la société israélienne un consensus qui lui fait aujourd'hui cruellement défaut. La poussée de l'extrême droite et l'entrée au parlement d'un personnage publiquement favorable à l'expulsion des deux millions d'Arabes vivant dans le Grand-Israël devraient provoquer parmi la classe politique une réflexion salutaire sans laquelle l'Etat juif court le risque de perdre un peu de son âme.

Les progrès des travaillistes ne menacent pas sérieusement M. Shamir

De notre correspondant

Jérusalem. - Le pouvoir, selon toute vraisemblance, ne changera pas de main en Israël. Déjouant tous les pronostics, le Likoud, principale formation de la coalition sortante, fait figure, ce mardi matin, de véritable vainqueur des élections législatives. Tout en abandonnant au Maschak (Parti travailliste et Mapam) la première place sur l'échiquier parlementaire, il est en bien meilleure posture que lui pour mettre sur pied le programme gouvernemental.

Selon des chiffres qui proviennent d'un dépeillement à 95%, avec 45 sièges à la Knesset sur un total de 120, le Front travailliste redeviendra le principal groupe parlementaire, ce qu'il n'était plus depuis l'arrivée au pouvoir en 1977 de M. Begin. Le Likoud, quant à lui, remporte 40 mandats; les deux grands partis cèdent du terrain aux petites formations. Les travaillistes perdent 2 mandats, et le Likoud recule de 3 sièges. Mais le parti de M. Shamir réussit un score bien plus honorable qu'on ne le prévoyait généralement, au-delà sans doute de ses prévisions les plus optimistes.

A l'inverse, la formation de M. Shimon Pérès n'a pas du tout réussi le percé que les sondages pronostiquaient depuis des mois avec une remarquable régularité. Les derniers en date accordaient à l'opposition une avance de 10 à 12 sièges sur le Likoud. Or elle n'obtient que 5 mandats. La défaite travailliste est donc indéniable.

Pour pouvoir prétendre déloger le Likoud, les travaillistes avaient besoin de recueillir au moins 52 sièges, soit cinq de plus qu'en 1981, ce qui correspondait à quelque 100 000 voix supplémentaires. Cette minorité de blocage aurait empêché le premier ministre sortant de constituer une nouvelle coalition. Or le parti de M. Pérès, avec 45 sièges, arrive fort loin de compte. Plusieurs des mandats qui lui font défaut ont cependant été récupérés par les deux petites formations de gauche, Shinoi et le Mouvement des droits civiques, qui sont ses alliés naturels; chacune d'elles recueille trois sièges.

Les sondages avaient fort justement prévu une nette progression des petits partis. Ce phénomène est sensible à droite comme à gauche. Le Front travailliste et le Likoud avaient à eux deux enlevé 95 mandats en 1981. Il n'en recueillent cette fois que 85.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(Lire la suite page 4.)

Le premier ministre devant l'Assemblée



Point de vue

Que M. Mitterrand laisse en paix la Constitution!

par MICHEL JOBERT (*)

Ce n'est pas le moindre mépris des institutions de la V^e République que de préserver la liberté d'initiative et d'action du président. Sous les régimes antérieurs, des déboires analogues à ceux dévorés par la gauche, depuis deux ans, à tous les stades électoraux, y compris la scrutin européen du 17 juin, une manifestation comme celle du 24 juin, auraient conduit à l'ouverture d'une ou de plusieurs crises. Aujourd'hui, M. Mitterrand démontre que, même dans une situation qui n'est guère confortable, le président de la République conserve toute latitude pour influencer sur le cours des choses et recomposer le jeu politique.

Il vient de s'y appliquer, en ouvrant, dans l'ambiguïté, la perspective d'un référendum sur une modification constitutionnelle, en désignant le premier ministre et, en nommant un gouvernement d'ou les communistes se sont retirés, la « mise au net » s'étant finalement faite à leur initiative. M. Mitterrand n'en espérait pas tant. Même s'il vient de tirer trois cartouches à la suite, ses réserves ne sont pas épuisées.

On les imagine : manœuvres autour du référendum, infichissement des attitudes et de la ligne politique du nouveau gouvernement, ébauche d'une majorité présidentielle plus diverse, élections d'une nouvelle loi électorale, sacrifices demandés aux intégristes d'un « socialisme à la française », qui sont les véritables victimes des volte-face d'une semaine folle. À partir du 12 juillet dernier. Tous ceux qui sont venus de tirer trois cartouches à la suite, ses réserves ne sont pas épuisées.

(*) Ancien ministre.

plus fluide et M. Mitterrand moins « coincé » qu'il ne le souhaitait. Est-ce à dire qu'il faille crier : « Bravo, bien joué », dès lors que le président de la République, après avoir beaucoup hésité, sort d'un imbroglio parillieux et peu convaincant? Non, bien sûr. Car il faut mesurer le prix payé pour l'une et l'autre attitude.

L'immobilisme d'abord : à vouloir faire croire, au point de s'abuser lui-même, que le « peuple de gauche », en mai 1981, faisait succéder le jour à la nuit, M. Mitterrand a enfilé ses pantalons et ses chaussures dans une analyse fautive et une inmodestie devenue, pour beaucoup, horripilante. Ses scrutins de mai et juin 1981 furent plus nuancés que cette image d'Épinal en rose. Cet accablement abusif aura provoqué le repli de tout un électorat dans l'opposition ou l'abstention. Loin des résultats également, la politique économique de 1981 à 1983 mit le pays à deux doigts de la faillite. Depuis, il a bien fallu faire de nécessité vertu, et réagir d'autant plus douloureusement qu'il était bien tard. Or, 1986, qui sonnera la fin d'une majorité socialiste absolue à l'Assemblée nationale, se rapproche à une vitesse vertigineuse. Le temps n'est pas bon prince, contrairement à ce que l'on trop dit M. Mitterrand, et les résultats d'une action désormais courageuse mais aléatoire seront lents à venir.

L'improvisation est l'autre face de l'action présidentielle et comporte aussi des conséquences redoutables. Se livrer à de grandes manœuvres tactiques en mettant la Constitution en cause ne peut être approuvé. C'est du gaspillage.

(*) Ancien ministre.

Gardez-vous à gauche, gardez-vous à droite : c'est la difficulté qu'affronte M. Laurent Fabius, mardi 24 juillet, en engageant la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale. Les socialistes disposent d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, mais M. Fabius est pris entre deux feux : l'opposition qui réclame la dissolution et sur quatre ou cinq; le Parti communiste, qui a quitté le gouvernement tout en affirmant qu'il reste dans la majorité. Il n'y a aucune raison pour que la France échappe à l'effort que s'imposent tous les grands pays d'Europe pour rester dans la course, devant le premier ministre insistant sur la nécessité de tenir un langage de « vérité » et d'« effort ». En parlant beaucoup de modernisation et de redéploiement de l'appareil de production, le chef du gouvernement ne pouvait manquer d'insister sur le devoir de continuer une politique de « traitement social » du sous-emploi qui risque, dans une première phase, d'en résulter. On s'attendait que le premier ministre cherche à renouveler la notion de contrat de solidarité, en insistant précisément sur le « caractère contractuel » des solutions à mettre en œuvre. Pour l'abaissement des prélèvements obligatoires, les grandes lignes de la politique esquissée au conseil des ministres le 13 juillet devraient être confirmées et précisées : suppression de la cotisation exceptionnelle de 1 % sur les revenus pour financer la Sécurité sociale, allègement de la taxe professionnelle et de l'impôt sur le revenu. M. Laurent Fabius devait confirmer l'intention qu'on lui prête, sur la foi des déclarations qu'il a faites lorsqu'il était ministre de l'Industrie, de libérer les prix industriels dans leur quasi-totalité, tout en se montrant partisan d'une politique de plus grande « vérité » des tarifs publics.

Fabius sans Fabien

par ANDRÉ FONTAINE

Annonce d'un référendum constitutionnel, remplacement de Pierre Mauroy par Laurent Fabius, retrait des ministres communistes : il est tentant, devant l'enchaînement de ces événements, de parler de fusée à trois étages. Encore faudrait-il être sûr qu'ils étaient dès le début destinés, dans l'esprit de François Mitterrand, à former un tout. On affirme de tous côtés qu'il n'en est rien. Mais qui, avec un homme aussi secret, peut prétendre vraiment savoir?

L'idée d'un référendum traitait manifestement depuis quelque temps dans la tête présidentielle. Maurice Faure conseillait de le faire porter sur la réduction, très largement souhaitée par l'opinion, de la durée du mandat élyséen. Des enthousiastes de l'Europe suggéraient, dans la foulée du discours prononcé à Strasbourg, le 24 mai, par le chef de l'Etat, que l'on soumette au peuple souverain un ambitieux traité d'union politique. Dans un cas comme dans l'autre, cependant, la consultation envisagée ne se serait déroulée que dans un an, histoire de prendre de court l'opposition au sein des législatives.

Tout donne donc à penser que c'est en extrême que François Mitterrand, devant le piètre résultat des européennes et le succès de la manifestation du 24 juin, a décidé de prendre le taureau par les cornes. Autrement dit, de remettre le projet Savary et de lancer son projet de révision constitutionnelle. Cependant, aurait-il pu, ce faisant, ne pas mesurer les conséquences inévitables, au moins à terme, de son initiative? Une personnalité de l'opposition rappelait récemment qu'il lui avait confié, il y a deux ans déjà, que le jour où il reprendrait, précisément, l'« initiative », il irait « jusqu'au bout ».

C'est été mal connaître Alain Savary, homme d'honneur et de caractère, que d'imaginer qu'aussi

désavoué il conserverait son portefeuille. C'est été mal connaître Pierre Mauroy, qui, en acceptant les amendements Laignel, avait fait rebondir la querelle avec l'épiscopat et les parents d'élèves, que d'imaginer qu'il pourrait, en de telles circonstances, ne pas se solidariser avec le ministre de l'Éducation nationale. De toute façon, il ne pouvait ignorer qu'à plus ou moins brève échéance il serait sacrifié aux sondages; et il était résolu à tomber à gauche.

Aux yeux des communistes, le nom de Mauroy faisait figure de symbole : il les avait convaincus de sa volonté de préserver l'union de la gauche. Le nom de Laurent Fabius lui aussi était symbolique, mais en sens inverse : de cette politique de restructurations industrielles, pénalisatrice de chômage, contre laquelle ils n'avaient cessé de guerroyer. En remplaçant l'un par l'autre, François Mitterrand ne pouvait ignorer que le PCF risquait de retirer ses ministres.

En tout état de cause, il n'avait jamais douté, depuis la signature du programme commun, que le mariage entre ce qu'il appelle lui-même le « parti de Léoline » et celui de Léon Blum se terminerait quelque jour par un divorce. Mais n'y a-t-il pas déjà sept ans que ce divorce s'est produit? Lorsque les amis de Georges Marchais ont découvert que, comme ils l'avaient espéré, et que la droite le croyait, loin de ronler pour eux, Mitterrand entendait se servir d'eux, selon leur propre formule, comme du « marchepied » dont il avait besoin pour « gérer la crise du capitalisme ».

D'où la rupture en septembre 1977 des négociations sur l'« actualisation du programme commun » et le sein mis par le PCF, lors des législatives de 1978, comme de la présidentielle de 1981, à répartir équitablement ses coups entre la droite et le PS.

(Lire la suite page 2.)

L'automobile, test du redéploiement industriel

par BRUNO DETHOMAS

Cinquième ministre en trois ans à être chargé du grand dessin industriel du septennat - ce qui est beaucoup, M^{me} Edith Cresson sait depuis lundi qu'elle est sa principale priorité. Les communistes se sont chargés de le lui rappeler.

M. René Le Guen, membre du bureau politique, après avoir visité l'exposition du centenaire de l'automobile avec une délégation du parti, a fait une analyse des difficultés actuelles. « L'efficacité de cette industrie a été ramené par (...) la politique de mondialisation et la priorité accordée aux aspects financiers (par les deux constructeurs Peugeot et Renault) au détriment des objectifs industriels (...). La note est douloureuse pour le pays, elle condamne la politique abusive d'investissements à l'étranger et la course à la rentabilité financière à outrance. Les mesures découlant de la politique de rigueur, en particulier la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation de l'essence

et des assurances, ont eu aussi des effets négatifs pour l'automobile. »

Un avertissement solennel alors que le pouvoir va devoir se prononcer rapidement sur la demande de licenciements de Citroën, et que les directions techniques de ministères discutent déjà avec Renault de la manière de réduire son sur-effectif (estimé, dit-on, à quelque 18 000 salariés par M. Dalle, PDG de L'Oréal, chargé d'un rapport sur l'automobile). Une mise en garde aussi le jour même où M^{me} Cresson disait aux Echos « être résolument favorable aux investissements à l'étranger ». « Si nous refusons de le faire, ajoutait-elle, nous passerons à côté d'une chance historique. »

L'automobile il est vrai est un enjeu industriel majeur du fait de son poids dans l'économie française. Elle occupe 270 000 personnes chez les

constructeurs, 580 000 chez les équipementiers, les sous-traitants et les fabricants de pneumatiques et 480 000 personnes dans les activités liées à l'usage de l'automobile (réparateurs, distributeurs d'essence...). Malgré la forte réduction de son impact sur le commerce extérieur, elle a encore dégagé 6,25 milliards de francs d'excédents au premier semestre.

Enfin, sa fiscalité spécifique (TVA sur les ventes de véhicules et de carburant, vignette, taxe intérieure sur les produits pétroliers) représente plus de 20 % des recettes du budget de l'Etat. C'est dire qu'un déclin des constructeurs français serait une véritable catastrophe nationale. Or on connaît les chiffres (Le Monde du 12 juillet) : les ventes de voitures françaises ont baissé de 19,2 % au premier semestre (par rapport à la

même période de 1983) dans l'Hexagone.

L'automobile n'est pas la sidérurgie. C'est un produit dont toutes les études prévoient qu'il a un avenir, même si la croissance du marché mondial ne doit plus être que de l'ordre de 2 % par an. C'est aussi un produit de technologie trop évoluée pour que la concurrence des pays nouvellement industrialisés soit menaçante. Dans ce domaine, on reste entre grands pays producteurs : États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France, Italie et Grande-Bretagne. Or les constructeurs français n'ont pas à rougir de leur technique : la réussite de la R 9, l'un des modèles les plus vendus dans le monde, celle indéniable de la 205, le succès de la R 25, dont la production va être portée à 700 véhicules par jour et dont la pénétration en France (15,1 % en juin) représente plus que Mercedes et BMW réunies, sont là pour en attester.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Diplomaties

Une valise diplomatique de 9 tonnes, motorisée et blindée de surcroît, c'est un peu gros, ont estimé successivement les Suisses et les Allemands.

Le fait est que la diplomatie soviétique est plutôt du genre lourd.

Nos communistes sont plus discrets. Le temps de quitter le gouvernement, et M. Marchais a refait sa valise pour la Roumanie. Sur la pointe des pieds.

JACQUES CELLARD.

idées

Le dénominateur commun

par MAURICE DUVERGER

Politique

Le jeu politique se trouve bouleversé. André Fontaine croit que la seule chance de réussite, pour Laurent Fabius, consiste à faire délibérément passer l'intérêt national avant l'enjeu électoral. Alfred Grosser voudrait éviter que le référendum n'exprime, plutôt que la volonté du peuple, celle d'un homme, et il préconise pour ce faire de soumettre à une instance de contrôle disposant d'une forte autorité morale la formulation de la question posée. Quant à Maurice Duverger, il estime que, dans le cas présent, il s'agit de ce qu'il appelle un « référendum de consensus », comme ceux que de Gaulle avait organisés à propos de l'Algérie ; à son avis, l'opposition aurait tort de ne pas faciliter, à cette occasion, la recherche d'un dénominateur commun national.

EN affirmant d'emblée sa volonté de rassembler les Français, le premier ministre Laurent Fabius a souligné la nouvelle orientation prise par le président de la République. La révision constitutionnelle annoncée le 12 juillet en figure le prétexte. Mais ce côté conjoncturel ne doit pas dissimuler la portée historique de la réforme envisagée. Elle prend place dans une évolution générale des démocraties d'Occident. Les libertés étant partout menacées, il est essentiel que leur protection soit renforcée dans les rares pays qui les pratiquent. La démarche actuelle de François Mitterrand prolonge d'ailleurs la route que Valéry Giscard d'Estaing a ouverte en 1974 en donnant à soixante députés ou sénateurs le droit de saisir le Conseil constitutionnel. Parce que les citoyens n'y ont pas été associés, cette innovation a moins frappé. On a compris son importance depuis lors.

Permettre au peuple français de trancher lui-même sur « les grandes questions qui concernent ses biens précieux inaliénables que sont les libertés publiques », c'est établir une procédure moins courante, car on ne peut pas utiliser souvent le référendum. Mais la possibilité d'y recourir instaure une arme de discussion efficace. Surtout, elle permettra de faire apparaître l'unité profonde du pays quand elle est en avance sur l'évolution de partis qui s'accrochent à des positions dépassées et l'empêchent ainsi de s'exprimer. Dans un domaine différent, les deux premiers recours du général de Gaulle à l'article 11 et les seuls réguliers - méritent d'être analysés sous cet angle. Ils furent les initiateurs de ce qu'on pourrait appeler le référendum de consensus.

Il s'est intervenu au moment où le problème algérien paralysait le Parlement et le gouvernement. Le pays, las d'une guerre interminable, souhaitait la paix. La plupart des hommes politiques penchaient de ce côté. Mais très peu osaient le reconnaître publiquement. Ministres, députés, sénateurs ne voulaient pas subir le sort de Mendès France, acclamé lors des accords de Genève et ensuite traité de « traître » pour les avoir signés.

Dans la majorité comme dans l'opposition, les partis se fignaient sur de vieux interdits. En demandant à la nation elle-même d'accepter le principe de l'autodétermination (8 janvier 1961), puis de ratifier les accords d'Évian (8 avril 1962), le président de la République a débouqué la situation et révélé la faiblesse des partisans de l'Algérie française.

Moins dramatique, le problème de l'école se trouve aujourd'hui en position analogue. Les sondages révèlent un large consensus à propos du pluralisme public-privé, de la liberté pour les parents de choisir un établissement, d'une aide équilibrée de l'État et des collectivités territoriales. Mais les traditions laïques imposées à la gauche vers l'interdiction de la gratuité des études, la droite, la culture est aussi profonde entre les deux, et ils veulent empêcher un accord entre l'Église et la majorité, et les réalistes, qui mesurent les avantages d'une paix scolaire sur cette base.

Sortir d'une situation absurde

On en arrive ainsi à la situation absurde de ces dernières semaines, où un projet de loi favorable aux catholiques les a dressés contre lui par suite des retouches de détail imposées au dernier moment par le Laïque du Parti socialiste. Ligoté par eux comme de Gaulle l'était en 1961-1962 par une fraction de ses partisans, François Mitterrand se libère de ses liens en suivant l'exemple de son illustre prédécesseur.

Malheureusement, la Constitution ne permet aujourd'hui de consulter le peuple que sur l'organisation des pouvoirs publics et la ratification de certains traités. Afin de pouvoir éventuellement lui soumettre le problème scolaire, le président de la République a engagé une procédure de révision. Si l'Assemblée nationale et le Sénat sont d'accord sur ce projet, il devra lui-même être approuvé ensuite par les citoyens, conformément à l'article 89, le

recours subsidiaire au Congrès n'étant guère admissible pour une question si fondamentale. Il n'est pas possible que les électeurs se prononcent au même temps sur l'école. Mais ils devront ensuite être appelés à le faire par un second référendum, si le législateur ne parvient pas à élaborer une solution acceptable par la plupart des Français. En retirant le projet Savary ce son état actuel parce qu'il choque une notable partie de nos compatriotes, François Mitterrand s'est engagé du même coup à rechercher ou à large consensus dans ce domaine. Si le Parlement ne pouvait le trouver, il faudrait revenir devant la nation.

La révision en cours aura le grand avantage de donner au citoyen le pouvoir de trancher en matière de libertés publiques. Envisagée depuis longtemps par certains socialistes, une telle réforme a été suggérée par des catholiques du RPR et de l'UDF. L'opposition totale entière s'est ralliée par ses derniers votes au Sénat et à l'Assemblée nationale. Après avoir réclamé une consultation populaire sur la liberté de l'enseignement, comment pourrait-elle refuser les moyens d'y procéder ? La Haute Assemblée a une occasion magnifique de faire précéder dans le nouvel article 11 qu'il ne peut s'appliquer en matière constitutionnelle, ce qui correspond aussi à la position constante de la gauche. La consultation populaire de septembre prochain présente elle-même les caractères d'un référendum de consensus.

La droite n'envisage pas de gauchisme de cœur de répondre « oui » à la proposition d'un adversaire politique. Mais pourra-t-elle se montrer moins sensible à l'intérêt national que les communistes acceptant de répondre « oui » en avril 1962 ? Dans le référendum de consensus, le chef de l'État ne se comporte pas en élu d'une fraction du pays, mais en président de tous les Français. Il surmonte ses préférences politiques pour évaluer le dénominateur commun au plus grand nombre. L'opposition le favoriserait plus en s'abstenant à des attitudes partisans qu'en s'alignant à un niveau qui les dépasse. Elle ne pourrait pas sans risque grave empêcher une consultation dont les premiers sondages montrent que la grande majorité des citoyens en approuvent le principe.

Les libertés sont à définir

par ALFRED GROSSER

Où ou non, voulez-vous assurer la liberté des usagers des services publics en empêchant l'abus du droit de grève ?

Où ou non, voulez-vous assurer la liberté des travailleurs dans l'entreprise en les associant à la gestion ?

Voilà deux questions qui pourraient aisément être posées au peuple à partir de deux principes inscrits dans le préambule, toujours valide, de la Constitution de 1946 : « Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent », donc avec des restrictions, et : « Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la gestion des entreprises ».

Où, le débat sur les libertés est essentiel. Où, c'est lui qui a conduit le président de la République à annoncer le référendum sur les réformes, puis à changer de premier ministre et de gouvernement, ne serait-ce que pour mieux répondre lui-même en main, face à l'opposition, le drapau de la liberté. Seulement, l'affrontement crispé empêche de voir que si la liberté est facile à invoquer, les libertés sont difficiles à définir. Il faudrait mieux s'en rendre compte. Pour cela, il faudrait que chaque groupe politique se décide à tracer ses horizons et à donner de l'autorité à ses raisonnements.

Les outrances d'André Ligot et de Jean Popescu à l'Assemblée ont fait au moins autant de mal au compromis Savary que les amendements intempestifs de Pierre Mauroy. La lecture quotidienne du Figaro rend perplexe devant l'information d'Alain Besancenon dans l'Express que l'opposition serait « fort mesurée dans son langage ». C'est vrai pour le jeune maître RPR d'Antony, Patrick Devdijen, dont l'interview, dans la Droite, favorable à Robert Badier et intelligemment mesuré sur l'immigration, n'a eu, hélas, aucun retentissement.

Prenez le cas de la liberté d'information et de communication. La mainmise gouvernementale sur les médias ? Oui, il y a le problème de l'empire sans cesse croissant d'Havas ou de l'ami du président de la République, André Rousselet, a succédé à l'ami d'un autre président de la République, Yves Carnac. Or, le loi sur la presse a tous les inconvénients des régimes généraux adoptés pour tenter de trancher un cas particulier. Mais ce cas est un vrai cas. Lorsqu'un journaliste est licencié pour faute professionnelle grave parce qu'il a fait imprimer dans un journal local un discours d'ouverture de la majorité critiquant le patron, où est la liberté du journaliste, où est la liberté du lecteur d'être informé ?

Pour la télévision, dire que la mainmise gouvernementale est plus lourde qu'avant 1981, c'est nier, parfaitement à tort, le caractère bénéfique, bien qu'encore limité, de l'action de la Haute Autorité. C'est aussi faire comme si, entre autres, le journal de 20 heures d'Antenne 2 n'existait pas. Dire enfin, comme la fait le vif pamphlet que constitue le « Manifeste pour la liberté de l'information » du CIEL, que les radios locales sont « soumises au régime de l'autorisation préalable, ce qui est rétablir le monopole étatique », c'est faire semblant d'oublier que la répartition des longueurs d'ondes est une nécessité originaire, que le régime libéral d'avant 1981 n'acceptait aucune radio libre.

Il y a trois ans, le Tribunal constitutionnel allemand a déclaré non conforme à l'exigence constitutionnelle de la liberté de l'information une loi votée par le Parlement de la Sarre abolissant toute restriction pour la création de radios privées. Il a réaffirmé la nécessité de la liberté face à toute domination, à toute influence de la part de l'État, mais il a exigé une législation créant les instances ou les procédures qui garantissent la pluralité des opinions face à la concentration du pouvoir privé d'informer. Cette difficulté-là, comment en faire prendre conscience aux électeurs avant tout référendum sur la matière ?

Prenez le cas de la liberté scolaire. Il n'est pas vrai que l'enseignement public assure aujourd'hui pleinement la transmission plurilingue des valeurs culturelles. Il n'est pas vrai que l'enseignement catholique soit partout pleinement respectueux des consciences, ni qu'il soit en droit de parler comme si son attitude pluraliste n'était pas fort récente. Les responsables les plus ouverts et pédagogiquement les plus créateurs des deux secteurs savent bien que l'effet le plus néfaste du détestable conflit actuel est d'occulter la difficulté centrale en matière de liberté scolaire.

Comment respecter la liberté de l'enfant et de l'adolescent tout en la conciliant, en fait, avec la coopération de pas de libertés sans regard critique sur les appartenances, même s'il s'agit de la famille et de la nation. Il n'y a pas liberté s'il n'y a pas engagement à partir d'appartenances. Comment libérer sans délinéariser ? Que d'écoles publiques dont les parents se sentent exclus, sauf pour entendre des enseignants prononcer des jugements définitifs sur leurs enfants, alors que le problème éducatif central n'est résolu que dans la coopération entre la famille et l'école ? Que d'écoles privées sur lesquelles certains parents, provenant de milieux bien définis, exercent une pression qui entraine l'action pédagogique des enseignants à la liberté. Le financement complet de l'école ne signifie pas que le financement en principe des programmes du public, est-ce vraiment la garantie de la liberté des jeunes générations face aux barrières de la ségrégation sociale ? Et comment poser une question « référendaire » simple sur une question aussi difficile ?

Un grand progrès a été accompli

De façon plus générale, la loi, la règle, peuvent être tantôt entravés à la liberté, tantôt garantis de façon plus particulièrement d'accès équilibré à telle ou telle liberté. La liberté d'entreprendre ? Assurément. Mais le président du RPR dit-il vraiment au président du conseil général de la Corée qu'il lui faudrait renoncer à obtenir pour le département ou les communes les multiples subventions publiques créées par la loi pour donner aux faibles les possibilités que l'absence d'intervention publique laisse aux seuls forces de la fortune et du prestige social ?

Depuis une quinzaine d'années, un grand progrès a été accompli. Une instance, le Conseil constitutionnel, s'est trouvée de plus en plus nettement chargée de décider si les lois nouvelles respectent ou non les droits et les libertés énoncés en 1789 et en 1946. Cette instance a la possibilité de faire passer le contre et de nuancer sa sentence. Le président de la République veut-il vraiment que, désormais, comme semble l'exiger une partie de l'opposition, des réponses tranchées et générales soient données par voie de référendum ? Si en fait, bien sûr, on ne fait-il pas à l'avenir le rôle du chef de l'État, assumant de ne pas lui donner le monopole de la formulation de la question soumise aux électeurs ?

S'il est une chose que la pratique des sondages enseigne, c'est qu'il n'est pas trop difficile de biser l'interrogation pour obtenir les réponses souhaitées et qu'il faut beaucoup de temps et d'efforts pour parvenir à une formulation sans a priori.

La tentation du président, quel qu'il soit, sera toujours de ne pas faire ces efforts-là et d'imposer sa conception des libertés par une consultation habile. N'en faudrait-il pas une instance de contrôle disposant d'une forte autorité morale ? Sinon le référendum risque de ne pas exprimer le volonté du peuple, mais de ratifier celle d'un homme.

Fabius sans Fabien

(Suite de la première page.)

Le secrétaire général et ses camarades ne s'attendaient visiblement pas, il y a trois ans, au succès de Mitterrand. Mais le recul communiste du premier tour reflétait trop visiblement l'aspiration unitaire de la base pour que les communistes puissent refuser la main tendue par le vainqueur, quitte à devoir se contenter au sein du gouvernement de quatre portefeuilles stratégiquement peu « sensibles ».

Au temps de l'état de grâce, des réformes de structure, de la tentative de relance par le pouvoir et de l'achèvement de la « rigueur », en revanche, il était devenu patent que, hors les secteurs dont ils avaient la charge, les camarades ministres ne comptaient guère que pour du beurre.

La subtile stratégie dite de la participation sans soutien ayant été sanctionnée aux européennes par le brillant succès que l'on sait, et les Soviétiques s'agacant de plus en plus de voir le PCF cautionner par sa présence le gouvernement le plus staliniste qu'ait jamais connu la V^e République, la question d'était-elle de savoir si la rupture intervenait, mais quand. Le désir de François Mitterrand était certainement que ce soit le plus tard possible, quand ce ne serait qu'en raison des risques de relance de l'agitation sociale qu'elle impliquait. Mais l'essentiel pour lui - il s'en est expliqué plus d'une fois en privé devant des visiteurs qui n'étaient pas nécessairement tous de son bord - c'était que le PC et non lui, assume la responsabilité de la séparation. Il va de soi que Georges Marchais aurait souhaité l'inverse : en matière de stratégie, il a encore beaucoup à apprendre du chef de l'État.

Et c'est ainsi que nous avons à présent Fabius, sans Fabien (1). Il s'est déclaré déterminé à poursuivre la même politique que son prédécesseur, mais c'est que celui-ci, tout en prétendant le contraire, et visiblement à contrecœur, en avait déjà changé. De toute façon, le langage du nouveau premier ministre, son insistance sur les deux thèmes, convergentes, de la « modernité » et du « rassemblement », met en évidence le virage que Mauroy cherchait à gommer en le présentant comme éminemment transitoire. On ne peut tourner plus carrément le dos au discours militant d'hier, tout plein de touchantes dénonciations de la « France des châteaux », et qui

privilegiait délibérément la transformation de la société par rapport aux impératifs de la décentralisation. La « modernité », c'est un peu une tarte à la crème, et elle fournit d'autant moins de réponse à tout qu'elle suggère une référence à la mode, laquelle est, par nature, inconstante. Mais sans doute fallait-il un nouveau slogan, celui du « changement » étant manifestement hors d'usage après tant de déceptions enregistrées sous son enseigne. Va donc pour la modernité : c'est un fait que notre pays court très fort le risque de se transformer peut-être en musée s'il ne consent pas l'énorme effort nécessaire pour s'adapter à un environnement international impitoyable pour les enfants de ténors, et plus encore pour les bureaucrates souffreteux. Va donc pour Fabius, que son âge et son style suffisent à rendre plus « moderne » et plus « excellent » Mauroy, dont l'éloquence était trop peu technique pour ne pas dater.

Le difficile recentrage

Le « rassemblement », c'est une autre affaire, même si, sur sa bonne mine, le nouveau titulaire de l'hôtel Matignon obtient d'emblée une note d'amour qui laisse loin derrière Pouliot-Michel Rocard. Cela dit, Laurent Fabius, et derrière lui le chef de l'État, ne peuvent oublier qu'aux temps lointains de l'état de grâce, Pierre Mauroy avait eu, au même baromètre, jusqu'à 73 % d'approbations. Rien ne se perd si vite que le faveurs populaires.

A en juger par le « pourquoi ça dure » que lui a inspiré le résultat des sondages, le « dauphin du président » - Times dixit - en est le premier conscient. La base politique sur laquelle il peut espérer s'appuyer pour reconquérir une majorité dans le pays avant les élections de 1986 est en effet bien étroite. Le retour de Jean-Pierre Chevènement, surtout s'il est là, comme tout le monde à penser, pour faire avaler à la gauche du PS l'inévitable compromis avec l'Église sur la loi sociale, ne saurait compenser à lui seul le départ du PC. Quant à ce dernier, ce serait un miracle s'il soutenait d'avantage le gouvernement après l'avoir quitté que lorsqu'il en faisait partie.

En réalité, il y a longtemps que François Mitterrand cherche à faire beaucoup de succès à donner une droite à la gauche, quand ce ne serait que pour équilibrer les communistes. Un moment, après son élection, il avait misé pour ce faire sur Michel Jobert. Mais l'homme de l'« ailleurs » est trop solitaire pour réaliser un rassemblement sur son nom. Les tentatives de deux Faure, la liste dite « LSD » (Lalonde, Siron, Doublin) aux européennes, ont fait long feu. Malgré la déclaration remarquée de Valéry Giscard d'Estaing, lorsqu'il a rencontré son successeur à Chamalières, en faveur de l'union nationale, on ne voit pas de grand bourgeois succéder à la tête du gouvernement à un modeste prof de l'enseignement technique. Mais outre que la droite n'oublie pas que le même Fabius n'était pas le dernier en 1981 à défendre les décisions les plus radicales, il lui faudrait une grandeur d'âme dont le jeu politique donne peu d'exemples pour renoncer à tout faire pour reconquérir le pouvoir en 1986, alors que la victoire, il y a quelques jours encore, paraissait quasiment assu-

rée. A en juger d'après les propos de Laurent Fabius, la solution de dissolution, l'opposition n'en prend pas précisément le chemin.

Laurent Fabius a beau n'avoir que trente-sept ans, il est assez grand garçon pour savoir qu'on ne lui fera pas de cadeaux. Il s'est déjà trouvé un jour pour reprocher ses intentions électorales à un homme qui fréquentait, pendant ses années étudiantes, la très brève mais importante conférence Olivain. Il est vrai que, de son côté, l'ambassadeur d'Israël, sans se gêner, se permet de lui adresser ses félicitations et ses sympathies « stonistes » du nouveau premier ministre : histoire, sans doute, de faciliter les rapports de la France avec ce monde arabe dont le concours lui est à tant d'égards si nécessaire.

Un tel climat dicte au nouveau gouvernement sa conduite. Le style adopté par son chef implique une rupture avec le sectarisme, le dogmatisme, la facilité. Biaisier ne lui servirait à rien. Ni son plus miser sur des concepts qui ne le protègent pas, mais alors ils seront nombreux - que s'il parvient à convaincre le pays, par des décisions courageuses, qu'il fait passer l'intérêt national avant les calculs électoraux. Sa chance, c'est la division d'une opposition incapable de présenter un programme cohérent, comme de s'entendre sur le nom d'un sauveur. C'est aussi une certaine attente de l'opinion, lasse des querelles clochardesques et des élections à répétition, et donc plus disponible qu'on ne pourrait le croire à première vue, les sondages le montrent, pour le discours de la modernité et du rassemblement.

Même cependant s'il devait se heurter devant les urnes, faire nouveau cabinet aurait réussi si, après le déblocage par le gouvernement Mauroy de tant de dossiers - Sécurité sociale, droits des travailleurs dans l'entreprise, abolition de la peine de mort, décentralisation, abaissement de l'âge de la retraite, et tant d'autres encore - à laquelle la majorité d'hier a osé pas toucher, il faisait le nécessaire pour ramener la France sur les rails de la compétition internationale. Pierre Mendès France n'est pas resté huit mois au pouvoir ; et pourtant, on n'a été défilé de ce qu'il a fait, et qu'il fallait faire. De l'œuvre de la gauche, la droite, si elle revient aux affaires, larguera certainement à tort ou à raison, une bonne part ; mais il restera tout de même un large acquis auquel elle n'osera pas toucher.

ANDRÉ FONTAINE

(1) « Fabien » désigne par abréviation la place de Colonel-Fabien, où est situé le PC de Paris.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75447 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 68872 F
Tél. : 248-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER	ABONNEMENTS			
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Algérie, 3 DA ; Maroc, 420 dr. ; Tunisie, 170 fr. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,20 \$; Côte d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 \$; Gr.-B., 85 p. ; Grèce, 60 dr. ; Hongrie, 80 p. ; Inde, 100 R. ; Israël, 570 P. ; Libye, 2.350 D. ; Luxembourg, 25 F. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 72 kr. ; Suisse, 1,20 S. ; Yougoslavie, 710 dr.				
Édité par la S.A.R.L. Le Monde				
Gérant : André Laurens, directeur de la publication				
Anciens directeurs : Hubert Beauve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982)				
Imprimé en France par les Éditions du Monde, 5, rue des Italiens, Paris (1 ^{er})				
Reproduction interdite de tous articles sans l'accord de l'administration				
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037				

Le Monde
DIPLOMATIE
LA NÉGOCIATION

Des propos contraires sur la mise

Le dénominateur de débats...
L'enseignement public assure aujourd'hui pleinement la transmission plurilingue des valeurs culturelles. Il n'est pas vrai que l'enseignement catholique soit partout pleinement respectueux des consciences, ni qu'il soit en droit de parler comme si son attitude pluraliste n'était pas fort récente. Les responsables les plus ouverts et pédagogiquement les plus créateurs des deux secteurs savent bien que l'effet le plus néfaste du détestable conflit actuel est d'occulter la difficulté centrale en matière de liberté scolaire.

Un grand progrès a été accompli

De façon plus générale, la loi, la règle, peuvent être tantôt entravés à la liberté, tantôt garantis de façon plus particulièrement d'accès équilibré à telle ou telle liberté. La liberté d'entreprendre ? Assurément. Mais le président du RPR dit-il vraiment au président du conseil général de la Corée qu'il lui faudrait renoncer à obtenir pour le département ou les communes les multiples subventions publiques créées par la loi pour donner aux faibles les possibilités que l'absence d'intervention publique laisse aux seuls forces de la fortune et du prestige social ?

Fabius sans Fabien

Le secrétaire général et ses camarades ne s'attendaient visiblement pas, il y a trois ans, au succès de Mitterrand. Mais le recul communiste du premier tour reflétait trop visiblement l'aspiration unitaire de la base pour que les communistes puissent refuser la main tendue par le vainqueur, quitte à devoir se contenter au sein du gouvernement de quatre portefeuilles stratégiquement peu « sensibles ».

Les libertés sont à définir

Où ou non, voulez-vous assurer la liberté des usagers des services publics en empêchant l'abus du droit de grève ? Où ou non, voulez-vous assurer la liberté des travailleurs dans l'entreprise en les associant à la gestion ?

Sortir d'une situation absurde

On en arrive ainsi à la situation absurde de ces dernières semaines, où un projet de loi favorable aux catholiques les a dressés contre lui par suite des retouches de détail imposées au dernier moment par le Laïque du Parti socialiste.

Le Monde

Le Monde
DIPLOMATIE
LA NÉGOCIATION
Des propos contraires sur la mise

DIPLOMATIE

LA NÉGOCIATION SUR LES ARMES SPATIALES

Des propos contradictoires sont tenus à Moscou et à Washington sur la mise au point d'une « déclaration commune »

Le chassé-croisé de déclarations contradictoires sur d'éventuelles négociations soviéto-américaines à propos des armes de l'espace se poursuit. Le dernier développement en est un projet de « déclaration commune » par laquelle les deux superpuissances devaient s'engager à négocier, et qui a fait l'objet de diverses mises au point lundi 23 juillet dans les deux capitales.

L'URSS s'enverra une délégation à Vienne que pour « participer aux négociations qu'elles ont proposées », et non à d'autres pourparlers par conséquent.

Un moratoire sur les essais ?

Un autre désaccord porte sur le moratoire que Moscou voudrait imposer, selon M. Lomeiko « sur les essais et le déploiement d'armements dans l'espace extratmosphérique à partir du jour du début des entrées ». Or si les États-Unis ne songent pas actuellement à déployer des armes spatiales (le programme de M. Reagan ne prévoit rien d'autre qu'un effort de recherche et de développement pour toute la décennie en cours), ils n'entendent pas renoncer aux essais. Selon notre correspondant Henri Pierre, le Pentagone compte procéder dès le mois d'août à l'essai d'une nouvelle arme antisatellite et en novembre à celui d'un engin capable d'intercepter les missiles ennemis.

Malgré les réserves du Congrès, dont les deux Chambres ont invité le gouvernement à suspendre ces tests tant que les Soviétiques n'en conditionnent pas de leur côté, malgré l'opposition de nombreux sénateurs américains, qui estiment qu'un accord de limitation sur ces armes serait vérifiable et que les États-Unis ont déjà rattrapé les Soviétiques dans ce domaine, les militaires américains font valoir que le projet russe de moratoire vise uniquement à arrêter leur effort en cours et à conserver l'avance dont l'Union soviétique, selon eux, dispose actuellement en matière d'armes antisatellites opérationnelles.

Le porte-parole soviétique a pris soin toutefois de ne pas s'exposer au reproche que Moscou adresse par ailleurs aux États-Unis. « Nous ne considérons pas notre proposition d'établir un moratoire comme une condition préalable », a dit lundi M. Lomeiko. Nous considérons qu'il fait partie intégrante du problème. Il est tout à fait normal d'espérer qu'un terme sera mis à l'expérimentation et au déploiement d'armes spatiales. Cependant, a-t-il ajouté, un refus américain d'un moratoire sera « éloquent » : il sera « la manifestation d'un manque de volonté de conclure des négociations ».

Le lent dégel des fronts

Pourra-t-on se mettre d'accord pour voir dans ce moratoire, non pas une étape initiale de la négociation, comme le veulent les Soviétiques, mais son aboutissement ? C'est précisément ce qu'a recommandé la France, dans sa proposition du 12 juin devant la conférence de désarmement de Genève. Et l'irritation dont ont fait preuve les États-Unis face à cette initiative a peut-être été à l'origine, en fin de compte, de leur meilleure disposition à consulter leurs alliés sur ce problème : des consultations se seraient ouvertes à Washington la semaine dernière avec les principaux pays de l'alliance atlantique, la France notamment.

Cet échange de propos contradictoires sur la négociation spatiale entre Washington et Moscou démontre tout de même que les fronts se dégèlent très progressivement, malgré le mauvais climat des relations entre les deux capitales. Le récent accord

« Ajourner des consultations soviéto-pakistanaïses. Les consultations entre l'URSS et le Pakistan, qui devaient avoir lieu à partir de mardi 23 juillet, à Moscou, ont été reportées sine die « à la demande de l'URSS ». a-t-on annoncé, lundi, à Islamabad. Ces conversations au niveau des secrétaires d'État aux affaires étrangères devaient porter, outre les relations bilatérales, sur des « sujets d'intérêt commun », dont le problème de l'Afghanistan.

A Pékin, où il se trouve en visite, le ministre des affaires étrangères pakistanaïse, M. Jakoub Khan, avait rappelé, la veille, que son pays ne reconnaît pas le régime de Kaboul aussi longtemps que les troupes soviétiques ne se seront pas retirées d'Afghanistan. Son homologue chinois, M. Wu Xueqian, avait déclaré que tout arrangement devait avoir pour préalable un « retrait inconditionnel et complet des troupes étrangères » d'Afghanistan. Il avait ajouté : « Les faits montrent que quiconque veut imposer sa politique hégémonique sur un Etat souverain par des moyens militaires est amené à se heurter à la résistance populaire (...) et à échouer tôt ou tard... » (AFP, UPI).

sur la modernisation du téléphone rouge (dont l'agence Tass a fait état avec plusieurs jours de retard). L'ouverture de conversations sur la délimitation des eaux territoriales dans le détroit de Behring, avaient déjà constitué de timides indices dans ce sens. Mais Moscou n'est toujours pas prêt à revenir sur le blocage qu'a entraîné dans ses positions l'affaire des Pershing, M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, vient de réaffirmer à Varsovie : « Ceux qui pensent que l'URSS va se rendre à des négociations (sur les armements nucléaires de portée intermédiaire) tant que les missiles américains sont stationnés en Europe se trompent lourdement. » Une manière de démentir le président roumain Ceausescu, qui, dans des déclarations à la chaîne de journaux Hearst, avait suggéré qu'un retour des Soviétiques à Genève était possible si l'OTAN voulait bien « geler » le déploiement en stade actuel, laissant sur place les quelques quarante engins installés depuis le début de cette année en RFA, en Grande-Bretagne et en Italie.

De toute manière, la Maison Blanche a formellement exclu tout arrêt du déploiement en Europe, une mesure qui se constituerait, a dit un porte-parole du département d'État, qu'une « prime accordée aux Soviétiques pour avoir quitté les négociations de Genève ».

MICHEL TATU.

PROCHE-ORIENT

La guerre du Golfe

M. GENSCHER INVITE LES DIX A OBSERVER UNE STRICTE NEUTRALITÉ

Le ministre onest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a encouragé lundi d'autres ministres des affaires étrangères occidentaux à se rendre en visite à Téhéran, à son retour d'une visite de trois jours dans la capitale iranienne.

« Je crois que Téhéran est prêt à un dialogue politique avec les Etats occidentaux et à une coopération économique », a-t-il déclaré, dans une interview. « Je me féliciterais vraiment si cette visite ne restait pas un cas isolé et si d'autres ministres des affaires étrangères se décidaient à se rendre à Téhéran », a-t-il ajouté.

M. Genscher a aussi estimé que « rien ne serait plus erroné que d'isoler ce grand et cet important pays » qu'est l'Irak. Ce dernier, a-t-il dit à Bruxelles, lors d'une discussion de coopération politique qu'il a eue lundi avec ses collègues de la CEE, « cherche à sortir de son isolement diplomatique et à renouer les relations avec les pays d'Europe occidentale ». Selon les milieux diplomatiques de Bruxelles, le chef de la diplomatie ouest-allemande a insisté sur le respect du principe de non-ingérence dans la guerre Irak-Irak et sur la nécessité d'une stricte neutralité des Dix dans ce conflit. — (AFP).

LA LIBÉRATION D'OTAGES EUROPÉENS AU KURDISTAN

« Merci à l'Autriche, à Jean-Paul II et à M. Marchais »

Les trois techniciens français de la société Thomson enlevés en Irak en décembre 1983 par des peahmegas du Parti démocratique kurde d'Irak (PDKI) et libérés le 20 juillet sont arrivés le 23 juillet, en fin d'après-midi, à l'aéroport d'Orly (nos dernières éditions du 24 juillet).

Souriant, apparemment en bonne condition physique, MM. Jean-Christophe Lefaa, Yves Moy et Robert Laurent avaient voyagé par avion spécial en compagnie d'un représentant du gouvernement autrichien, qui a joué un rôle d'intermédiaire dans les négociations avec les Kurdes. Ce fonctionnaire, M. Herberichs, a notamment remercié pour leur aide le pape Jean-Paul II, l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, et M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, ainsi que les gouvernements turc et iranien et les autorités françaises.

De son côté, le Quai d'Orsay a publié lundi la déclaration suivante : « Nous nous réjouissons de ce qu'après de longs mois de négociations difficiles et incessantes, trois otages français du PDKI aient été libérés en compagnie de deux autres otages, l'un de nationalité allemande, l'autre de nationalité autrichienne. Pendant cette longue épreuve, il y a eu une collaboration parfaite en-

tre les autorités françaises, la société employeuse et les familles (...). Les autorités françaises expriment leur reconnaissance au gouvernement autrichien, qui a servi d'intermédiaire lors de la dernière phase des négociations. » Les otages libérés ont fait le récit de leur capture et de leur détention : « Nous roulions sur une piste aux conforts du Kurdistan et nous nous sommes arrêtés pour prendre des photos. Soudain, deux hommes armés de fusils et de grenades sont arrivés et nous ont fait signe de les accompagner dans notre voiture (...). Nous étions une cinquantaine de détenus en avion : d'autres otages, des soldats irakiens et de « droit commun ». Nous avons été bien traités, mais la nourriture nous fatiguait... » Les Kurdes nous ont expliqué que nous avions été enlevés parce que la France apporte son aide au gouvernement irakien. Nous savions par Radio-Monte-Carlo que des négociations pour obtenir notre libération étaient en cours, mais nous n'avions pas de détails. » « Certains de nos codétenus ont été victimes de sévères bestonnades, ont encore raconté les techniciens français, mais ce traitement n'était appliqué qu'à des « droit commun ». — (AFP).

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

● PROCÈS DE SYNDICALISTES. Selon les comités français de lutte contre la répression au Maroc (CLCRM), la cour d'assises de Rabat devait juger, à compter du mardi 24 juillet, sept personnes incarcérées à la prison de Lahlou à Rabat pour « atteinte à l'ordre public ». La plupart des accusés sont d'anciens cadres syndicalistes de l'enseignement, tels MM. Air Noureddine, Kabbaj Abdelghani, Fahil Omar et Boukourion Abdelkhalil.

Mauritanie

● LE CHEF DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE A NOUAKCHOTT. — M. Chadli Bendjedid, président algérien, a dépeché, lundi 23 juillet, son ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb-ibrahimi, en mission à Nouakchott, « à la suite des récents développements dans la région ». M. Taleb-ibrahimi doit remettre au président Haïdalla un message présidentiel concernant la récente mise en garde marocaine relative à l'exercice du droit de suite en territoire mauritanien contre les maquisards du Polisario. (Le Monde daté 23-25 juillet). — (Reuter.)

Une édition très attendue par les bibliophiles

Attention: tirage de tête limité. Les 200 premières réponses ont la garantie de recevoir une édition signée par l'éditeur et par l'artiste.

Le plus beau, peut-être, des textes en prose du grand poète maudit.

Cette exploration lucide de l'abîme des "paradis" artificiels composés de plusieurs textes sulfureux est une des plus magistrales explorations jamais osées de l'univers de la drogue. De l'alcool au hashisch et aux opiacés, Baudelaire nous guide dans le dédale des poisons célestes comme Virgile naguère guida Dante dans les cercles de son Enfer.



Une fascinante plongée aux confins de la folie et des voluptés interdites par l'auteur des Fleurs du Mal

LES PARADIS ARTIFICIELS de CHARLES BAUDELAIRE

avec 267 illustrations originales en pleine page dessinées spécialement pour cette édition par INGO AVOLTA, prix Aspra 1981 et tirées à l'encre d'argent.

Attention: le livre paraîtra dans 4 mois environ. Les souscriptions sont ouvertes. Ne pas joindre de règlement.



Ces récits et ces vœux qui frappent par leur modernité furent pourtant écrits en 1860. Œuvre de prémonition qui prend toute sa valeur aujourd'hui et qui justifie l'actualité de la présente édition hors commerce. Intelligence, lucidité, limpidité et élégance suprême du style, l'auteur donne toute la mesure de son génie dans cet ouvrage rare où il nous livre avec tact le fruit de ses expériences et de ses explorations. Il n'existe probablement pas de texte aussi troublant et aussi audacieux dans toute la littérature française. Ce chef-d'œuvre étrange, dans la mesure même où il montre un univers en marge, sans le condamner mais sans pour autant en occulter les putrefactions, est sans doute une des lectures les plus dissuasives contra les anachronismes trompeurs de la drogue. C'est aussi un texte essentiel à la compréhension de la littérature de ces marginaux du XIX^e siècle dont Edgar Poe et de Quincey sont d'illustres représentants.

Garantie à vie. La qualité des matériaux nobles employés (cuir et or véritable, papier chiffon) lui permettront de vieillir avec bonheur, prenant au fil des ans la patine inimitable des volumes d'autrefois chers aux bibliophiles. C'est pourquoi nous acceptons de la reprendre et nous soumettons à tout moment et au même prix.

Au de Benoit

BON DE RÉSERVATION prioritaire avec garantie à vie

à envoyer à JEAN de BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré, 75392 Paris Cedex 08. Envoyez-moi, pour un prêt gratuit de dix jours, un exemplaire du tirage de tête des "Paradis artificiels" en un volume de Charles Baudelaire, avec les illustrations originales de Ingo Avolta, dès que l'ouvrage sera sorti de chez le relieur (dans 4 mois environ). J'ai noté que ce livre grand in-quarto (21x27 cm) actuellement à l'impression sera terminé dans quelques mois. S'il me convient je le garderai et j'en réglerai le montant au prix exceptionnel de 540,00F (+ 24,60F de frais d'envoi). Dans le cas contraire je le renverrai et je n'aurai rien à payer. OFFRE EXCEPTIONNELLE LIMITEE aux seuls exemplaires du tirage de tête. Cette souscription peut donc être close à tout moment sans préavis. Nom..... Prénom..... N°..... Rue..... Code postal..... Ville..... Signature..... Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

PROCHE-ORIENT

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN ISRAËL

Les progrès des travaillistes ne menacent pas sérieusement M. Shamir

(Suite de la première page.)

Plusieurs raisons peuvent expliquer la désertion d'une partie de l'électorat au profit des formations les plus modérées. A force de vouloir séduire les «dépôts du Likoud» et d'adopter une campagne au «profil bas», les travaillistes se sont aliés des électeurs plus marqués à gauche qui ne percevaient pas assez nettement la différence entre les programmes des deux grands partis, surtout en ce qui concerne l'économie et le Liban. Chiffre symptomatique : le Front travailliste a perdu 10 % de ses suffrages dans les kibboutzim, bastions du socialisme pionnier.

Sauf à réaliser par lui-même des spectaculaires progrès, le Front travailliste est toujours défavorisé a priori par l'arithmétique parlementaire dans la mesure où la majorité des petits partis israéliens sont reli-

gieux, et, de ce fait, plus enclins, pour d'évidentes raisons idéologiques, à nouer alliance avec le Likoud. Cela est d'autant plus vrai que cette année que les six formations religieuses amoindrirent globalement leur performance.

D'intéressants recensements en partie prévisibles ont lieu à l'intérieur du «camp religieux». Le Parti national religieux (PNR) recueille 4 sièges et en perd donc 2. On assiste à la poursuite de son lent déclin. Son vieux leader, ministre dans tous les gouvernements depuis 1948, M. Yossef Burg, refuse obstinément, à soixante-cinq ans, de passer la main. La formation orthodoxe Agoudat Israël souffre aussi d'une nette désaffection au profit du jeune parti Shas (les gardiens séparés de la Torah), créé en réaction contre la suprématie des rabbins ashkénazes

(juifs d'origine européenne). En remportant 4 mandats, Shas fait jeu égal avec le PNR.

Le parti nationaliste religieux Morasha obtient également un bon score. Mais la rentrée la plus fracassante à la Knesset est celle du rabbin d'extrême droite Meir Kahane, chef de la liste Kach. Ce dirigeant religieux fascisant originaire de Brooklyn, né il fonda la Ligue de défense juive, préconise l'expulsion des arabes d'Israël et le retour à un État «authentiquement juif». Sa ligne faillit être invalidée parce qu'il avait un programme contraire aux principes démocratiques de l'État hébreu. Le rabbin Kahane pourra désormais défendre ses thèses en toute immunité à la tribune de la Knesset. Sûr d'être élu, le rabbin a annoncé, avant de connaître ses résultats, une marche nocturne vers le Mur des Lamentations, que l'expulsion des Arabes serait le thème majeur de son premier discours parlementaire.

L'autre liste d'extrême droite, Tehiya-Tzomet, menée par le ministre de la science, M. Neeman, et par le général Rafael Eytan, ancien chef d'état-major, gagne un siège, mais ce résultat pas la promesse par les sondages.

Au centre, la liste Yahad de M. Ezer Weizman a également gagné. L'ancien ministre de la défense a connu la même mésaventure que son prédécesseur M. Moshé Dayan. Son semi-échec confirme la difficulté qu'il y a à rester en tête d'une formation centriste dans un système largement bipartid.

« Nous avons eu peur »

Parmi l'électorat arabe, le Hachad (Front démocratique pour la paix et l'égalité), dirigé par le Parti communiste Rakah, a amélioré sa représentation, passant de 4 à 5 sièges, malgré la concurrence de la liste judéo-arabe emmenée par l'avocat arabe Mohammed Miar et le général en retraite Mati Peled. Tous deux sont élus.

M. Shamir a donc de bonnes chances de rester au pouvoir. Ce n'est pas sans raison que le Likoud a été élu, et ceux des divers de droite et d'extrême droite, ou avoisine la majorité absolue. « Il sera difficile de former

un gouvernement, a déclaré le premier ministre sortant. Le Likoud a entamé les contacts en ce sens. Je pense parvenir à former le prochain cabinet dans les jours à venir. » Il s'agit de M. Shamir, pour arriver à ses fins, d'obtenir le soutien de M. Weizman. Ce dernier a annoncé qu'il ne rejoindrait aucun des deux grands camps. Mais peut-être ne s'agit-il que d'une tactique destinée à faire monter les enchères.

Pour M. Pérès ce revanche, la même tâche apparaît quasiment insurmontable. Le Parti travailliste et ses deux alliés de gauche ne totalisent que cinquante et un mandats. Conformément à une position de principe, les travaillistes ont toujours écarté l'éventualité d'un accord avec le Parti communiste qu'ils tiennent pour « non stoniste ». A supposer même que M. Pérès obtienne le soutien de M. Weizman et de la liste judéo-arabe, il contiendrait de lui manquer plusieurs sièges pour disposer de la majorité parlementaire.

Voilà pourquoi M. Shamir s'est empressé d'affirmer qu'aucun autre candidat que lui-même ne serait en mesure de former le prochain gouvernement. « Nous avons eu peur », reconnaît M. Sarah Doron, ministre dans le cabinet sortant. Les dirigeants du Likoud avaient à l'évidence fini, par croire les pronostics défavorables des sondages, non confirmés par les résultats du scrutin.

Leur soulagement était aussi manifeste que profonde la déception des amis de M. Pérès. « Les changements spectaculaires que nous attendions ne se sont pas produits », soupire le député travailliste Shlomo Hillel. « Nous sommes très déçus ». Et certains se demandent si ce nouveau échec électoral ne marquera pas cette fois la fin de la carrière politique de M. Pérès.

Dans les jours qui viennent, le rôle-clé reviendra à M. Haim Herzog, président de l'État hébreu. Il chargera l'homme politique qu'il estime le mieux placé pour cette mission de constituer un gouvernement de coalition. « Le Parti travailliste est la première formation en Israël », a déclaré M. Pérès. Il assurera en conséquence de former une coalition capable d'affronter les

graves problèmes auxquels se heurte le pays. « Nous nous attendons, a-t-il ajouté, à des contacts avec nos éventuels partenaires dès la publication définitive des résultats du scrutin. »

En fait, M. Herzog n'est en rien obligé de porter son choix initial sur le chef du plus grand parti. Ainsi, en septembre dernier, le président avait sollicité M. Shamir, bien que le Likoud disposât à l'époque d'un siège de moins que le Parti travailliste ; le premier ministre sortant sera donc très probablement sollicité à nouveau.

Une Chambre ingouvernable

S'il même sa tâche à bien, le chef du Likoud deviendra, selon toute vraisemblance, l'animateur d'une coalition très fragile, à la merci des caprices de ses partenaires religieux, plus forts que jamais. La Knesset risque d'être bien vite paralysée, notamment dans les séances de travail en commission, cruciales dans le système israélien. Tous les votes se décideront à un ou deux mandats près. De nouvelles élections législatives pourraient se révéler, tôt ou tard, inévitables.

Le prochain gouvernement sera d'autant plus vulnérable que le paysage politique n'a jamais été aussi éclaté. La onzième Knesset comprendra quinze listes contre dix dans la précédente. Le pays a rarement paru politiquement aussi solidement divisé en deux constellations d'importance à peu près égales.

C'est pour surmonter cet obstacle fondamental que M. Shamir a appelé une nouvelle fois à la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale. L'idée semble à l'évidence lui tenir à cœur, mais plusieurs dirigeants travaillistes ont de nouveau repoussé cette offre. On voit mal pourquoi le parti de M. Pérès accepterait de rejoindre son sort au Likoud et de partager du même coup la responsabilité de ses échecs, qu'il s'agisse de l'économie ou du Liban.

Il est possible toutefois qu'une partie des «dépôts du Likoud» aient finalement décidé de retourner au bercail dans l'espoir, apparemment vain, que les deux grands partis uniraient leurs efforts pour sortir le pays de l'ornière.

Certains hommes politiques suggèrent que MM. Pérès et Shamir,

collaborent pour un temps ce qui les divise, forment une sorte de cabinet de salut public qui s'attaquerait vigoureusement aux causes de l'inflation et imposerait aux petits partis une réforme du système électoral susceptible de stabiliser le jeu politique. Mais n'est-ce pas chimérique ? Peut-on imaginer de voir coexister longtemps des partenaires ayant des vues aussi divergentes sur le sort des implantations juives dans les territoires occupés et sur la solution du problème palestinien ? En outre, toute participation des travaillistes au gouvernement d'union nationale risquerait l'éclatement du Mataraki, dont la petite composante de gauche, le Mapam, reste vivement hostile à ce genre de compromission.

La fidélité des électeurs du Likoud

Les résultats du scrutin attestent en tout cas la remarquable fidélité de l'électorat du Likoud. Les travaillistes ne pouvaient pourtant rêver de conditions aussi « favorables » : l'hyper-inflation, l'enlèvement lituanien, le démantèlement de M. Begin pour la campagne auraient dû jouer en leur faveur, il n'en a presque rien été.

L'enracinement du Likoud est devenu une réalité sociologique. Le parti de M. Shamir a su conserver les faveurs de la majorité des électeurs séfarades. Ainsi les travaillistes ont-ils recueilli moins de 20 % de ses suffrages dans les « villes de développement » peuplées en majorité de juifs orientaux. Le parti de M. Pérès a fait le plein de ses voix, sans perdre sur un nouvel électoral.

La victoire de M. Begin en 1977 pouvait passer pour une réaction de rejet après trente ans de règne travailliste. Celle de 1981 pouvait être attribuée aux mesures populistes prises par son ministre des finances. Mais la vive réaction offerte par le Likoud est due d'abord à la constance de ses électeurs. Sept ans après la première défaite des travaillistes, il se confirme que celle-ci, loin d'être un accident, a marqué un véritable tournant dans l'histoire d'Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

En direct de Jérusalem

Dans un sympathique tchoukhu, Radio-Shalom, prenant le relais à la bonne heure d'écoutes de sa sœur Radio-Communauté, a organisé, lundi soir, la « nuit électorale » en direct de Jérusalem. Juifs de Paris et israéliens de passage, unis dans une commune méfiance des sondages, y ont tout comme dans une chaire d'Israël, que les résultats se précipitent. Même le système tant vanté des bureaux-tests à double urne - l'électeur devant répéter son vote dans la seconde qui est ouverte en priorité pour avoir un aperçu rapide et significatif du scrutin - a piétinement démonté ses insuffisances.

Sifflements, crachats, voix en fugué... Radio-Shalom ne prend pas à la perfection technique. L'animateur affronta courageusement ces petits problèmes et quelques spectateurs survoltés. A 23 h 25, contre toute attente, Jérusalem annonce que les deux grandes formations se talonnent. Quelques jeunes partisans du Likoud passent de l'insécurité à l'allégresse, jettant leurs cartons par-dessus les moulins. Il faut les calmer : « Tout de même, on n'est pas dans un champ de foire ! » De l'autre côté de la Méditerranée, un micro resté ouvert note ces jubilatons parisiennes sous des flots d'hibou.

Commentaires ? M. Didier Bernard, ancien président du Parti radical, montre son savoir-faire dans un siège en trois points, ému et sonore, de la démocratie

israélienne. Il est applaudi à tout rompre, peut-être surtout parce qu'il a proclamé son « affection pour M. Begin ». M. Claude-Gérard Marcus, député RPR et maire du dixième arrondissement, est plus polilogue : « Cela rappelle les élections à l'Assemblée nationale, pour les Israéliens locaux et étrangers, vraiment la proportionnelle est un très mauvais système ! » Peut-être songe-t-il à M. Mitterrand plus qu'à M. Shamir ?

Un hommage au consul général d'Israël présent, quelques mots de Rika Zarai qui incline son joli nez vers le micro, des efforts méritoires du présentateur pour démentir l'échec des petits partis... la nuit électorale israélienne locuse et catégoriale, vraiment la proportionnelle est un très mauvais système ! » Peut-être songe-t-il à M. Mitterrand plus qu'à M. Shamir ?

LA DÉCEVANTE « VICTOIRE » DE M. SHIMON PÉRES

Un homme politique plus audacieux qu'il n'y paraît

De notre correspondant

Jérusalem. - « Sais-tu pourquoi Trotski n'était pas un homme d'État ? Parce qu'il ne voulait ni la guerre ni la paix. Or la seule chose qui compte, c'est la décision. » M. Shimon Pérès aime rappeler cette remarque que le général Ben Gourion lors de leur première conversation, un jour de 1943. Le jeune Shimon n'avait alors que vingt ans, mais il militait activement depuis six ans déjà dans les rangs du mouvement sioniste Hachomer ha-Avoda, et le vieux chef, avisé de son dynamisme, avait manifesté le désir de le rencontrer.

Quarante ans plus tard, le chef du Parti travailliste reste plus que jamais convaincu que l'art de décider est la vertu cardinale de l'homme politique. Dans l'Israël d'aujourd'hui, il s'agit aussi de choisir à long terme entre les risques d'une nouvelle guerre et le prix de la paix. Homme de décision, Shimon Pérès ? On le tient surtout, et de longue date, pour un appareiliste froid et discret, un personnage de coulisses et d'intrigues, un politicien plus habile aux compromis laborieux qu'aux hardieses décisions.

Et pourtant, à y regarder de plus près, l'actuel patron du socialisme israélien n'est pas si discret, ni si précis pour les paris audacieux. A dix-sept ans, ses amis lui rient au nez quand il suggère d'industrialiser leur kibboutz. L'idée, on le sait, a fait depuis tout son chemin. En 1950, alors qu'Israël a un besoin vital d'avions, il monte une petite usine aéronautique - près de Los Angeles où il transforme en kibboutz une luxueuse villa, ancienne résidence de l'actrice Janet MacDonald.

La Bible et Tolstoï

C'est lui qui, un peu plus tard, parvient, à force de missions secrètes, en France et en Amérique latine notamment, à diversifier les sources d'approvisionnement en armes de l'État hébreu. Lorsque, nommé directeur général de la défense, il propose de construire un premier réacteur nucléaire, on le traite de « fou » et de fantasiste. L'appui de Ben Gourion fera aboutir son projet. Lors du fameux raid sur Entebbe, en juillet 1976, c'est l'opération de M. Pérès, alors ministre de la défense, qui persuade le gouvernement Rabin de lancer l'audacieuse opération de sauvetage (1). Ce rappel de quelques temps forts d'une carrière déjà longue devrait suffire à convaincre ceux qui jettent un doute sur la volonté politique de « numéro un »

travailliste et sur sa capacité à tracer pour Israël de nouveaux axes.

Shimon Pérès est né en 1923 dans une famille très pieuse, à Vichneva, petit village de Russie blanche, près de cinq ans plus tôt que les administrateurs polonais. Brillant élève nourri de la Bible et de Tolstoï, il débarque à l'âge de onze ans en Palestine où son père, parti en éclaireur, vient d'ouvrir un magasin. A quatorze ans, il rejoint un village de jeunesse, celui sur les rives du lac Hérmon, où il se consacre à l'étude de la Bible et de la Torah.

Se rencontre avec Ben Gourion scelle son destin. Il devient secrétaire général des Jeunes ouvriers du Parti travailliste Mapam et accompagne des passeurs d'armes dans le désert. C'est au cours de cette expédition clandestine qu'il change de nom, adoptant celui d'un sigle d'espèce rare aperçu dans le désert. Ce patronyme de consonance hispanique fera croire parfois à l'origine séfarade de ce Polonais. En 1946, il est séjourné au Congrès de la Biélorussie. Un an plus tard, Ben Gourion l'envoie aux États-Unis puiser des armes dans les surplus de guerre.

L'ombre du premier ministre, M. Pérès commence alors son ascension dans l'appareil travailliste. Il est l'un des artisans de la campagne de Soez et accomplit à l'époque près de cent visites en France. Vice-ministre de la défense, il devient, en 1959, ministre à part entière. En 1960, il est au cœur de cette opération clandestine qui change de nom, adoptant celui d'un sigle d'espèce rare aperçu dans le désert. Ce patronyme de consonance hispanique fera croire parfois à l'origine séfarade de ce Polonais. En 1946, il est séjourné au Congrès de la Biélorussie. Un an plus tard, Ben Gourion l'envoie aux États-Unis puiser des armes dans les surplus de guerre.

A l'ombre du premier ministre, M. Pérès commence alors son ascension dans l'appareil travailliste. Il est l'un des artisans de la campagne de Soez et accomplit à l'époque près de cent visites en France. Vice-ministre de la défense, il devient, en 1959, ministre à part entière. En 1960, il est au cœur de cette opération clandestine qui change de nom, adoptant celui d'un sigle d'espèce rare aperçu dans le désert. Ce patronyme de consonance hispanique fera croire parfois à l'origine séfarade de ce Polonais. En 1946, il est séjourné au Congrès de la Biélorussie. Un an plus tard, Ben Gourion l'envoie aux États-Unis puiser des armes dans les surplus de guerre.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

Politicien patient et réaliste, attaché à la recherche d'un consensus, M. Pérès sous-estime, en cas de victoire indiscutable de son parti, le rôle-clé de la Bible et de Tolstoï, il débarque à l'âge de onze ans en Palestine où son père, parti en éclaireur, vient d'ouvrir un magasin. A quatorze ans, il rejoint un village de jeunesse, celui sur les rives du lac Hérmon, où il se consacre à l'étude de la Bible et de la Torah.

Se rencontre avec Ben Gourion scelle son destin. Il devient secrétaire général des Jeunes ouvriers du Parti travailliste Mapam et accompagne des passeurs d'armes dans le désert. C'est au cours de cette expédition clandestine qu'il change de nom, adoptant celui d'un sigle d'espèce rare aperçu dans le désert. Ce patronyme de consonance hispanique fera croire parfois à l'origine séfarade de ce Polonais. En 1946, il est séjourné au Congrès de la Biélorussie. Un an plus tard, Ben Gourion l'envoie aux États-Unis puiser des armes dans les surplus de guerre.

A l'ombre du premier ministre, M. Pérès commence alors son ascension dans l'appareil travailliste. Il est l'un des artisans de la campagne de Soez et accomplit à l'époque près de cent visites en France. Vice-ministre de la défense, il devient, en 1959, ministre à part entière. En 1960, il est au cœur de cette opération clandestine qui change de nom, adoptant celui d'un sigle d'espèce rare aperçu dans le désert. Ce patronyme de consonance hispanique fera croire parfois à l'origine séfarade de ce Polonais. En 1946, il est séjourné au Congrès de la Biélorussie. Un an plus tard, Ben Gourion l'envoie aux États-Unis puiser des armes dans les surplus de guerre.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

M. Pérès se voit ensuite attribuer des portefeuilles d'importance secondaire. Peu compromis dans les « négligences » de la guerre de Kippour, il brigue, en 1974, la succession de Golda Meïr, mais le parti lui préfère M. Rabin dont il devient le ministre de la défense. En avril 1977, il accède enfin à la direction du parti, quelques semaines seulement avant le scrutin historique qui porte au pouvoir le Likoud de M. Begin.

Champ libre pour Damas au Liban

De notre correspondant

Beirut. - La Knesset ingouvernable qui semble être sortie des urnes en Israël risque d'augmenter l'incertitude concernant la politique du pays au Liban et d'y prolonger le statu quo, bloquant ou même temps les perspectives de relance des efforts en vue d'une solution globale de la crise au Proche-Orient. En effet, sauf hypothèse d'un cabinet d'union nationale, le nouveau gouvernement israélien sera sans doute faible et hors d'état de prendre les décisions radicales nécessaires à un règlement du problème du Liban du Sud, a fortiori de la crise du Proche-Orient. Le poids prévisible des petits partis, notamment de l'extrême droite en cas de retour du Likoud au pouvoir, cause de l'inquiétude dans le monde arabe.

Malgré la guerre d'usure subie par son armée en territoire libanais du fait d'une résistance dont le harcèlement est quotidien (les Israéliens ont eu trois morts durant les dernières quarante-huit heures et leurs alliés libanais de l'armée du Liban du Sud, un mort et trois blessés), on imagine mal ici qu'une décision importante puisse être prise

avant qu'Israël ne sorte de sa crise politique. La résistance est certes limitée, pour ce pas dire exclusive, le fait des chutes libanaises. Souterraine et continue, elle est exemplaire et constitue, comme le soulignent les chefs du mouvement chiite Amal, une leçon à la résistance palestinienne elle-même, qui n'a jamais su joggier pareille épreuve à l'État hébreu.

La fermeture du bureau de liaison israélien de Dbayeh (banlieue chrétienne de Beyrouth) étant devenue inévitables après le retrait, ce mardi 24 juillet, des officiers libanais qui y opéraient, et l'absence de l'ambassadeur israélien du 17 mai 1983 ayant été déclaré caduc, le gouvernement libanais souhaite à présent négocier de nouveaux arrangements de sécurité avec Israël, ce qui sera encore plus difficile dans la situation présente.

Des quatre pays arabes voisins d'Israël les plus directement concernés par la politique de Jérusalem, la Syrie apparaît le plus favorable dans l'immédiat par la nouvelle donne politique en Israël. La situation flottante dans ce pays devrait, en effet, laisser à Damas le champ libre pour consolider sa position de force au Liban - d'autant plus qu'une aventure militaire israélienne semble plus qu'improbable. La Jordanie, par contre, souhaitait manifestement une victoire travailliste qui aurait donné du crédit à sa politique fondée sur la négociation d'un retrait israélien de Cisjordanie. Faute de quoi, son rapprochement avec l'O.L.P. de M. Arafat perd beaucoup de sa signification. Quant à l'Égypte, déjà en attente, elle se trouve dans une position confortable, étant sortie du ghetto où l'avaient placée les accords de Camp David, tout en maintenant son traité de paix avec Israël. Le président Moubarak peut donc « laisser venir ».

LUCIEN GEORGE.

ISTH Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

G.F.P.A.
Centre de Formation Professionnelle et d'Analyses

- Préparation complète Septembre
- Places limitées

Centre AUTEUIL 6, Av. Léon-Henney
75016 Paris - Tel. : 224.10.72

Centre TOULBIAC 83, Av. d'Italie
75013 Paris - Tel. : 685.59.35

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

Le président M. Begin...

مركز الأبحاث

ASIE

Philippines

Le président Marcos n'envisage pas de rétablir dans l'immédiat la loi martiale

Le président philippin, M. Ferdinand Marcos, a écarté lundi 23 juillet, dans son discours sur l'état de la nation, prononcé à l'ouverture du nouveau Parlement, l'hypothèse d'un rétablissement imminent de la loi martiale. Le retour au régime de 1972 faisait l'objet de rumeurs persistantes à Manille. L'archevêque de la capitale philippine, le cardinal Jaime Sin, a multiplié ces derniers jours les appels au chef de l'Etat. Il a demandé que soit mis fin à « tous les actes et mesures autoritaires » et qu'une amnistie soit prononcée pour les prisonniers politiques. En outre, Mgr Sin a mis en garde le président Marcos contre tout retour à la loi martiale pour sauver un « régime à l'égoïste » (Le Monde du 20 juillet), assurant que cela ne conduirait qu'à un « bain de sang ».

L'Etat. Mais l'Organisation démocratique nationaliste unie (UNIDO), qui regroupe une quinzaine de mouvements de l'opposition, passe, dans ces conditions particulièrement difficiles, de quinze élus à soixante-trois. M. Marcos avait prévu publiquement une « vingtaine » de députés d'opposition dans le nouveau Parlement. Les nouveaux élus, dont certains l'ont emporté sur des ministres, se sont joints aux manifestants.

Inquiétude des petits épargnants

De plus, la situation se dégrade dans certaines provinces où la branche armée du Parti communiste, la Nouvelle Armée du peuple (NAP), a considérablement accru ses attaques contre l'armée. L'état-major a déclenché l'une de ses plus grandes offensives de ces dernières années contre les maquis communistes, dans la région montagneuse au nord de Manille. Trois mille soldats, soutenus par des hélicoptères et des bombardiers légers, se sont lancés, depuis le début juillet dans la province de Kalinga, à la poursuite de six cents maquisards dont l'un des chefs est le père Conrado Balweg. Les autorités militaires ont offert une prime de 11 000 dollars à toute personne qui leur livrera, mort ou vif, un religieux passé à l'opposition armée depuis 1979.

Le président Marcos sait que cette consultation du 14 mai, marquée par de nombreuses irrégularités et par la longueur inaccoutumée du dépouillement du scrutin - près d'un mois -, a été un désaveu criant pour son régime chancelant. Certes, le parti gouvernemental, le Mouvement pour une nouvelle société (KBL), conserve la majorité absolue des deux cents députés dont dix-sept sont désignés par le chef de

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement ne fera pas davantage de concessions à l'opposition

Managua (AFP). - Le gouvernement sandiniste ne fera pas davantage de concessions à l'opposition pour les élections générales du 4 novembre, a déclaré le lundi 23 juillet M. Bayardo Arce, l'un des dirigeants du Front sandiniste. « Nous vivons une situation de guerre, et il est impossible de parler d'une ouverture plus grande », a-t-il ajouté.

Le candidat éventuel de la Commission nationale démocratique, qui regroupe quatre partis d'opposition, M. Arturo Cruz, de retour à Managua lundi après deux ans d'exil aux Etats-Unis, a affirmé qu'il n'était pas question de donner un chèque en blanc au gouvernement sandiniste en participant à des élections qui ne satisfaiseraient pas les aspirations démocratiques du peuple. Le Front sandiniste organise des élections pour « calmer l'opinion publique internationale », a-t-il ajouté, mais « il appartient à l'opposition de faire en sorte que cette consultation apporte également quelque chose au peuple ».

L'opposition n'ayant menacé de boycotter le scrutin si elle n'obtenait pas certaines garanties (amnistie, ouverture d'un « dialogue national » et même changement du calendrier électoral), M. Bayardo Arce a déclaré que les partis qui participeraient à ce boycottage perdraient tous leurs droits.

AFRIQUE

BIBLIOGRAPHIE

« LAICITÉ ISLAMIQUE EN ALGÉRIE »

d'Henri Sanson

La religion régit mais ne gouverne pas

« Ceci tuerà cela », prédisait Victor Hugo à propos de l'interminable confrontation de la fin du siècle dernier entre les « jeunes turcs » de la laïcité et les tenants de l'Eglise. C'est effectivement en France (qui englobait alors l'Algérie) que la laïcité allait trouver son expression la plus homogène.

En intitulant son livre *Laïcité islamique en Algérie*, Henri Sanson, Algérien d'origine française et catholique, résume l'équilibre et les interrogations qui caractérisent les rapports entre le religieux et le politique dans les pays d'Islam. Y apparaît également, en filigrane, l'ascendant ambivalent qu'exerce la doctrine française de la laïcité, laquelle a inspiré, un peu indirectement, le législateur algérien.

Inspiration mais non imitation. L'articulation du sacré et du pouvoir en Algérie s'est manifestée vigoureusement dès l'apparition du premier mouvement nationaliste avec l'émir Abdelkader, vers 1835-1845. Aussi, souligne l'auteur, « l'Algérie est un pays musulman, à la fois semblable et différent (des autres Etats islamiques). Son islamité est à la fois commune et originale ».

En effet, lorsqu'on considère l'expérientielle des nations musulmanes modernes, on s'aperçoit que les conditions locales déterminent des formes spécifiques à chaque système politique.

Henri Sanson, qui présente son travail comme un essai de « sociologie religieuse », s'appuie essentiellement sur des textes officiels ou fondamentaux de l'Algérie indépendante se rapportant au rôle et au statut que l'Etat confère à l'Islam. La Constitution de 1976, en vigueur, stipule que le président de la République doit être « de confession musulmane » et qu'il doit « respecter et glorifier la religion islamique ».

Le livre traite également des rapports islam-parti, islam-peuple et islam-nation. L'auteur expose avec une neutralité bienveillante la « doctrine » algérienne de ce qu'il considère comme une « laïcité islamique ». Les textes officiels sont accompagnés de citations de la presse, d'intellectuels, d'étudiants, etc. L'auteur remarque que « l'Islam algérien est objet d'institutions écrites ». On peut lui reprocher d'avoir omis de faire le départ entre les textes et les actes de leur mise en pratique.

La laïcité algérienne est, selon lui, « confessionnelle » et il ajoute : « l'Islam régit, c'est la religion de l'Etat. Mais l'Etat gouverne, et lui

seul, en matière d'affaires religieuses (l'Islam est religion d'Etat) et en matière d'affaires politiques (il n'y a pas d'imamat) ». Le résultat en est que « l'Islam régit, et le parti (FLN) détermine son statut politique ». L'Islam régit mais non les hommes de religion fermés, homologués et pensionnés par l'Etat algérien. L'auteur en déduit que, « entre l'Islam et le pouvoir, il n'y a ni fusion ni séparation, il y a une intégration ». On peut regretter qu'Henri Sanson n'ait pas étudié les incidences de cette « laïcité islamique » sur l'Instruction publique, d'autant plus que ces dernières années des matières religieuses ont été intégrées au cursus ordinaire.

A un prélat libanais qui s'enquerra du statut de la laïcité en Algérie, un responsable algérien répondit que, la position musulmane étant quasiment totalement musulmane, la question ne se posait pas. Réponse instructive, car si, comme l'observe l'auteur, « l'instauration d'un pluralisme religieux communautaire est un des signes de la laïcité effective », il n'est pas le seul ni le plus décisif.

« La liberté de conscience est garantie » par la Constitution. Il eût été intéressant d'appréhender les implications de cette garantie. Inclut-elle les cultes non abrahamiques et à plus forte raison l'athéisme ? Si la liberté religieuse est celle de vivre et de se mouvoir à l'intérieur de sa tradition, n'est-elle pas aussi celle de pouvoir y entrer et en sortir ? Sans constituer une version musulmane du gallicanisme, le statut de l'Islam en Algérie est néanmoins spécifique. Le mariage civil existe, le code pénal reste largement inspiré de la législation française, le code de la famille, voté récemment, est plus ouvert aux évolutions que ceux de la plupart des autres pays arabes. Les établissements islamiques sont tout simplement inconcevables en Algérie. Il y a seize sièges en Algérie, saint Augustin, promoteur de la théorie des deux glaives, donnait la primauté à celui de l'Eglise sur celui de l'Etat. « L'Algérie n'est vit en tension entre la confessionnalité et la laïcité », conclut à juste titre Henri Sanson. Ces oscillations de balancier stentent de la vitalité d'une société, mais bien fort qui pourra dire où et quand s'arrêtera le pendule.

SLIMANE ZEGHDOUR.

« Laïcité islamique en Algérie », Henri Sanson ; Editions du CNRS, Paris, 80 F.

EUROPE

Danemark

M. Christophersen quitte le ministère des finances pour la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Copenhague. - Le premier ministre, M. Poul Schlüter, a procédé, lundi 23 juillet, à un remaniement de son cabinet après la décision de M. Christophersen, le ministre des finances (libéral), d'abandonner ses fonctions pour occuper, à partir du 1^{er} janvier 1985, le poste réservé au Danemark au sein de la Commission européenne. C'est le premier remaniement d'une équipe où les conservateurs et les libéraux disposent, depuis vingt-deux mois, de huit portefeuilles chacun, le Centre-démocrate de quatre et les chrétiens populaires d'un.

Après les élections anticipées de janvier 1984, à l'issue desquelles les conservateurs avaient quasiment doublé le nombre de leurs mandats à la Chambre, M. Schlüter avait préféré s'en tenir au statu quo pour sauvegarder la bonne entente entre les membres d'un cabinet fragile et quasi minoritaire. M. Schlüter a, une fois encore héli, choisi la voie de la modération. Après de longs entretiens avec M. Christophersen, qui a plaidé avec zèle la cause des libéraux, il s'en est tenu à un minimum de changements : les finances reviennent à un conservateur, M. Palle Simonsen, qui était jusque-là ministre des affaires sociales ; celles-ci sont confiées à une libérale, M^{me} Elsebeth Koch-Petersen, précédemment ministre des cultes.

M. Christophersen est un peu le Delors danois ; il était considéré lui aussi comme le garant le plus sérieux de la politique de redressement de son gouvernement, et les milieux d'affaires regrettent son départ.

C. O.

Pologne

Premiers bénéficiaires de l'amnistie, quatre-vingt-deux détenus ont été libérés

Quatre-vingt-deux détenus polonais bénéficiant des mesures d'amnistie décrétées par le gouvernement sont sortis de prison lundi 23 juillet. L'agence PAP a précisé que dix détenus politiques figuraient parmi eux, sans toutefois indiquer leur identité. La remise en liberté des six cent cinquante-deux prisonniers politiques et d'une partie des trente-cinq mille condamnés de droit commun concernés par l'amnistie devrait intervenir dans un délai maximum d'un mois.

Après Washington, où une levée partielle des sanctions contre la Pologne est envisagée, la Communauté européenne a accueilli lundi « favorablement » la décision des autorités de Varsovie. Dans un communiqué publié au cours de leur réunion à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des Dix espèrent que l'amnistie « sera suivie de nouvelles mesures de nature à encourager la réconciliation nationale ». Ils espèrent également que cette décision « reflète le désir du gouvernement de répondre aux aspirations du peuple polonais à un dialogue et à une réforme ».

Après Washington, où une levée partielle des sanctions contre la Pologne est envisagée, la Communauté européenne a accueilli lundi « favorablement » la décision des autorités de Varsovie. Dans un communiqué publié au cours de leur réunion à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des Dix espèrent que l'amnistie « sera suivie de nouvelles mesures de nature à encourager la réconciliation nationale ». Ils espèrent également que cette décision « reflète le désir du gouvernement de répondre aux aspirations du peuple polonais à un dialogue et à une réforme ».

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL), dont le siège est à Bruxelles, a estimé pour sa part que l'amnistie n'était qu'une demi-mesure et regretté que M. Bogdan Lis, ancien responsable de Solidarité, n'en bénéficie pas. « Si le prix de la liberté est la silence et la résignation, déclare l'organisation, l'amnistie annoncée à Varsovie n'est qu'une mesure superficielle destinée à un marchandage économique. » - (AFP, AP.)

URSS

Le ministre préférerait les datchas aux musées

Il ne se passe guère de jour sans que la presse soviétique ne fasse mention d'une nouvelle victoire de la lutte contre la corruption. Cette tentative d'assainissement amorcée dès avant la mort de Brejnev, alors qu'Andropov devenait de plus en plus puissant au sein de la direction soviétique, n'a pas cessé avec la disparition de son inspirateur. M. Tchernenko poursuit-il de son plein gré la politique de son prédécesseur, ou est-il contraint à la sévérité par certains membres du bureau politique ? La question reste ouverte. Toujours est-il qu'on a annoncé au cours des derniers jours l'exécution du directeur du Gastronom n° 1 de Moscou, plus connu sous son nom pré-révolutionnaire de magasin Eliseiev, des limogés en Kirghizie et en Géorgie, après une purge en Ouzbékistan.

La dernière personnalité en date à avoir été chassée par la brasse justicière du parti est un certain M.S. Fadeev, ministre des logements et des services municipaux de la République autonome de Oudmourte. Il s'agit d'un petit territoire situé à un millier de kilomètres à l'est de Moscou, sur la boussole de la Kamà qui compte 1 400 000 habitants.)

Salon la Pravda du lundi 23 juillet, M. Fadeev avait utilisé les 100 000 roubles (1 100 000 francs) destinés à un musée « consacré à la mémoire d'un personnage célèbre des Oudmourtes » pour se faire construire une somptueuse datcha dans les environs de Moscou. Quand il ne l'occupait pas lui-même avec sa famille, il la mettait généreusement à la disposition de ses subordonnés. Ceux-ci avaient d'autant plus de raison de faire les trafics de leur patron qu'ils avaient également l'habitude d'aller se détendre dans une autre villa que M. Fadeev s'était fait bâtir tout aussi illégalement en Oudmourte.

Bien que saisi de l'affaire en 1980, le conseil des ministres des Oudmourtes s'était systématiquement refusé à sanctionner M. Fadeev et leurs complices. Seule l'intervention des organes de contrôle du comité central a mis un terme aux malversations. Le ministre a été démis de ses fonctions et exclu du parti.

La multiplication des articles de ce genre dans la presse soviétique est un avertissement à tous les responsables qui n'ont pas construit leur maison de campagne à la sueur de leur front...

M. Sham

Il n'y paraît

Inde

La Fédération des étudiants sikhs déclare une « guerre de libération » au Pendjab

New-Delhi. - (Reuter-UPI-AFP). - La Fédération indienne des étudiants sikhs (interdite), dont certains membres sont dans la clandestinité, a déclaré, samedi 21 juillet, une « guerre de libération » au Pendjab. Dans un communiqué, elle affirme qu'un « point de non-retour » a été atteint dans cet Etat, et qu'elle entend le libérer « d'un gouvernement (celui de M^{me} Gandhi) dénué de dignité et de respectabilité ». Le président de la Fédération a été tué dans le Temple d'or d'Amritsar, lorsque celui-ci a été investi, le 6 juin, par l'armée indienne.

Dimanche, 187 manifestants sikhs ont été interpellés dans la ville sainte, alors qu'ils criaient des slogans hostiles à la présence de l'armée indienne dans le Temple, où plusieurs milliers de volontaires ont commencé à réparer les dégâts causés aux bâtiments par les combats de juin. Cinq hauts dignitaires religieux sikhs d'Amritsar ont « excommunié » Santa Singh, chef de la secte Nihang, pour avoir commencé ces travaux à la tête de volontaires sikhs et hindous, sans attendre le retrait des forces armées.

D'autre part, une importante brèche, sans doute consécutive à un sabotage, a été constatée dans l'un des grands canaux du Pendjab, utilisé pour l'irrigation et l'alimentation en eau, et desservant aussi les Etats voisins de l'Haryana et du Rajasthan.

A New-Delhi, le gouvernement a annoncé, lundi 23 juillet, que le Pendjab avait été déclaré « pour six mois » « région touchée par le terrorisme » et que trois tribunaux d'exception avaient été constitués pour traduire en justice les extrémistes (Le Monde du 16 juillet). Plus de quatre mille militants sikhs ont été arrêtés au cours des derniers mois. En vertu de dispositions sur la sécurité nationale, ils peuvent être détenus pendant deux ans sans procès. Les autorités ont précisé que les jugements ne pourront être prononcés en séance publique.

Les élus de l'opposition ont quitté, lundi, les deux chambres du Parlement. A la Chambre des députés, ils ont voulu protester ainsi contre le projet d'une motion qu'ils voulaient déposer sur la situation dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire ; à la Chambre haute, ils ont reproché au gouvernement de ne pas avoir donné suffisamment de détails sur les « préférences étrangères » dans son Livre blanc sur la situation au Pendjab.

A ses lecteurs qui vivent hors de France
Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION
INTERNATIONALE
Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien

LES MAÎTRES DU ROMAN POLICIER
24 volumes parus
Une nouvelle série
A découvrir sous Le Masque



politique

LA FORMATION DÉFINITIVE

M. Fabius... et quarante-deux autres

On ne dilapide pas son bien le plus précieux, c'est-à-dire l'image de la jeunesse et de la modernité - que M. Mitterrand a voulu imposer en nommant M. Fabius à Matignon. A la lecture de la liste complète du gouvernement, publiée lundi 23 juillet (nos dernières éditions), il apparaît que le premier ministre - « jeunesse et modernité » réunies - incarne à lui seul, ou presque, la nouveauté, l'ouverture et le changement dans la continuité.

L'arrivée de deux députés socialistes, MM. Martin Malry (mitterrandiste) et Jean-Marie Bockel (CERES), celle de deux vedettes extra politiques, le patineur Alain Calmat et le volcanologue Haroun Tazieff, l'entrée du président du MRG, M. Jean-Michel Baylet, ne dispersent pas l'attention. Elles se réduisent en rien la performance attendue du premier ministre.

Pas plus que la nomination, la semaine dernière, d'un scientifique, M. Henri Curien, à la recherche, ou les retours de M. Pierre Joxe et surtout de M. Jean-Pierre Chevènement, lequel il vaut mieux avoir silencieux dedans que contestataire dehors. Le gouvernement, c'est M. Fabius... Et quarante-deux autres. Il est vrai que le président de la République et le premier ministre ont été aidés par le fait qu'il est

préférable, dans une période difficile pour les socialistes, d'éviter de provoquer, en remaniant trop profondément le gouvernement, des élections législatives partielles hasardeuses.

Outre les quatre ministres communistes du troisième gouvernement Mauroy, ne sont partis que M. Mauroy lui-même, M. Jacques Delors, qui n'était pas député, et M. Jean Benoit, doyen de l'ancienne équipe, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, ancien député de la Nièvre.

La constitution du premier gouvernement de M. Fabius ne traduit pas une recherche de l'ouverture politique. Trois personnalités non politiques (MM. Curien, ministre de la recherche et de la technologie; Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports; Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la préservation des risques naturels et technologiques) ont rejoint le cabinet. L'équipe, après le départ des communistes, se couvre à gauche, en direction de MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement.

Le « vaste ministère de l'énergie » offert par M. Fabius aux communistes s'est transformé, le

gouvernement au complet, en un simple secrétaire d'Etat attribué à M. Martin Malry, mitterrandiste fidèle. Les transports, ancien domaine de M. Charles Fiterman, font partie du ministère attribué à M. Quélicq, mais sont délégués à un secrétaire d'Etat, M. Jean Auroy.

Les amis de M. Mauroy sont bien traités. Outre M. Michel Delebarre, son ancien directeur de cabinet, devenu ministre de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle, M. Jean Le Garrec, tout en restant secrétaire d'Etat, prend en charge la fonction publique, tous secteurs laissés vacants par les communistes. Le CERES a deux représentants supplémentaires, MM. Chevènement et Jean-Marie Bockel, jeune député du Haut-Rhin. En revanche, les rocardiens ne sont pas mieux lotis qu'auparavant.

Parmi les promotions, outre celles de M^{me} De-foix et Bouchardou, devenues ministres (affaires sociales pour la première, environnement pour la seconde), ainsi que l'élargissement des compétences de M^{me} Cresson (elle ajoute l'industrie au commerce extérieur), il faut remarquer celle de M. Roger-Gérard Schwartzberg (MRG), qui, secrétaire d'Etat sans attribution particulière auprès du ministre de l'édu-

cation nationale, prend aujourd'hui en charge l'Université.

En revanche, M. Joseph Francocci, pour lequel avait été créé le secrétariat d'Etat à la sécurité publique, en août 1982, après l'attentat de la rue des Rosiers, retourne à ses premières occupations, les personnes âgées et les retraités. Cela permet à M. Pierre Joxe de récupérer toutes les attributions habituelles du ministère de l'Intérieur. La « réorganisation » de M^{me} Edvige Arico, qui, de ministre déléguée à la jeunesse et aux sports, devient secrétaire d'Etat, s'est occupée de la défense, poste occupé pour la première fois par une femme.

Dans ce gouvernement socialiste quasi homogène, les mitterrandistes fidèles du président accroissent leur influence. Placés aux postes-clés, avec des attributions parfois renforcées, ils devraient assurer à l'équipe de M. Fabius une cohésion et une dynamique qui feraient défaut au gouvernement de M. Mauroy. C'est du moins le reproche que certains d'entre eux, M. Joxe notamment, lui adressent.

J.-Y. L.

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT Ceux qui changent

Premier ministre	M. LAURENT FABIUS, PS
MINISTRE D'ÉTAT	
Plan et aménagement du territoire	M. Gaston Defferre, PS (1) (2)
MINISTRES	
Economie, finances et budget	M. Pierre Bérégovoy, PS (2)
Carte des secours, ministre de la justice	M. Robert Badier, PS
Relations extérieures	M. Charles Hernu, PS
Défense	M. Charles Hernu, PS
Intérieur et décentralisation	M. Pierre Joxe, PS (4)
Agriculture	M. Michel Rocard, PS
Redéploiement industr. et commerce extér.	M ^{me} Edvige Arico, PS (3)
Éducation nationale	M. Jean-Pierre Chevènement, PS (4)
Affaires sociales et solidarité nationale	M ^{me} Georgina Duroz, PS (1)
Urbanisme, logement et transports	M. Paul Quilès, PS (3)
Commerce, artisanat et tourisme	M. Michel Crépeau, MRG (3)
Affaires européennes et porte-parole	M. Roland Dumas, PS
Travail, emploi et formation professionnelle	M. Michel Delebarre, PS (4)
Environnement	M ^{me} Edvige Bouchardou, PSU (1)
Recherche et technologie	M. Hubert Curien (4)
MINISTRES DÉLÉGUÉS	
Culture	M. Jack Lang, PS
Après du premier ministre, chargé des droits de la femme	M ^{me} Yvette Rouby, PS
Jeunesse et sports	M. Alain Calmat (4)
Après du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement	M. André Labarrière, PS
Après du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement	M. Christian Nucci, PS
Après du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT	M. Louis Mouchard, PS
SECRETAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE	
Après du ministre de la défense	M ^{me} Edvige Arico, PS (1) (2)
Après du premier ministre, chargé de la fonction publique et des simplifications administratives	M. Jean Le Garrec, PS (2)
Après du premier ministre chargé des techniques de la communication	M. Georges Fillion, PS
Après du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget	M. Henri Emmanuelli, PS
Après du ministre de l'Énergie, des mines et du pétrole, chargé de la consommation	M ^{me} Catherine Labarrière, PS
Après du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées et des retraités	M. Joseph Francocci, PS (2)
Après du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées et des retraités	M. Joseph Francocci, PS (2)
Après du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre	M. Jean Lacroix, PS
Après du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé de l'énergie	M. Martin Malry, PS (4)
Après du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé	M. Edmond Hervé, PS
Après du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés	M. L.-M. Michel Baylet, MRG (4)
Après du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt	M. Raymond Courrière, PS
Après du premier ministre, chargé de la préservation des risques naturels et technologiques majeurs	M. Haroun Tazieff (4)
Après du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique et technologique	M. Roland Carraz, PS (2)
Après du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, chargé de la mer	M. Guy Lagarde, PS
Après du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme	M. Jean-Marie Bockel, PS (4)

(1) Changement de titre.
(2) Changement d'attribution.
(3) Voie ses attributions accrues.
(4) Nouveau membre du gouvernement.

M. Roger-Gérard Schwartzberg : dans les coulisses de l'éducation nationale

Pendant les seize mois qu'il a passés comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, M. Roger-Gérard Schwartzberg aura dû souvent méditer la cruauté de sa propre affirmation, formulée il y a sept ans : « Il faut abolir l'Etat-spectacle ». Seize mois que cet homme de quarante et un ans, nommé en mars 1983 auprès de M. Savary à l'âge de la pénombre. Le brillant universitaire, président du Mouvement des radicaux de gauche, entré alors au gouvernement, où la présence d'un deuxième radical s'imposait en vertu de la règle du dosage. Placé auprès du ministre de l'éducation nationale, qui n'en demandait pas tant, l'auteur de la dénonciation du « système » en politique aurait, pensait-on néanmoins, mettre en valeur et en lumière les choix du ministère. M. Savary, par inclination et vertu démocratique, répugnait à l'inflation de paroles. A son secrétaire d'Etat de rétablir l'équilibre. Il en avait le talent.

Ses attributions ne lui permettaient guère. Sauf devant les parlementaires, où il fut souvent désigné pour répondre aux « questions au gouvernement », ses activités et ses propos étaient cantonnés aux équipements et constructions scolaires et universitaires, au développement de l'action culturelle. Il fut cependant l'attaché à développer une opération lancée à la demande du président de la République : la formation de jeunes chômeurs à l'informatique par des volontaires du contingent, diplômés de grandes écoles ou d'universités. Pour le reste, M. Roger-Gérard Schwartzberg s'en tint à l'application de ses propres écrits tel qu'en 1974. Désignant les secrétaires d'Etat autonomes mis en place par M. Giscard d'Estaing, et qu'il surmontait des « ministricules », M. Schwartzberg définissait les autres secrétaires d'Etat, ceux qui secondaient un ministre, tels qu'il le devint lui-même le 24 mars 1983 : « Ils sont à l'école de la modestie. De simples assistants, des apprentis placés auprès d'un maître ».

M. Jean Gatel : le réorganisateur des réserves

Nommé en octobre 1983 au secrétariat d'Etat à la défense, M. Jean Gatel, trente-six ans, s'est particulièrement attaché à définir une politique de mobilisation des réservistes dans le cadre d'une nouvelle organisation de la défense militaire du territoire qui confie à la gendarmerie la protection de « points sensibles » jusqu'à présent attribuée à l'armée de terre.

C'est avec l'aide du Conseil national des réserves que M. Gatel a pu jeter les bases de cette réforme, qui prévoit d'insérer une « première » réserve de six cent mille hommes entraînés à l'occasion de périodes éblouissantes de quatre à cinq jours par an, pendant cinq ans après la fin de leur service. Les autres réservistes seraient mis à la disposition du ministre de l'Intérieur pour des missions de protection civile.

Le secrétaire d'Etat, qui est enseignant de formation, a d'autre part été chargé de veiller à la réorganisation des études dans les écoles militaires, notamment à Saint-Cyr et dans certains établissements de formation des sous-officiers pour lesquels la durée des études a été augmentée de façon à accroître le temps consacré à la formation générale des cadres.

M. Roland Carraz : un nouvel élan au « tourisme vert »

M. Roland Carraz, membre du CERES, est proche de M. Jean-Pierre Chevènement, qui lui avait confié en 1982 une mission sur la recherche en éducation et en socialisation de l'enfant. Discrète, mais efficace, il a donné un nouvel élan au « tourisme vert » et au « tourisme fluvial ». Il voulait également lancer le « tourisme industriel ». Secteur économique en expansion et créateur d'emplois, l'industrie des voyages et des loisirs fait vivre aujourd'hui en France près de cinq millions de personnes. L'objectif du gouvernement était de faire passer l'excédent de la balance touristique (22,5 milliards de francs en 1983) à un chiffre régulier de 50 milliards de francs au cours des années 90.

Enfin, les initiatives du secrétaire d'Etat, rattaché au commerce exté-

Celui qui arrive M. A. Calmat : à plus d'un titre

M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, s'était retiré de la compétition sportive après avoir remporté en 1965 à Colorado Springs (États-Unis) le championnat du monde de patinage artistique pour se consacrer à des études de médecine qu'il avait menées de pair avec ses disciplines sportives. Après avoir été fait, à titre honorifique, chevalier de la Légion d'honneur en 1966, l'année suivante, Alain Calmat réussit à passer le concours d'internat des hôpitaux de Paris. Il devint, quelques années plus tard, chirurgien des hôpitaux.

M. Calmat a été pendant une quinzaine d'années un champion populaire en France où il incarnait les mérites d'un jeune sportif ayant atteint le niveau international tout en poursuivant des études longues et difficiles. En effet, dès l'adolescence, il s'entraînait chaque jour à la patinoire de Boulogne-Billancourt et rentrait le soir à passer à ses chères par correspondance afin de passer ses diplômes.

Alain Calmat, plusieurs fois champion du monde, a obtenu une médaille d'argent en 1964 aux Jeux olympiques d'Innsbruck. Il avait alors manqué de peu une médaille d'or pour avoir tenté imprudemment une triple boucle, figure qu'il était alors le seul à réviser au monde. L'année suivante il s'était abstenu de tenter à nouveau cet exploit à Colorado Springs, ce qui lui avait permis de devenir champion du monde. Il avait pensé à cause de cette prudence ne pas s'être retiré en beauté, mais Alain Calmat, à qui le patinage artistique avait donné une ouverture sur le monde, pouvait alors dire : « Je dois au sport non pas une aide matérielle, mais bien plus que cela, des relations humaines, des voyages au bout du monde et surtout la joie qui naît pour l'homme de la victoire sur l'adversaire ».

Après son retrait de la compétition, le docteur Calmat exprima à plusieurs reprises les difficultés qu'il avait à s'imposer en tant que médecin alors qu'il était toujours resté pour sa clientèle le champion du monde de patinage artistique. Mais la pratique s'abandonna jadis totalement son ancienne discipline, il devint en 1974 dirigeant de la Fédération française des sports de glace, particulièrement chargé du patinage artistique. A ce poste, ses idées de gauche l'amenaient à favoriser le sport de masse plutôt que le sport d'élite.

Il devint, en 1976, chirurgien chef du centre hospitalier de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et fut nommé, le même année, commandeur de l'Ordre national du mérite et membre du conseil de cet ordre. Mais en 1981, après la déclaration du général de Gaulle, grand chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, qui annonçait qu'il démissionnerait de ses fonctions en cas d'élection de M. Mitterrand, le docteur Calmat avait répondu en démissionnant à son tour du conseil de l'Ordre national du mérite. — Ch. C.

TROIS NOUVEAUX DÉPUTÉS

M. Martin Malry, nommé secrétaire d'Etat chargé de l'énergie auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, devrait être remplacé, comme député du Lot, par son suppléant, M. Edmond Massaud.

[Né le 25 août 1908 à Lanize (Lot), maire de cette commune, M. Massaud est conseiller général de Souillac depuis 1951. Agricultrice, syndicaliste agricole, il a été président de la Fédération nationale des planteurs de tabac.]

M. Jean-Marie Bockel, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce et de l'artisanat et du tourisme, devrait être remplacé, comme député du Haut-Rhin, par son suppléant, M. Jean Grinmond.

[Né le 13 juin 1930 à Belfort, M. Grinmond, ancien ouvrier et syndicaliste à la Société alacienne de construction mécanique, est permanent du PS et président du groupe socialiste au conseil municipal de Mulhouse.]

M. Jean-Michel Baylet, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures devrait être remplacé comme député de la deuxième circonscription de Tarn-et-Garonne par M. Pierre Larroque.

[Né le 7 avril 1915 à Meuzac (Tarn-et-Garonne), M. Pierre Larroque, agriculteur, est président de la caisse départementale de Crédit agricole. Maire de son commune natale depuis vingt-trois ans, M. Larroque (MRG) est le suppléant de M. Baylet depuis la première élection de ce dernier à l'Assemblée nationale en 1978.]

M. DIDIER BARLÉNI, ancien président du Parti radical, ancien député UDF : « Les socialistes, livrés à eux-mêmes, forment maintenant un monstre qui déboule dangereusement sur la voie publique. Quant aux suppléants radicaux de gauche, ils font une singulière opération. Ils font de l'élargissement de la majorité présidentielle, ils participent à son réajustement et leur président, désormais au gouvernement, est condamné à devenir un muet du sérail. On espère au moins que cette triste réalité ouvrira les yeux à ceux qui, au centre gauche, se sont laissés dupes par l'opération Sturz-Doubin ».

J.-Y. L.

« M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur de Seine-Saint-Denis, a commenté, le lundi 24 juillet, le retrait des ministres communistes du gouvernement : « Les communistes, a-t-il déclaré, n'ont pas pris la bonne voie pour peser sur l'avenir : peut-être pour des raisons de débat interne, peut-être par impuissance électorale. Je crains que leur départ ne soit une fuite en avant. » Désormais, a-t-il indiqué, le PC sera jugé par les socialistes « de façon attentive, sur ses actes ». M. Debarge a réaffirmé l'attachement de son parti à « l'union de la gauche dans le cadre du front de classe », comme elle a été définie, a-

t-il souligné, par les différents congrès du PS.

Au sujet des attaques du RPR sur l'assise populaire du nouveau gouvernement, M. Debarge a estimé que « Chirac ne veut pas comprendre [...] que le premier ministre n'est pas le premier ministre d'un pourcentage, mais le premier ministre du gouvernement de la France ».

« M. Messmer (RPR) : « Renouveler l'Assemblée nationale : le plus tôt sera le mieux. » M. Pierre Messmer, député (RPR) de Moselle et ancien premier ministre, affirma dans son journal électoral, *Presence Lorraine* : « Il faut que la France ait un gouvernement représentant la majorité des Français. Cela ne sera possible que si l'Assemblée nationale est renouvelée. Le plus tôt sera le mieux. [...] Les Français ont montré [le 24 juin] que leur détermination peut réussir, sans sortir de la légalité, à faire plier un pouvoir qui bafouait trop souvent et trop longtemps l'opinion du pays ».

(Publié)
Windscale (Ecosse)
TAUX DE CANCER
MULTIPLIE PAR 50
par suite de fuites de
quelques grammes de
plutonium.
Malville = 5 tonnes de
plutonium.
MALVILLE 4 & 5 AOÛT 84
Programme du rassemblement
dans l'édition du vendredi 20
juillet

DU GOUVERNEMENT

Changements et de s

Sous une apparence simple, le gouvernement de M. Laurent Fabius est en fait un véritable casse-tête. En outre, sept ministres ont disparu, sept nouveaux ont été nommés.

Ceux qui s'en vont

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a été remplacé par M. Jean-Pierre Bockel, député du Haut-Rhin. M. Chevènement a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a été nommé ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a été remplacé par M. Jean-Pierre Bockel, député du Haut-Rhin. M. Chevènement a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a été nommé ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a été remplacé par M. Jean-Pierre Bockel, député du Haut-Rhin. M. Chevènement a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a été nommé ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme.

Ceux dont les attributions sont élargies

M. Laurent Fabius, ministre de l'Intérieur, a vu ses attributions élargies à la présidence du conseil de l'Ordre national du mérite.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a vu ses attributions élargies à la présidence du conseil de l'Ordre national du mérite.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a vu ses attributions élargies à la présidence du conseil de l'Ordre national du mérite.

Ceux qui changent d'attribution

M. Gaston Defferre, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme, a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a été nommé ministre de l'Énergie, du Commerce extérieur et du Tourisme.

L'ASS

M. Didier Barléni, ancien président du Parti radical, ancien député UDF : « Les socialistes, livrés à eux-mêmes, forment maintenant un monstre qui déboule dangereusement sur la voie publique. Quant aux suppléants radicaux de gauche, ils font une singulière opération. Ils font de l'élargissement de la majorité présidentielle, ils participent à son réajustement et leur président, désormais au gouvernement, est condamné à devenir un muet du sérail. On espère au moins que cette triste réalité ouvrira les yeux à ceux qui, au centre gauche, se sont laissés dupes par l'opération Sturz-Doubin ».

مجلس الشعب

DU GOUVERNEMENT DE M. FABIUS

Changements d'hommes et de structures

Sous une apparente stabilité, la structure du gouvernement de M. Laurent Fabius est sensiblement différente de celle de l'équipe de M. Pierre Mauroy. Huit membres de cette dernière s'en vont; sept voient leurs attributions augmentées; huit en changent; neuf nouvelles personnalités entrent au gouvernement. En outre, sept nouveaux postes ministériels sont créés, six disparaissent, sept changent d'intitulé.

Ceux qui s'en vont

MM. Pierre Mauroy; Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget; Charles Fiterman, ministre des transports; Alain Savary, ministre de l'éducation nationale; Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle; Jack Ralim, ministre délégué à la formation professionnelle; Anicet La Porte, secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives; Daniel Benoist, secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Ceux dont les attributions sont élargies

M. Laurent Fabius, de ministre de l'industrie et de la recherche devenant premier ministre; M^{me} Edith Cresson, du commerce extérieur et tourisme passe au redéploiement industriel et au commerce extérieur; Georgina Dufoix, de secrétaire d'Etat chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés devient ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale; M. Paul Quilès ajoute les transports à l'urbanisme et au logement; M. Michel Crépeau prend le tourisme en plus du commerce et de l'artisanat; M^{me} Huguette Bouchardou garde l'environnement mais passe du rang de secrétaire d'Etat à celui de ministre; M. Roger-Gérard Schwartzberg reste secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, mais avec cette fois en charge les universités, alors que précédemment il ne s'occupait que des constructions scolaires, des relations internationales, et de l'action culturelle.

Ceux qui changent d'attribution

M. Gaston Defferre passe de l'intérieur et de la décentralisation, au Plan et à l'aménagement du territoire avec le titre de ministre d'Etat; M. Pierre Bérégovoy quitte les affaires sociales et la solidarité nationale pour gagner l'économie, les finances et le budget; M^{me} Edwige Avice, de ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense; M. Jean Le Garsc'ec devient secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, sans affectation officielle, mais ayant en charge en fait le Plan et l'aménagement du territoire; il garde son titre mais avec la responsabilité de la fonction publique et des simplifications administratives; M. Joseph Franceschi ne s'occupe plus de la sécurité publique, mais des personnes âgées et des retraités; M. Jean Auroux, quitte l'énergie pour s'occuper des transports; M. Jean Galzi, ancien secrétaire d'Etat à la défense nationale, garde le même titre mais prend en charge l'économie sociale; M. Roland Carriz passe du tou-

Ceux qui entrent

LES MINISTRES: MM. Pierre Joxe, intérieur et décentralisation; Jean-Pierre Chevènement, éducation nationale; Michel Delebarre, travail, emploi et formation professionnelle; Hubert Curien, recherche et technologie.

LES MINISTRES DÉLÉGUÉS:

M. Alain Calmat, jeunesse et sports.

LES SECRÉTAIRES D'ETAT:

MM. Martin Melvy, énergie; Jean-Michel Baylet, auprès du ministre des relations extérieures; Haroun Tazieff, prévention des risques naturels et technologiques majeurs; Jean-Marie Bockel, auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Les modifications dans les départements ministériels

SONT CRÉÉS: un ministère du travail, qui avait disparu en mars 1983; à son côté, à l'emploi et à la formation professionnelle, qui relevait d'un secrétaire d'Etat et d'un ministre dans le précédent gouvernement; un secrétaire d'Etat aux universités, qui est rattaché au ministère de l'éducation nationale; un secrétaire d'Etat à l'économie sociale; un secrétaire d'Etat aux risques naturels et technologiques majeurs; un secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères; un secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et technologique; un secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

DISPARAISSENT:

l'autonomie des ministères de la formation professionnelle et de l'emploi, des transports (rattachés au ministère de l'urbanisme et du logement mais dotés d'un secrétaire d'Etat), les secrétaires d'Etat à la sécurité publique, à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés, au tourisme. D'autre part, le temps libre, doté d'un ministre plein en 1981 puis associé à la jeunesse et aux sports, disparaît cette fois complètement. De même la «qualité de la vie», qui était associée à l'environnement, disparaît.

CHANGENT:

l'industrie qui devient redéploiement industriel lequel est associé au commerce extérieur; la recherche, qui quitte l'industrie pour bénéficier, associée à la technologie, d'un ministre plein; le tourisme, qui passe du commerce extérieur au commerce et à l'artisanat; le secrétaire d'Etat à la fonction publique n'est plus associé aux réformes administratives, mais aux simplifications administratives; aux anciens combattants, on ajoute les victimes de guerre; aux personnes âgées, on associe les retraités.

La «disparition» du secrétariat d'Etat aux immigrés et à la famille

Le nouveau découpage du secteur social au sein du gouvernement de M. Laurent Fabius provoque quelques surprises. A peine le ministère du travail, sensiblement étoffé, a-t-il fait sa répartition que, à l'occasion de la nomination des ministres délégués et des secrétaires d'Etat, le secrétariat d'Etat chargé des immigrés, de la population et de la famille disparaît. M. Michel Delebarre, qui a pourtant en charge le travail, l'emploi et la formation professionnelle, n'est «secoursé» par aucun secrétaire d'Etat. Quant à M^{me} Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, elle a auprès d'elle trois secrétaires d'Etat (M. Franceschi, qui retrouve les personnes âgées, M. Hervé, qui garde la santé et M. Courrière, qui conserve les rapatriés), soit un de moins que M. Bérégovoy, en l'occurrence le secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés. M^{me} Dufoix perd M^{me} Dufoux.

La présence - ou l'absence - d'un secrétaire d'Etat aux immigrés est pourtant hautement symbolique. Le premier secrétaire d'Etat n'avait-il pas été confié en 1938 par Léon Blum à Philippe Serre? On devait le retrouver à la Libération. Plus tard, en 1974, après l'élection de M. Giscard d'Estaing, il fut occupé d'abord de manière très éphémère par M. Postel-Vinay puis successivement par MM. Djijon et Stoléru. Après l'élection de M. Mitterrand, M. François Autain fut, dans le deuxième gouvernement Mauroy jusqu'en mars 1983, secrétaire d'Etat chargé de l'immigration, et seulement de l'immigration. Puis M^{me} Dufoix regroupa dans le même secrétariat d'Etat la famille, les immigrés et la population. Exit, les immigrés et la famille.

Le choix de M. Fabius surprend. Certes, la politique de l'immigration - comme celle de la famille - reste

placée (elle l'a confirmée elle-même) sous la responsabilité de M^{me} Dufoux, mais n'avait-elle pas un secteur suffisamment étendu avec la Sécurité sociale et l'action sociale pour justifier l'«aide» d'un secrétaire d'Etat pour un domaine aussi souvent sensible? L'insertion des immigrés et la négociation de l'aide à la réinsertion avec les Etats concernés sont-elles moins prioritaires que les problèmes des rapatriés? Certes, les jalons essentiels de la politique de l'immigration sont posés: les frontières n'ont pas été ouvertes aux migrants, l'aide en retour a été définie, la carte unique de séjour valable dix ans va être créée, et la rigueur - la «fermeté» même - est désormais la règle contre les «clandestins». Mais il y a fort à faire avant qu'immigrés et Français «coexistent harmonieusement»... comme le souhaite toujours le gouvernement.

On peut également s'étonner de la disparition, par la même occasion, du secrétariat d'Etat à la famille. N'est-elle pas contradictoire avec l'inscription, à la demande expresse du chef de l'Etat, de l'assurance d'un «environnement favorable à la famille et à la natalité» parmi les douze programmes prioritaires d'exécution pour le IX^e Plan? N'est-ce pas une absence fâcheuse alors que le gouvernement devait présenter à l'automne son fameux projet de loi sur la famille, déjà retardé? M^{me} Dufoix avait pu mesurer l'utilité d'un tel secrétariat d'Etat. M. Fabius lui marque sans doute une grande confiance en lui donnant la gestion directe d'un secteur aussi vaste. Mais c'est un pavé dans la mare des associations. Et un «vide» préoccupant... même si dès le 25 janvier, M^{me} Dufoix entendait montrer qu'il n'y a eu nul «oubli» dans les priorités du gouvernement en présentant au Conseil des ministres une communication sur la politique familiale.

M. N.

La séparation de la recherche et de l'industrie

Séparer la recherche de l'industrie au sein de deux ministères distincts? C'est une bonne chose, comment le nouveau ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien. Le passé récent a, en effet, montré qu'un ministre, légitimement préoccupé par les difficultés des entreprises industrielles, ne pouvait se consacrer qu'au second rang de ses priorités.

Avec l'organisation du gouvernement de M. Laurent Fabius, voici donc la recherche et la technologie revues à la case départ. Voici retrouvée pour elles cette époque du début des septennats lorsque M. Jean-Pierre Chevènement pouvait leur consacrer tout son temps et toute son énergie. Avec les résultats que l'on sait. Un colloque national qui a rapproché, en janvier 1982, les milieux scientifiques et industriels les plus divers; des créations de postes, en 1982 et 1983, comme on en avait rarement vu de mémoire de chercheur; une ambitieuse loi d'orientation et de programmation, enfin, votée en juillet 1982, qui fixait à 17,8 % la progression annuelle en volume des crédits affectés à la recherche civile.

La, il fallut déchanter et retrouver en 1984 les dures réalités de la conjoncture économique. Mais l'impulsion était donnée, et la recherche restait une des priorités du gouvernement: alors que le budget de l'Etat augmentait de 8,1 % (en valeur), elle voyait le sien croître de 15,3 %. Entre-temps, chercheurs et techniciens ont connu une autre déception. En juin 1982, M. Chevènement, poussé sans doute par un certain goût du pouvoir, mais désireux aussi de lier plus étroitement la recherche et l'industrie, obtint d'être promu à la tête d'un «superministère» à la japonaise. De ministère de la recherche et de l'industrie, celui-ci devint, lorsque M. Fabius en prit la tête en mars 1983, ministère de l'industrie et de la recherche. Simple inversion sans importance, dira le nouvel occupant de la rue de Grenelle, mais qui n'en fut pas moins jugée significative.

Aussi l'annonce de la composition du nouveau gouvernement était-elle attendue par les chercheurs et les techniciens avec une certaine appréhension. Ne verraient-ils pas leur position de traditionnels «seconds» pleinement consacrée avec la nomination à leur tête d'un secrétaire d'Etat? Sans doute, devint-elle à M. Fabius qui, pendant plus d'un an, a appris à les connaître, d'avoir maintenant pour eux un ministre à part entière. Sans doute lui doivent-ils aussi d'être placés sous la tutelle d'un de leurs pairs. Mais les scientifiques peuvent encore attendre les projets du budget 1985 avant de se réjouir pleinement.

ELISABETH GORDON.

L'économie sociale: un Français sur deux

L'économie sociale a désormais son secrétariat d'Etat. Les structures de gouvernement ne sont pas une garantie suffisante pour juger d'une intention politique. Elles ne sont qu'une indication nécessaire.

Dès le début du septennat, l'économie sociale fit son apparition dans les préoccupations gouvernementales, le ministre du Plan, M. Rocard d'abord, M. Le Garsc'ec ensuite, en étant le tuteur. En novembre 1981, un délégué général à l'économie sociale était nommé, M. Pierre Roussel. Le 5 octobre 1983, M. André Henry, ancien ministre du temps libre, lui succédait. On regroupa sous le vocable d'économie sociale des structures différentes, si différentes qu'elles ont bien du mal à se constituer en mouvement, mais qui, en gros, sont des entreprises non capitalistes et non étatiques. On distingue trois branches: la coopération, qui représente 235 000 salariés, les mutuelles, avec 138 500 salariés, et les associations gestionnaires, avec 884 500 salariés. Le total dépasse le million, soit 6 % environ de l'ensemble des salariés. Mais, par nature, ces livres entreprises collectives concernent un public bien plus large, celui des adhérents de ces associations, coopératives ou mutuelles, soit un Français sur deux, selon un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

En réalité, pendant trois ans, l'économie sociale a plus fait l'objet de colloques et d'un culte de gauche que de soutien réel, un soutien qui aurait emporté l'adhésion à l'action gouvernementale de l'ensemble du mouvement associatif, mutualiste ou coopératif.

En juillet 1983 était cependant adoptée une loi sur le développement de certaines activités d'économie sociale. Il s'agissait de moderniser le droit de la coopération maritime, de permettre aux unions de coopératives de s'associer avec des mutuelles, de donner un statut à la coopération artisanale, statut dont l'absence explique la faiblesse de l'artisanat dans le secteur coopératif, par comparaison avec l'agriculture ou le commerce. La loi autorisait les coopératives d'ILM à accroître leur champ d'activité. Elle permettait enfin aux banques coopératives et mutualistes d'émettre des titres participatifs, sans droit de vote et à rémunération variable. Auparavant avait été créé l'Institut de développement de l'économie sociale (en mars 1983) destiné à apporter des fonds propres aux entreprises. Son capital de 52,77 mil-

lions de francs est alimenté pour 70 % par un groupe de banques, d'assurances et de coopératives et pour 30 % par l'Etat.

L'économie sociale a été dans le discours officiel paré de toutes les vertus, celle de l'innovation et, surtout, celle de la souplesse qui permet de jouer sur l'emploi, en plus ou en moins... De fait, la formule collective de prise de risque correspond assez bien à l'air du temps: elle représente un exutoire pour de nombreux jeunes, dans une période de chômage, qui, s'ils sont dépourvus d'emploi, ne sont pas pour autant dépourvus d'imagination. Le secrétaire général de la CGT lui-même est devenu un fervent de l'économie sociale.

Dans un entretien avec le Monde (23 novembre 1982), M. Henri Krasucki déclarait: «Nous réclamons aussi un autre type d'industrialisation dans la mesure où ceux-là mêmes qui défendent la libre entreprise ne manifestent guère un esprit d'entreprise. Il faut donc, à côté du secteur nationalisé et du secteur privé, qui a sa place, développer l'économie sociale et notamment les coopératives de production. Ces dernières peuvent prendre une part active à la relance de l'industrie. Nous sommes très actifs dans ce domaine: l'esprit d'entreprise, c'est nous!»

Précisément, dans de nombreux cas, lors du départ en retraite d'un patron ou de son décès, l'entreprise, pour survivre, doit changer de statut. Au conseil des ministres du 9 décembre 1983, M. Le Garsc'ec avait annoncé que des mesures seraient prises pour faciliter la transformation en coopérative ouvrière d'une entreprise classique. Il avait annoncé aussi la mise à l'étude d'un «titre associatif», à l'instar du «titre participatif».

JACQUES GRALL.

RATTACHÉE A M^{me} CRESSON

La construction navale quitte le secrétariat d'Etat à la mer

Le secteur de la construction navale qui, avec la sidérurgie et les charbonnages (et demain l'automobile), fait partie des industries où une conversion délicate et une modernisation énergique sont nécessaires, quitte le secrétariat d'Etat à la mer pour passer sous la houlette du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Prise par M. Fabius lui-même, cette décision, si elle rompt avec une très ancienne organisation administrative, n'en est pas moins logique.

Les entreprises concernées - Alstom-Atlantique, les Chantiers du Nord et de la Méditerranée, pour ne parler que des plus importantes - sont toutes les deux filiales de groupes industriels vastes, la CGE (nationalisée) pour la première, Schneider pour la seconde, dans la stratégie générale desquels les chantiers navals ne sont qu'un élément.

Ce transfert de la mer à l'industrie va provoquer place de Fontenay des remises au net et des modifications structurelles. D'abord, parce

que la construction navale (une trentaine de fonctionnaires) relève d'une direction de la flotte de commerce et de l'équipement naval, qui a à sa tête M. Gilbert Roubach.

Pourra-t-on maintenir une direction qui ne s'occuperait désormais que du trafic maritime et du soutien de l'Etat aux armateurs, notamment à la CGM, nationalisée et lourdement déficitaire? Ne faudrait-il pas maintenant rattacher à cette direction des services actuellement éparpillés soit à la direction des gens de mer, soit à la direction des ports maritimes?

Ensuite et surtout, le départ de la construction et de la réparation navale, s'il enlève une double dose épave du pied de M. Lenguagne, le dépossède d'une masse importante de crédits: 1,6 milliard de francs au budget de 1984, auxquels le gouvernement a rajouté 3,7 milliards en mars pour faire face aux difficultés énormes que rencontre Nord-Méditerranée à La Ciotat, à La

Seyne et à Dunkerque surtout (crédits qui, il est vrai, ont toujours été cogérés avec le ministère des finances).

Les armateurs, qui se plaignent que le boulet de la construction navale absorbe et l'essentiel du temps de M. Lenguagne et la grosse masse de crédits disponibles, devraient se montrer plutôt bienveillants à ces modifications de structures.

M. Lenguagne sera le ministre des transports maritimes (dont les intérêts sont très différents de ceux des constructeurs de navires), de la pêche, des gens de mer, du littoral, des ports (outil essentiel du commerce extérieur et de l'industrialisation). Il faut aussi que, ce qu'il perd du côté d'une industrie en crise, il le regagne sur le front des secteurs en pointe: la recherche et l'exploitation des océans, la coopération internationale, le droit de la mer, l'aquaculture, les transferts de technologie vers le tiers-monde.

FRANÇOIS GROSCHARD.

S.A. STEEMAN L'ASSASSIN HABITE AU 21 Collection Le Masque "Les maîtres du roman policier" Le volume 15,50 F en vente partout.

LA RÉUNION DU PARLEMENT EUROPÉEN A STRASBOURG

M. Pflimlin bien placé pour la présidence

Strasbourg. - Les quatre cent trente membres du Parlement européen sont rassemblés depuis ce mardi matin 24 juillet dans la capitale alsacienne et jusqu'à vendredi soir pour la toute première session de l'Assemblée élue en juin dernier (le Monde du 24 juillet). Ils devaient dès le premier jour désigner leur nouveau président.

Cette élection, qui aurait pu n'être qu'honoriifique et de pure forme, a, en réalité, donné lieu, avant même qu'il soit procédé au vote, à une vive compétition. Cinq candidats briguaient au départ, en effet, les suffrages de leurs collègues : la baronne Elles, pour les conservateurs britanniques et danois, ainsi que MM. Pierre Pflimlin (chrétien-démocrate, France), Pieter Dankert (socialiste, Pays-Bas), Giancarlo Pajetta (communiste, Italie) et Altiero Spinali (apparenté communiste italien, mais candidat libre) qui espérait réunir sur son nom et sur son fameux rapport en faveur de l'union européenne une majorité de suffrages par-dessus les clivages des partis.

Ce mardi matin, après le discours inaugural prononcé par M. Jacqueline Thome-Patenôtre, vice-doyenne d'âge, deux autres candidats se sont fait connaître : M. von Blotnitz, écologiste ouest-allemande, et M. Jean-Marie Le Pen.

Un Groupe des droites européennes. - M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a constitué, lundi 23 juillet, à Strasbourg, un « Groupe des droites européennes » à l'Assemblée des communautés. Ce groupe rassemble ses neuf colistiers du Front national élus le 17 juin, cinq représentants du MSI italien, et un député de l'extrême droite grecque.

Editions du CNRS. 16, quai André-Bérthelot, 75730 Paris. Librairie, ventes, publicité. 295, rue St-Jacques, 75005 Paris. Tél. 326.56.11

De notre envoyé spécial

Quoique M. Pflimlin parti favori (le centre droit dispose d'une avance d'environ quarante-cinq sièges sur la gauche, même si le groupe socialiste est le plus nombreux avec environ cent trente membres), l'élection restait ouverte en raison des divergences et surtout des concurrences à l'intérieur de la famille modérée. L'organisation des différents tours de scrutin a elle-même donné lieu à une âpre discussion entre les présidents de groupe. Mme Simone Veil, qui a été portée à la tête des libéraux, a pu faire prévaloir son point de vue selon lequel un délai raisonnable devait séparer les votes successifs. Le premier tour a donc eu lieu vers 11 heures, le second était prévu pour 15 heures, le troisième, éventuellement, en soirée, vers 20 h 30.

Les résultats du premier tour de scrutin, en fin de matinée, faisaient apparaître M. Pflimlin comme fort bien placé pour l'emporter. Sur 421 votants et 413 suffrages exprimés, l'ancien maire de Strasbourg en a obtenu 165, contre 123 au candidat socialiste néerlandais, M. Pieter Dankert, 44 à Lady Elles, 37 à M. Pajetta (PCI), 17 à la candidate écologiste ouest-allemande, M. von Blotnitz, 16 à M. Jean-Marie Le Pen et 11 seulement à M. Spinali.

Le président du Front national a aussitôt indiqué qu'il se désistait pour M. Pflimlin, qui fut « son collègue parlementaire sous la IV^e et la V^e République », afin d'éviter que « cette Assemblée ne soit présidée par un marxiste ». Ce propos a soulevé un beau chahut dans un hémicycle européen habitué à des échanges plus académiques...

Une raison plus consistante d'espérer le succès, pour M. Pflimlin, résidait dans le fait que Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, avait envoyé la veille au groupe des députés conservateurs de son pays un télégramme dans lequel le chef de la diplomatie britannique écrivait notamment : « Les électeurs ont donné, dans ce

nouveau Parlement, une majorité aux partis qui œuvrent en faveur de la liberté individuelle et économique. Je sais que votre groupe jouera pleinement son rôle dans cette majorité, et contre une Europe socialiste. Cinq années de dur labeur vous attendent. Soyez sûrs de prendre un bon départ. » C'était naturellement inciter les conservateurs britanniques à ne pas renouveler l'opération qui, en 1982, avait conduit à l'élection de M. Dankert du fait de la division des élus modérés.

Dans ces conditions, on affichait un certain optimisme au groupe démocrate-chrétien, en début d'après-midi, en attendant le second tour de scrutin.

BERNARD BRIGOLEUX.

LA REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS JUIVES EUROPÉENNES

Négociations entre le Congrès juif mondial et le CRIF

La recherche, par les représentants des communautés juives des Dix, d'une structure d'expression européenne achoppe sur le problème des rapports entre la communauté française et la principale organisation juive internationale, le Congrès juif mondial (CJM). La branche européenne du CJM s'estime, en effet, toute désignée pour assurer, au niveau des institutions de la CEE, la représentation des juifs des pays membres. Cependant, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), organe d'expression de la plus importante des communautés d'Europe de l'Ouest, n'est pas membre du CJM. Il existe, côte à côte, une section française du CJM, présidée par M. Michal Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) de Belfort, et le CRIF, lequel compte d'ailleurs dans

ses rangs des organisations et des personnalités adhérentes du CJM.

Le CRIF, après sa création en 1944, dans la clandestinité, s'était interrogé sur son adhésion éventuelle au CJM, fondé huit ans plus tôt par Nahum Goldman et Stephen Wise. Les représentants du judaïsme français, qui se dotent, pour la première fois de son histoire, d'un organisme associant l'ensemble de ses structures communautaires et les différents mouvements politiques et sociaux juifs, avaient refusé, finalement, d'associer à son tour cette structure commune à une organisation mondiale, dont le principe même leur paraissait contestable. La personnalité de Nahum Goldman, les positions originales qu'il devait prendre sur le conflit israélo-arabe, n'avaient rien fait, par la suite, pour atténuer ces réserves. Son successeur à la tête du CJM, M. Edgar Bronfman, ne soulève pas les mêmes controverses, mais le CJM souffre toujours, aux yeux de plusieurs dirigeants du judaïsme français, du poids en son sein, de la communauté américaine.

L'emprise du judaïsme américain

Il ne saurait être question, pour le CRIF, d'adhérer à une branche européenne du CJM qui ne serait qu'une extension à l'Europe de l'emprise du judaïsme américain sur cette organisation. Les responsables de la branche européenne du CJM affirment que leur intention est, au contraire, de rééquilibrer leur mouvement, en lui donnant un fort contre-poids européen. Pour preuve de leur bonne foi - et dans l'espoir de hâter la conclusion - ils avaient proposé, après le décès, au mai dernier, de Maurice Grynfolg, la présidence de la branche européenne à M. Théo Klein, président du CRIF, si ce dernier, bien sûr, décidait d'adhérer au CJM.

Cette offre n'a pas suffi à vaincre les réticences du CRIF, et c'est M. Greville Janner, membre du Parlement britannique, président du Board of Deputies of British Jews, organe dirigeant de la communauté britannique, qui a été nommé, par le bureau

de la branche européenne, « président en exercice » de celle-ci jusqu'à son congrès annuel, en septembre prochain. Le CJM, par cette désignation, a pris acte du refus du CRIF d'entrer purement et simplement dans la branche européenne.

Des organisations importantes au sein du CRIF, telles que le Consistoire central (encore que son président, M. Jean-Paul Elkann, soit, à titre personnel, membre du CJM) et l'Alliance israélite, sont hostiles à un tel ralliement. S'agissant du Consistoire central, il est à remarquer que sa position n'est pas partagée par les consistoires locaux, dont plusieurs adhèrent à la section française du CJM. Ce n'est pas le cas, en revanche, du Fonds social juif unifié, qui regroupe les activités sociales et éducatives de la communauté. Cette situation, jointe aux objections que soulève la formule de simple adhésion proposée par le CJM, a amené M. Klein à avancer, lors d'une rencontre entre les deux parties, le 11 juillet dernier, l'hypothèse de la création d'une conférence des communautés juives européennes, qui aurait des rapports contractuels avec le CJM. Cette conférence ou ce conseil consultatif prendrait la place de l'organe de représentation, déjà existant, du CJM auprès de la Communauté européenne. Cette solution, selon M. Klein, aurait, en outre, l'avantage de la logique, puisque la branche européenne du CJM comprend aussi les communautés affiliées des pays de l'Est (l'URSS exceptée) et qu'il s'agit, dans cette affaire, de la seule Europe des Dix.

Le CJM a souhaité consulter les autres communautés européennes, qui en sont toutes membres, avant de faire connaître, dans les prochains jours, sa réponse. Son principal atout est qu'aucune solution ne pourrait aboutir sans son accord, puisque sa branche européenne est effectivement représentative des communautés des principaux pays de la CEE, sauf la France. Il est vrai, en revanche, que l'absence de l'organe dirigeant de la communauté française, la plus nombreuse de toutes, réduit le poids politique et logistique du CJM en Europe.

PATRICK JARREAU.

POUR PERMETTRE A M. GISCARD D'ESTAING DE REVENIR A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Wolff donne sa démission de député du Puy-de-Dôme

M. Claude Wolff a donné sa démission de député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme. Cette décision, qui était attendue depuis plusieurs semaines, devrait permettre à M. Valéry Giscard d'Estaing de retrouver un siège à l'Assemblée nationale au terme d'une élection législative partielle qui pourrait avoir lieu en septembre.

M. Claude Wolff, qui avait été élu député du Puy-de-Dôme au premier tour des élections législatives de juin 1981, recueillant 51,91 % des suffrages exprimés, a annoncé mardi 24 juillet, dans une déclaration au quotidien la Montagne, que sa démission prendrait effet à compter du 1^{er} août. M. Claude Wolff est conseiller général du canton de Rochefort-Montagne et maire de Chamalières. Il a été élu le 17 juin 1984 à l'Assemblée des Communautés européennes.

S'il est élu député - comme c'est vraisemblable - M. Giscard d'Estaing retrouvera une circonscription qui lui est familière. A

vingt-neuf ans, présenté par la liste d'union des indépendants et paysans, il avait succédé à son grand-père, Jacques Bardoux, qui ne se représentait pas. Il avait été réélu dans cette deuxième circonscription du Puy-de-Dôme en 1958, en 1962, en 1967 et en 1973. En 1974, il avait abandonné son siège à M. Jean Moreillon, son suppléant, qui se retirait lui-même en 1981 au profit de M. Claude Wolff.

En 1958, M. Giscard d'Estaing avait été élu conseiller général de Rochefort-Montagne et, en 1967, maire de Chamalières, fonctions qu'occupe aujourd'hui M. Wolff.

Après son échec à l'élection présidentielle de 1981, M. Giscard d'Estaing avait souhaité retrouver son siège de conseiller général. Il avait profité de la création du nouveau canton de Chamalières pour se présenter aux élections cantonales de mars 1982. Il avait recueilli au premier tour près de 72 % des suffrages exprimés.

CHAQUE WEEK-END

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Comment, sous l'écume des modes et des idées en vogue, repérer les questions vraies? Comment deviner

les contours de l'univers nouveau qui, discrètement, secrètement parfois, se façonne aujourd'hui? Chaque samedi, Le Monde Aujourd'hui est le supplément qui pose ces questions et permet d'entrevoir comment l'avenir, dans tous les domaines, se préfigure. Sciences et Techniques, Médecine, Environnement, Cinéma, Art, Philosophie, Littérature, Communication, Théâtre... Tout ce qui concerne notre présent et notre devenir est la matière du Monde Aujourd'hui.

LE MONDE AUJOURD'HUI UN TEMPS FORT POUR LE WEEK-END



Ce supplément illustré est vendu encarté dans l'édition quotidienne du "Monde" du samedi (daté dimanche/lundi).

DÉS PROCÈS ENTRE MÉDECINS A PAPEETE

Les fureurs de M^{me} Gisèle Halimi

Rien ne l'arrêtera. Au cœur de l'été parisien, M^{me} Gisèle Halimi vibre. Elle rêve qu'elle gagne des procès en cascade devant le tribunal correctionnel de Papeete...

C'est un nouveau procès professionnel, l'un de ces procès que l'on fait rajouter amoureusement comme un bon petit plat, s'il n'y avait en contrepoint le malheur d'un client, le docteur Claude Schlouch...

Des faux

Dans cette île du Pacifique, le docteur Schlouch ouvre un cabinet de médecine générale. Il se constitue une clientèle importante, à majorité polynésienne, notamment parmi les femmes...

Et ce sera, précédant l'affaire Schlouch, l'affaire Mariteragi. Le 30 juillet 1979, Mme Mariteragi consulte le docteur Schlouch, son médecin traitant. Ce jour-là, cette mère de six enfants, enceinte, se plaint de saignements vaginaux...

Or le nouvel essai d'aura pas lieu. Pressée, inquiète, Mme Mariteragi se rend à l'hôpital Mamao, dirigé par le médecin général Barrea. Alors commencent les « règlements de comptes »...

Six mois passent. En janvier 1980, Mme Mariteragi reçoit une note de l'annuaire du docteur Schlouch. La colère la saisit. Pour elle, pas de doute. Non seulement le docteur Schlouch lui a tué son bébé...

Et c'est là que l'affaire Mariteragi s'efface au profit d'une affaire Schlouch, car cette femme de bonne foi produit les certificats du docteur Cazenave, alors commandant-chirurgien des hôpitaux des armées...

prétation de l'enregistrement. Le procureur de la République lui-même, indique notamment dans son réquisitoire, après que le docteur Schlouch ait porté plainte...

Une « affaire Dreyfus » ?

De tout cela, sans compter d'autres détails, le tribunal correctionnel de Papeete n'a pas tenu compte. Le 17 juillet, il a relaxé les deux médecins militaires poursuivis...

L'affaire n'est pas mince pour M^{me} Halimi, qui charge ses canons jusqu'à la gueule. Elle rappelle que son client, dans ce contexte, a été suspendu six mois par la section locale de l'Ordre des médecins...

Ce dernier, à tout prendre, ne s'identifie sans doute pas à ce capitaine qui fut, un moment, l'histoire de France bien malgré lui. Déjà les professeurs Minkowski et Malinas, les docteurs Pierre Simon et Bernard Kouchner...

LAURENT GRELSAMER.

BATAILLE POUR LE CENTRE DE L'HEXAGONE

Bruère, le nombril de la France

Bourges. - Pouvoir contempler le nombril de la France... C'est en tout cas le souhait d'un architecte parisien, M. Claude Parant. L'auteur des plans de la Maison de l'Iran à la Cité universitaire à Paris et de l'église futuriste Sainte-Barnabada, à Nevers...

De notre correspondant. Le père de ce projet, pour le moins original, évalué à 20 millions de francs, a déjà reçu en dot de M. René Laruin, maire de la commune, un terrain de 8 000 mètres carrés...

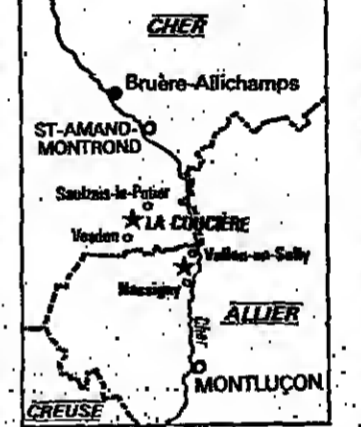
René Laruin voit dans ce nombril de la France... C'est en tout cas le souhait d'un architecte parisien, M. Claude Parant. L'auteur des plans de la Maison de l'Iran à la Cité universitaire à Paris...

Le juste milieu

Bruère-Aillichamps, dans le Cher, se considère depuis longtemps comme étant le centre géographique de la France. Le Guide bleu Auvergne-Centre (édité en 1924) précisait en effet...

L'infomatisme progressive de la cartographie, l'IGN vient de procéder à un premier calcul automatique du centre de gravité du territoire métropolitain d'après des critères purement géométriques...

Dans l'état actuel des données cartographiques numériques disponibles, le résultat a été obtenu en calculant le centre de gravité des 36 452 communes françaises...



disponibles, le résultat a été obtenu en calculant le centre de gravité des 36 452 communes françaises, chacune affectée d'un poids égal à sa superficie...

YVONNE REBEYROL.

EN BREF

Pronostic réservé après une troisième tentative de suicide de Gaétan Zampa

Gaétan Zampa, qui avait tenté de se suicider à deux reprises depuis l'ouverture du procès où il comparait, à Marseille, avec quarante co-accusés...

C'est vers 19 heures que le détenu a essayé de se pendre à l'aide d'une corde confectionnée avec des morceaux de draps...

Mandat d'arrêt contre le fondateur d'Action directe

Jean-Marc Rouillan, trente ans, fondateur du groupe extrémiste Action directe, vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par M. Jean-Louis Bruguière...

Assassinat d'un pompiste à Grenoble. - La sûreté urbaine de Grenoble a appréhendé, lundi 23 juillet, un jeune homme de vingt-quatre ans...

Une jeune femme tuée dans un parking à Vincennes. - Le cadavre d'une jeune femme, Ghislaine Veyset, vingt-huit ans, a été retrouvé, lundi 23 juillet...

Le statut de réfugié est reconnu à un militant basque espagnol

Bayonne. - La commission des requêtes des réfugiés du Conseil d'Etat a décidé d'annuler le refus de l'OPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides) d'accorder depuis 1979 le statut de réfugié politique à Agustín Irazustabarrena...

Puisieurs fois arrêté et torturé par la police espagnole, victime d'une tentative d'enlèvement et menacé de mort par l'extrême droite, le militant basque s'était réfugié en France en novembre 1982...

Assassinat d'un pompiste à Grenoble. - La sûreté urbaine de Grenoble a appréhendé, lundi 23 juillet, un jeune homme de vingt-quatre ans...

Une jeune femme tuée dans un parking à Vincennes. - Le cadavre d'une jeune femme, Ghislaine Veyset, vingt-huit ans, a été retrouvé, lundi 23 juillet...

512 plaintes pour fraude fiscale en 1983

Le Courrier de la Chancellerie fait le bilan, dans sa dernière parution, de la répression pénale des fraudes fiscales en 1983. L'administration ne recourt au juge pénal que pour des fraudes exceptionnelles...

Trois prix médicaux. - Le professeur Maxime Schwartz, chef de l'unité de génétique moléculaire à l'Institut Pasteur...

Admissions aux agrégations

- Anglais: M^{me} et MM. Jean-François Allafort (6^e ex.), Philippe Allié (23^e), Anne-Jo Anceles né Eisenhauer (71^e ex.), Geneviève Artus (12^e ex.), Henri Astier (36^e ex.), Anne Baudry (35^e), Pascale Bant né Hoenberg (77^e ex.), Sylvie Bénard (47^e), Agnès Berthia (71^e ex.), Angela Blazy (21^e ex.), Marie-Claire Bondeau (16^e), Luc Borot (42^e ex.), Gilles Bonet (71^e ex.), Marie-Laure Boulanger (44^e), Maryse Bray né Le Corgu (14^e), Corinne Briggus né Clark (17^e ex.), Edouard Brouha (64^e ex.), Béatrice Buffard (45^e), Bernadette Businelli né Businelli (64^e ex.), Barrie Cadwallader (64^e ex.), Régine Camps (20^e), Marc Champlain (71^e ex.), Jean Cluzi (10^e), Brigitte Coup-La Froude (77^e ex.), Paul Cox (33^e ex.), Jean-Pierre Daroux (36^e ex.), Christina De Caix (6^e ex.), Françoise Debilières (82^e ex.), Mary Debrabant né O'Neill (46^e), Catherine Delmas né Gelin (64^e ex.), Evelyne Delroye (17^e ex.), Patrick Di Masio (9^e), Caroline Di Miceli né Mamm (48^e ex.), Alain Diana (27^e ex.), Fiona Donnson né Muenstarna (28^e ex.), Hélène Drien La Rochelle (11^e), Gisèle Dupont né Barbier (36^e ex.), Jeanne Elie (55^e ex.), Robert Emecras (50^e ex.), Elisabeth Faberon (24^e), Anne-Marie Fenby né Colouarn (31^e), Marie-Lise Feys (14^e), Corinne Fouquet né Seguin (42^e ex.), Maryvonne Gaurin né Le Page (64^e ex.), Gilles Graux (55^e ex.), Stéphane Gressus (33^e ex.), Dominique Henriette Hellard (52^e ex.), Yveline Marie-Claude Henne (26^e), Florence Izard (31^e), Patricia-Caroline Kruth (50^e ex.), Alain Laban (59^e), Christine Laffargue né Tebbit (87^e ex.), Anne-Laurence (32^e), Jean-Yves Le Bourdonné (60^e ex.), Jean-Yves Le Dizez (2^e), Gwennael Le Duc (87^e ex.), Catherine Levy (77^e ex.), Philippe Lissac (71^e ex.), Isabelle Lucas (5^e), Claire Majola (47^e), Régis Matury (87^e ex.), Ella Makhsoub (69^e), Vincent Michollet (12^e ex.), Yves Millo (82^e ex.), Françoise Morcellet (85^e ex.), Sylvie Nail (6^e ex.), Sylvie Neven (29^e ex.), Catherine Nevole né Augustin (1^e), Guy Ohsesser (48^e ex.), Françoise Paillet (41^e), Marie Pandolfi (63^e), Marie-Lise Pélissier (14^e ex.), Bruno Pellerin (85^e ex.), Michel José Perez (25^e), Jean-Louis Picot (77^e ex.), Chantal Pilon (71^e ex.), Patricia Prunier né Léon (55^e ex.), Françoise Rigaud (60^e ex.), Nataïe Roulan (60^e ex.), Pierre Siamma (27^e ex.), Jean-Luc Switalski (21^e ex.), Sylvie Tzon (36^e ex.), Sébastien Toche né Adams (55^e ex.), Isabelle Vagnoux (52^e ex.), Michel Valmary (52^e ex.), Guyline Villien (71^e ex.), Gilda Vincent (82^e ex.), John Wilde (87^e ex.), Agnès Yeche né Mauryset (14^e ex.).

Les petits livres qui disent comment faire un exposé. 29 autres titres. le Centurion.

La République à l'heure. Un noble projet... (Large vertical advertisement on the right side of the page)



LE CONGO

La République populaire du Congo à l'heure du 3^e congrès ordinaire du PCT

Le 27 au 31 juillet, le Parti congolais du travail (PCT) tient son 3^e congrès ordinaire. Préparé dans l'enthousiasme et appuyé par une vaste campagne de sensibilisation des masses, l'événement s'inscrit comme une étape décisive dans l'histoire de la République populaire du Congo, qui a opté depuis 1969 pour une société de type marxiste-léniniste.

Il n'y a pas de révolution populaire sans prise de pouvoir par le peuple. Aussi le Parti congolais du travail, qui gagne de plus en plus de terrain, tente-t-il de confier progressivement la gestion de l'Etat aux travailleurs.

« Le plan : la plus grande entreprise de développement depuis l'indépendance »

(Extrait de l'allocution de fin d'année 1981, prononcée par Son Excellence le Président de la République populaire du Congo, Denis Sassou Nguesso).

... « Le plan quinquennal 1982-1986 vise à faire sauter les principaux blocages observés, repérés, identifiés durant les années 1982 et 1981. Les grands objectifs poursuivis dans le plan quinquennal peuvent se résumer à ceci : il s'agit de construire des routes, des aéroports, des ports, de façon que pour le paysan de la Likouala, la Bouenza l'apparaisse plus comme le bout du monde ; que pour le travailleur de Madingo-Kayes, Likouala ne soit plus située aux antipodes ; que la pomme de terre produite par les travailleurs agricoles des Plateaux soit consommée par les habitants de la Sangha ; que le bois de la Likouala puisse être transformé dans le Pool ; que les allumettes de Bétou soient utilisées à Makabana ; que les principaux produits de consommation soient disponibles en permanence dans les régions grâce aux structures de stockage ; que la Radio-Diffusion nationale soit entendue dans chaque village, que la télévision progressive pénètre partout, que nos cours d'eau produisent encore plus d'électricité et que celle-ci arrive dans toutes les régions et devienne un produit de consommation courante ; que l'eau potable soit distribuée un peu partout ; que l'administration régionale, grâce à la décentralisation, prenne vie ; que plus de logements soient construits non seulement à Brazzaville, mais aussi dans les régions ; que nos forêts, nos fleuves et notre zone maritime, nos potentialités agricoles soient mieux connus et mieux exploités ; que nos entreprises d'Etat soient redressées, que de meilleures structures d'accueil reçoivent nos élèves et nos étudiants ; que l'effort sanitaire amorcé avec l'opération « Coup de poing santé » soit poussé, renforcé, approfondi, développé qu'un début de modernisation commence dans cent cinquante-sept de nos villages et qu'à l'issue du plan ceux-ci préfigurent le village type congolais de demain ; que de nombreux emplois soient créés... »



La République populaire du Congo

Un noble projet politique

Cinq ans après l'accession au pouvoir du président Denis Sassou Nguesso, la démocratie populaire congolaise a surmonté les difficultés et les dissensions internes qui ont, à plusieurs reprises, menacé sa jeune existence.

Aujourd'hui uni et solidement organisé, le Parti congolais du travail veut réaffirmer son rôle dirigeant afin de « garantir les conquêtes du peuple travailleur, poursuivre les objectifs établis le 5 février 1979 par le chef de l'Etat et approfondir le processus révolutionnaire ».

Le 3^e congrès ordinaire du Parti, dit « congrès de la maturité », établira un premier bilan de la gestion éclairée de Denis Sassou Nguesso et tracera les grandes lignes d'action des cinq années à venir. Mais les 768 députés du peuple qui se réuniront dès le 27 juillet ne sont pas seuls concernés : fidèle à ses idéaux, le Parti a d'abord consulté l'ensemble du pays.

Cet appel au peuple s'inscrit directement dans la ligne politique du PCT dont le noble projet vise à rendre l'initiative historique aux masses en luttant contre l'ennemi impérialiste. Projet que le Congo tente de réaliser depuis plus de vingt ans, malgré de nombreux soubresauts et revirements.

Nés les 13, 14 et 15 août 1963 (jours qui sont restés célèbres sous le nom de « Trois glorieuses »), la révolution congolaise aurait sans doute sombré si Marien Ngouabi ne l'avait sauvée en 1968 en reprenant les rênes du gouvernement, en créant le Parti congolais du travail et en jetant les bases d'une société conforme aux principes marxistes-léninistes. Mais le « héros immortel du peuple congolais » se heurta à plusieurs complots et fut assassiné en 1977 avant d'avoir pu mener à terme le mouvement de radicalisation qu'il avait entrepris.

Dés lors, le pays traversa une période trouble durant laquelle les affrontements se multiplièrent, jusqu'au jour du 5 février 1979 où Denis Sassou Nguesso reçut mandat de présider aux destinées du Parti et de l'Etat.

Lors du 3^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, le nouveau chef d'Etat choisit de consolider les structures révolutionnaires, de renforcer la cohésion idéologique du Parti unique et d'ouvrir pour le développement économique.

Son pragmatisme et son sens politique ont dynamisé la République congolaise, qui s'achemine désormais avec plus de sérénité vers une réelle libération nationale.

La signification d'une révolution

Le grand mouvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963 qui a ébranlé les assises du néo-colonialisme a brusquement réveillé les consciences congolaises et créé une situation nouvelle. Le peuple s'est mobilisé et s'est donné le cadre institutionnel de son combat. Certes, les organisations qui se sont alors créées n'ont pas échappé à des contradictions internes. Mais la mise en place d'un état-major (en l'occurrence le Parti congolais du travail) a permis d'intensifier la lutte. Fixant les tâches immédiates ou à long terme, cette avant-garde structurée a ébauché un plan plus précis, plus hardi, évitant ainsi la dispersion des forces et des efforts.

Très vite, les gouvernements ont insisté sur le fait qu'une révolution ne réside pas dans le seul renversement d'un régime, dans le remplacement d'une équipe par une autre : ils ont défini de nouveaux objectifs pour donner au pays la liberté, l'indépendance et la justice sociale dont il rêvait. Un tel idéal nécessite une remise en question permanente de l'ordre ancien, une critique sévère de l'action coloniale et une juste appréciation des forces en présence sur l'échiquier international. Or le Congo est une des républiques d'Afrique où le pouvoir (qui réunit des éléments issus de toutes les couches sociales) est en mesure de réfléchir sur l'état de dépendance dont souffre le pays et sur les moyens qu'il possède pour se dégager du joug impérialiste.

S'il œuvre pour édifier une économie plus solide, le Parti cherche à créer des conditions permettant à l'homme de se développer pleinement, de devenir le sujet conscient et responsable de l'Histoire. La révolution idéologique revêt par conséquent une importance toute particulière. Au mythe de la culture étrangère, elle doit opposer la valorisation des traditions locales non pour glorifier uniquement le passé mais pour y puiser des valeurs compatibles avec le progrès du pays. Le PCT lutte ainsi contre l'obscurantisme, contre la superstition et forme des cadres politiques conscients et techniquement compétents qui peuvent s'acquitter correctement des tâches de développement de la nation.

La vie démocratique

Pour permettre aux masses d'exercer effectivement leur droit de regard sur l'activité nationale, le gouvernement révolutionnaire a réorganisé l'intérieur du pays en régions économiquement viables et procédé à la décentralisation du pouvoir jusqu'à l'exercé par le centre. Au sein des conseils institués dans les districts et les communes, le peuple s'initie aux affaires de la collectivité, apprend à mieux comprendre les rouages de l'économie et à saisir quelques aspects fondamentaux du fonctionnement de l'Etat.

Le processus engagé par le Parti et l'Etat n'aboutira qu'au prix d'efforts constants et de patience. Denis Sassou Nguesso et ses compagnons, qui se dévouent sans compter afin de soutenir l'action créatrice des masses, se sont d'ailleurs donné des délais raisonnables pour réussir et se refusent à « récolter le lendemain ce qu'on aura semé la veille par simple impatience ».

Concrètement, la démocratie ne s'arrête ni aux portes des cellules du Parti, ni au siège des organisations locales, ni même lors du choix des représentants au pouvoir politique ; elle s'étend jusqu'aux usines et aux administrations. La base a déjà été consultée sur tous les grands projets politiques, qu'il s'agisse du programme complémentaire du programme transitoire, de la conférence des entreprises d'Etat, du plan quinquennal 1982-1986. Cette forme d'organisation est encore renforcée par l'attitude du chef de l'Etat, qui n'a pas hésité à se rendre dans toutes les régions du Congo pour mobiliser les masses. Partout il a dialogué avec les cadres, les paysans, les ouvriers, les artisans, les combattants et les étudiants.

Les travaux préparatoires du 3^e congrès ordinaire du PCT n'ont pas échappé à la règle du jeu démocratique et visent à donner l'occasion à tous de participer aux forces vives de la nation à la réflexion sur les grands problèmes actuels.

La stratégie économique

Le mouvement populaire d'août 1963 a opté en faveur de la construction d'une société socialiste au Congo. Cette volonté de rupture avec l'ordre néo-colonial ne pouvait s'opérer que progressivement. Dans la période de transition qu'elle traverse, la République populaire se devait d'élaborer des actions de développement correspondant aux capacités nationales de l'heure : le plan en vigueur est donc moins une fin en soi qu'un moyen tendant à la réalisation de l'objectif poursuivi. Les structures passées, qui entravaient la construction du socialisme, et qui furent dénoncées par le 3^e congrès extraordinaire, ont conduit à bâtir une économie indépendante, autodynamique, prenant l'agriculture pour base et l'industrie comme facteur déterminant.

Pour faire aboutir un tel projet, les congressistes ont décidé de développer le territoire national, de réunir les efforts économiques des pays de la sous-région et de participer à la mise en place d'un marché commun africain.

Le PCT a créé un secteur d'Etat qui devrait un jour devenir le secteur principal. Mais cela ne l'empêche pas de développer (avec le « privé ») un secteur mixte conciliant les intérêts des uns et des autres et de laisser aux entreprises indépendantes, étrangères ou non, la possibilité d'intervenir dans plusieurs branches de l'économie.

Malgré certains échecs, nombre de victoires ont été remportées : on retiendra notamment la réalisation du complexe agro-industriel de Matsoumba, la création de l'office de commercialisation des produits vivriers, le complexe avicole de Pointe-Noire (qui doit produire près de deux millions de poulets par an), le barrage Moukou-Koulou et une raffinerie de pétrole.

Le 12^e plénum du comité central du Parti congolais du travail a fait récemment part de sa satisfaction devant les travaux accomplis depuis le mouvement du 5 février 1979. Les prix à la production agricole ont augmenté, des routes ont été construites, un vaste programme d'adduction d'eau potable et d'électricité a été mené au profit de l'intérieur... Dans le monde rural (où la collectivisation gagne du terrain), les précoopératives de production et de consommation se multiplient. Enfin le produit intérieur brut a progressé de 12 % en 1982, ce qui, dans le contexte de la performance actuelle, constitue une économie mondiale remarquable. Comme le soulignait le camarade Camille Bongou, membre du comité central du PCT, « les résultats, ajoutés à un climat de paix tant à l'intérieur qu'avec nos voisins, prouvent que nous sommes sur la bonne voie ».

(Extrait du discours de présentation du plan quinquennal 1982-1986, prononcé par Son Excellence le Premier Ministre Louis Sylavain Goma devant l'Assemblée nationale, décembre 1981).

... « La réunification de notre espace économique, social et culturel national s'impose, vous le sentez, honorables Députés, comme une priorité absolue. Il est en effet vital de stopper le dépeuple-

ment de nos campagnes, la croissance corrélatrice de nos deux grandes métropoles urbaines et la distorsion des économies régionales. Il est vital aussi que soient construites l'unité géographique du territoire et les conditions de sa diversité économique et culturelle. Il est vital enfin de connecter les régions entre elles, de favoriser leurs différentes vocations pour les intégrer harmonieusement au sein d'un espace et d'un marché national unifiés. C'est, vous vous en doutez, un enjeu de taille... »

- Les programmes d'infrastructures. La grande priorité du plan quinquennal est, sans aucun doute, le lancement d'un vaste programme d'infrastructures de développement et d'industrialisation du territoire national. Avec 531 milliards d'investissements, c'est en effet le groupe de secteurs le plus doté... Ces 531 milliards se répartissent comme suit :
 - transport et aviation civile : 138,775 milliards ;
 - travaux publics : 182,160 milliards ;
 - information et ONPT : 36,229 milliards ;
 - commerce : 20,332 milliards ;
 - tourisme et environnement : 11,893 milliards ;
 - énergie et eau : 117,096 milliards ;
 - infrastructures urbaines : 24,100 milliards.

Denis SASSOU NGUESSO : un président pragmatique



En décembre 1969, à la création du Parti congolais du travail, il est élu membre du comité central du Parti. Après la disparition tragique du président Marien Ngouabi (1977), il devient vice-président du comité militaire du Parti, chargé de la coordination des activités du Parti, ministre de la défense nationale.

Deux ans plus tard, il prend la tête d'un mouvement d'opposition à la déviation droite, incarnée au sein du comité militaire du Parti par le général Yhombi Opango. Ce mouvement obtient, le 5 février 1979, la démission du comité militaire du Parti et la réhabilitation totale du Parti congolais du travail.

Denis Sassou Nguesso est alors porté à la tête d'un comité dont la mission est de préparer le 3^e Congrès extraordinaire du parti. Le colonel Denis Sassou Nguesso assume à ce titre et provisoirement la fonction de chef de l'Etat.

Tout au 26 au 30 mars 1979, le 3^e Congrès extraordinaire du Parti congolais du travail porte le colonel Denis Sassou Nguesso à la présidence du comité central du Parti congolais du travail. Conformément à la Constitution, il devient donc président de la République, chef de l'Etat et président du conseil des ministres. Le 14 août, il prête serment, puis il organise en juillet des élections générales pour l'adoption d'une nouvelle Constitution et la mise en place d'une Assemblée nationale populaire.

Sur le plan économique, la gestion se caractérise par la rigueur et la fermeté. Le président Denis Sassou Nguesso invite le peuple à faire des efforts pour redresser une situation économique catastrophique. Le pays parvient à retrouver les équilibres indispensables et à envisager, au bout de trois ans, l'avenir avec optimisme.

Le plan quinquennal est, depuis le 1^{er} janvier 1982, la véritable guide et repère de l'action de développement économique et social de la République populaire du Congo.

Le président Denis Sassou Nguesso a participé au sommet de non-alignés à La Havane en 1979 et a visité plusieurs pays avec lesquels le Congo entretient des relations d'amitié et de coopération basées sur les intérêts bien compris de chaque partie, sur le respect mutuel des options politiques, des indépendances et des souverainetés.

• Le programme de l'appareil productif. Ce programme s'élève à 400 milliards, soit 36 % des opérations totales programmées au plan. Ce qui domine en matière d'investissements dans l'appareil productif, c'est la remise en état de cet appareil : les plans de redressement représentent, en effet, 21 % du financement total et 47,5 % des financements d'Etat...

• L'importance de l'investissement pour les eaux et forêts. 194,836 milliards, est fonction de deux types de projets spécifiques : le complexe de pâte à papier à Pointe-Noire, qui est estimé à 118 milliards et les complexes d'exploitations forestières dans la Sangha et dans la Likouala...

Le Parti congolais du travail s'apprête à tenir son 3^e congrès ordinaire. Depuis 1979, la République populaire a su faire progresser le socialisme au Congo, consolider le pouvoir politique et contribuer au mieux-être des populations.

Réorganisé, unifié, le Parti a mis en place des unités de base sur les lieux de travail et d'administration qui ont fonctionné sans à-coups pendant cinq ans et contribué à associer son autorité dans tous les secteurs de la vie nationale.

Sur le plan structurel, c'est le congrès national qui est reconnu comme l'organe suprême du Parti. Il se réunit en session ordinaire tous les cinq ans et en session extraordinaire dans certaines circonstances pour fixer les grandes orientations. Présidé par Denis Sassou Nguesso, le comité central du PCT donne des directives qu'il fait exécuter par un bureau politique dont les dix membres sont élus pour cinq ans. A la base, le Parti comprend des cellules (d'au moins cinq membres) et des noyaux (de deux à quatre membres).

Enfin des organisations de masse orientées et contrôlées par le PCT rassemblent les populations au niveau des quartiers et des villages. Elles sont au nombre de quatre : la Confédération syndicale congolaise, l'Union révolutionnaire des femmes du Congo, l'Union de la jeunesse socialiste congolaise et l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans congolais. Ainsi le peuple participe étroitement à l'élaboration de la nouvelle société.

La préparation du 3^e congrès ordinaire du PCT a d'ailleurs prouvé, une fois de plus, qu'il n'y avait aucun faux semblant : après avoir examiné les dossiers, le comité central les a renvoyés aux assemblées locales qui, de manière unanime, ont réaffirmé leur soutien au comité central et à son Président.

Plusieurs thèmes de réflexion ont été choisis pour ce « congrès de la maturité » qui insistera sur la nécessité de renforcer le rôle dirigeant du PCT sur la société congolaise. Au nombre des actions préconisées par les délégués du peuple, citons l'approfondissement de la théorie marxiste-léniniste et la meilleure connaissance de la réalité du pays qu'il exige. Les études et recherches entamées tant par l'Ecole supérieure du Parti que par le secrétariat général sont intensifiées et systématisées.

Le PCT perfectionnera ses méthodes d'encadrement pour garantir une liaison permanente avec le peuple. Il poursuivra donc sa politique de décentralisation, engagera une lutte contre la bureaucratie et veillera à améliorer l'éthique de ses membres. Bref, il consolidera les acquis du 5 février 1979, tout en renforçant la cohésion des forces révolutionnaires afin de mieux engager la rude bataille économique qui l'attend. Ce 3^e congrès ordinaire est donc capital pour la République populaire conduite par Denis Sassou Nguesso, pour le progrès social et le développement du Congo.

la France

EU

REGIONS

comme Faire un exposé

FESTIVALS

MILES DAVIS A ANTIBES

Le son noir de la musique

Miles est revenu pour la quatrième fois à Antibes. On connaît la longue histoire de sa liaison avec le public de la plinthe. Curieuse façon de parler, d'ailleurs : quel public, celui de 1963 ou celui de 1984 ? A Antibes qui retrouve son esprit de fête, Miles a enchaîné pendant plus de deux heures ces repères, mélodies ou climats, dont il se sert comme d'une partition (« le son noir de ma musique », nous dit-il).

De concert en concert, les nuances s'affinent. Mieux d'insistance sur son duo avec Bob Berg par exemple, alors que celui-ci semble plus sollicité au ténor. Plus de lenteur suave, semblait-il dans l'esprit bluesy. Toujours cette nonchalance étudiée qui littéralement affole les photographes. Mais tout au long d'un parcours invariable, le musicien semble à chaque fois renouvelé, inédite. Miles est un des rares musiciens de cette envergure à supporter quatre fois en moins d'un mois la comparaison avec lui-même.

Le groupe rappelé trois fois a été précédé la veille par Weather Report augmenté de Minnie Riperton. Il est suivi le lendemain par Chick Corea, le Mahavishnu de John McLaughlin avec Bill Evans, et bientôt par Hermeto Pascoal. Autant de musiciens qui n'ont, un jour ou l'autre, été choisis par Miles, dont l'esprit ne cesse de souffler sur les concerts du XXV^e Festival. Ajoutons à la liste James Brown, son chanteur de prédilection programmé le 24, et nous comprenons en quoi cette secrète cohérence recrée un vrai contact entre Antibes et son public.

Cette homogénéité de fait, Norbert Gansohn ajoute cette année des percées vers le reggae (Jimmy Cliff) et une remise à jour de l'esprit d'Antibes qui était en train de se raidir : d'un côté Carla Bley de l'autre le duo Stanley Clarke-Miroslav Vitous; Grappelli et Bolling pour la tradition, Egberto Gismonti, Nana et Pascoal pour le Brésil; Bobby Enriquez enfin et la génération des Olivier Hutman, Antoine

Hervé, précédée par le trio Escondido-Lockwood-Catherine. Un bon signe : en première partie de Miles Davis, périlleux exercice de programmation, Gansohn et Jean-Pierre Guzzalez (directeur de la Maison du tourisme) ont placé Bobby McFerrin en solo. Aisé, souriant, parfait, le vocaliste a enchaîné ses petites pièces avec une sorte de grâce et de justesse dans la durée comme dans le propos : comme on danse ! Son évocation saisissante et drôle du son de Miles, dont il lance le nom comme un acroscie scat, lui a valu un beau succès.

Peu de problèmes avec les impressionnantes machines de talents que contiennent d'être Weather Report et Mahavishnu une bonne dizaine d'années après leur formation. Brillantes, fortes, puissantes et souvent parfaitement crousses, elles pratiquent une musique à l'estomac, entre l'improvisation époustouflante et la ficelle, entre le trait fulgurant de génie et l'effet bêta, avec une parfaite maîtrise du son - même si le volume de sa diffusion est aussi parfaitement exagéré.

Il faut reconnaître que l'investissement - matériel, ingénierie, technologie de pointe - nécessaire pour faire passer les hommes - est d'un côté pour de l'autre très lourd. De ce seul point de vue, on peut même avancer que, en comparant avec McFerrin qui se contente d'un bon micro, se contente d'un bon micro, se contente d'une bouteille d'eau gazeuse pour les effets spéciaux, le rapport de rentabilité est assez décevant.

Toujours axés sur des personnalités remarquables (Joe Zawinul ou John McLaughlin), les deux groupes phares du jazz-rock dont le second vient de se reformer (Mahavishnu) savent s'entourer de jeunes musiciens éclatants : Mino Cinelu et Bill Evans, ou le bassiste si démonstratif Janas Hellberg. Pour autant, avec cette débâche de

talent, de matériel, d'invention musicale, de travail de mise en place, de bonheurs d'expression et devant des publics jeunes et fervents, on sent parfois quelque chose comme une fragilité, comme une peur de ne pas réussir, de ne pas rentrer dans les frais ni l'on s'est mis aussi bien matériellement que musicalement. La scène devient alors le théâtre un rien complaisant de ses propres signes. On se congratule. On hoche la tête pendant les solos. On fait signe au public qu'il est admiratif. On n'en revient pas d'être si bons.

Il arrive que la musique trouve le moyen de s'y retrouver. Dans une rencontre réjouissante entre Mahavishnu et Chick Corea qui, lui, s'était produit en solo (deux entrées de jeu formidables, une pièce de Bach très applaudie, une panne de courant, la dédicace à l'Andalou Paco de Lucia bizarrement intitulée Mallorea, et une Funny Valentine avec Marianne Core) : dans une grille harmonique de Zawinul ; dans un long passage sensible accordé à Mino Cinelu, dans une plainte de Wayne Shorter, dans un chorus de McLaughlin. Mais la plupart du temps, les signes n'ont guère que leur fonction de signes. Pendant ce temps, Miles se promène, à reculons, aux portes du silence, tire la langue à la caméra et revient en souplesse, d'un geste ou d'un accord plaqué avec négligence, vers le son du blues.

Dans ses entretiens, Zawinul se plaît à dire qu'avec Weather Report ils n'ont « en partie inventé le Miles Davis des années 70 ». Il ne précise pas si c'est juste avant d'avoir inventé le fil à couper le beurre, ou juste après. Très tard dans la nuit, un monsieur posé présentait sa collection de films. La plus belle des Etats-Unis, paraît-il. Il s'appelle David Chertok. On pouvait y voir notamment John Coltrane et Eric Dolphy en 1961. Dommage que les enfants de la plinthe aient été confusés : ça les aurait intéressés.

F. M.

« De plus en plus bluesy... »

Ces derniers temps, on parle beaucoup du retour au blues, au timbre du blues, dans votre musique...

Le blues n'est qu'un son, vous savez, ce n'est ni un nom ni un mot, ce n'est pas une dédicace, c'est juste un son : le son bluesy. Ma musique n'a rien de bluesy, de plus en plus bluesy, ou, on peut dire ça, mais elle a toujours sonné ainsi. C'est le son noir de ma musique. Ce qu'il faut ajouter, c'est que le son du blues tend aujourd'hui à se répandre, à devenir universel. C'est le son de l'époque.

Le mot blues serait-il préférable au mot jazz ? Miles Davis, très fidèle à ses idées et à son personnage, répond brutalement que le mot jazz est une belle invention, une commodité des Blancs. Il pousse sa glose sémantique en termes assez difficiles à rapporter ici. Quand ses mains se sont tendues à la fin du concert, il est allé très ostensiblement chercher une main noire. Mais on sait qu'il disait aussi à qui voulait l'entendre : « Pour moi, un musicien peut être orange ou bleu, je m'en fiche, le tout est qu'il soit le meilleur. »

Quels sont les grands trumpetteurs d'aujourd'hui ? (Arrrière-pensée très identifiable, provoquer quelques mots sur Winton Marsalis - Miles vient d'enregistrer avec son frère Branford - ou sur Terence Blanchard. La réponse est essartée d'un rire bref et sec.)

Moi il y a beaucoup de bons musiciens, c'est évident, mais peu de musiciens originaux. Et il y a trop de disciples.

Le travail de base, le travail de fond, c'est le son. Le son, vous comprenez. Le son, c'est votre propre voix, il faut le chercher.

Sa voix swingante, murmurée, rauque, définitivement cassée par un éclat de colère alors que les chirurgiens lui avaient prescrit le silence pendant quelques jours (opération bénigne des cordes vocales), est aussi saisissante que celle d'Armstrong. La voix mythique d'un chanteur de blues. Il insiste encore sur le son : « La musique doit dire votre caractère, votre personnalité. Le son a charge de votre personne. »

Et les saxophonistes jouent des notes originales sans doute, mais ils n'ont pas de son à eux. Ce n'est pas trop difficile de jouer des notes originales. Le son, c'est une autre affaire. Le son, c'est vous. Vous êtes votre propre son. Tenez, écoutez-moi :

à la première note vous me reconnaissez, non, vous savez qui c'est moi. Eh bien, voilà, le son, c'est ça. Il faut travailler son originalité, ses racines. Parfois, quand je m'entends, il me semble que je sonne trop banalement, trop blanc, je reprends ; cela demande beaucoup d'abandon.

Aujourd'hui, les saxophonistes ne cherchent pas de son. Ou ils ne le trouvent pas. Ils copient tous le son de Coltrane. Il y a très peu de son, de son original, dans la musique créative. Beaucoup de perfectionnisme, certes, beaucoup de reproduction, mais très peu de son. Le son ne

peut venir que du groupe, il faut énormément travailler.

Maintenant, les temps sont à la compétition, à une espèce de rivalité sportive. On va vers la perfection pour « faire de l'argent », mais le son n'est pas là.

Tout en parlant, il dessinait des formes voluptueuses, calligraphiques, comme celles qui ornent les pochettes de Star People.

Quelle relation entre le dessin et la musique ?

C'est la même chose, la recherche d'une seule couleur. C'est toujours vous. Tout contribue à l'expression de ce que vous êtes. Exactement comme ma tenue en scène. Oh, j'aime être « bien habillé » - enfin, je ne sais pas trop comment dire - d'une tenue assez recherchée que je commande chez Marlow, à New York. Je me sens moi-même, disponible pour jouer plus entièrement.

Vous préférez enregistrer ou jouer en public ?

Le public est essentiel : il vous renvoie votre présence. On sent d'ailleurs des différences d'énergie entre les différents publics. On joue différemment. Les studios sont bien trop froids. En studio, vous sonnez d'une autre façon, mais les compagnies de disques poussent à cette fabrication qui est plus artificielle, plus malléable. Aujourd'hui, une compagnie peut fabriquer une vedette de toutes pièces, vous le savez bien. Si vous chantez à peine convenablement, cela suffit. Quand vous jouez bien, juste bien, cela peut suffire aussi. Mais la chaleur du public, sentir ce retour en soi de ce qu'on donne, c'est irremplaçable. Je voudrais enregistrer bientôt en public.

Propos recueillis par FRANCIS MARMANDE.

AVIGNON

Observation clinique et trahison de Dieu

Week-end cavalant. Le Festival ignore le far niente. On se croise, on se rencontre, on parle, on écoute. Impossible de suivre tout le programme prévu.

A 19 h, au Cloître du Palais-Vieux, Hélène Delavaud chante dans un feuillet noir. Avec ses épaules, sa crinière, son sourire gourmand, elle fait revivre un personnage de « grande cocotte » et le répertoire d'Yvonne Printemps. On attend de la voir dans La Péricole. Ensuite, juste le temps de prendre une laine pour les nuits fraîches du Cloître des Carmes et Edouard II. La veille, il y eut « off » : Claude Degliame et le texte fou d'un psychiatre. Puis le « in » de minute, avec Jérôme Deschamps.

Week-end cavalant. Le Festival ignore le far niente. On se croise, on se rencontre, on parle, on écoute. Impossible de suivre tout le programme prévu. Pourrait atteindre la perversité de sa haine envers ces enfants qui lui sont interdits. Leur plaisir lui échappe, alors il les mutile. Ce texte - terrible, d'autant plus que sa fillette grouille derrière la gangue des cerbantes morales. - Jean-Michel Rabeau place au Club de bridge, un salon vieillot aux moulures plâtrées. Au fond, une cheminée surmontée d'une glace qui cache un rideau noir. Devant la cheminée, un fauteuil. Face au fauteuil, les chaises des spectateurs. Deux fenêtres donnent sur la rue. Une autre à ses volets fermés. Le spectacle a lieu à 20 h 30 dans le jour tombant et s'achève cinquante minutes plus tard. Le salon est sombre, on aperçoit à peine la femme sur le fauteuil, qui raconte.

Barral. La mise en scène est de Lhüs Pasqual, qui, cette saison a tréfilé Les Mères de Bohème à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Les ogives du cloître renferment un cirque de terre brune entouré de palissades. Les gradins sont disposés autour. Les acteurs portent des chaussons de laine brute à effets de rapièges, des capotes de couleurs, en coton molletonné, style asiatique. La mise en scène joue sur la barbarie d'hommes frustrés qui se battent avec leurs poings et, sans problème de conscience, régissent leurs conflits par l'élimination physique de leurs adversaires.

La pièce de Marlowe parle d'une époque où l'existence des individus n'avait d'autre valeur que celle donnée par Dieu. Et Dieu scindait le roi. En choisissant la version de Brecht, Lhüs Pasqual choisit de centrer l'histoire sur le symbole de la couronne. Edouard, malade, vaincu, trahi, torturé désespérément de s'en séparer. Il a cru qu'elle le rendrait invulnérable, qu'elle le mettrait au-dessus des lois humaines, qu'elle protégerait son bonheur païen, son amour pour le beau Gaveston. L'assassinat de son favori est la pire des trahisons, celle de Dieu. Pourtant, Edouard s'accroche à la couronne, au misérable cercle de cuivre qui représente plus que le pouvoir, plus que la vie : qui est lui. Sans la couronne, il n'est plus qu'un tas de chair souffrante.

Même si on ne comprend pas l'espagnol, le mouvement puissant de la mise en scène permet de suivre clairement le chemin de croix du roi qui croyait à la liberté. Les comédiens jouent avec une ampleur très physique, une gloriole sauvage, inhabituelle chez nous. Ils n'ont pas le côté compact des Anglais ; ils rappellent plutôt l'empêchement de Vitez, mais sans aucune distance ni sophistication. Ils « y vont » furieusement, galopent à la frontière du grotesque et du lyrique, comédien par Pedro del Rio, Edouard véritablement royal, homme marqué, avide, indomptable. Un héros qui, envers et contre tout, se refuse au malheur.

* Club de bridge, rue de la République, 20 h 30, jusqu'à 4 août.

Edouard II

Le Centre national d'Espagne est au Cloître des Carmes, avec Edouard II de Marlowe, dans la version de Brecht, traduite en espagnol par Jaime Gil de Biedma et Carlos

COLETTE GODARD.

* Cloître des Carmes, 22 heures, jusqu'au 25.

VAISON-LA-ROMAINE

« L'ILE DÉSERTE », de Joseph Haydn

Le sérieux des sentiments

Le sujet de L'isola disabitata (« L'île déserte », de Haydn, dont le Festival de Vaison-la-Romaine vient de présenter, pour la première fois en France, une réalisation scénique, ressortit au genre de la pure fiction dramatique, chère au XVIII^e siècle et dont seuls, de nos jours, les enfants ont gardé le secret lorsqu'ils se donnent entre eux des règles de conduite commençant par ces mots : « On dirait que tu serais... et que je... » ou « On ferait comme si... ». L'invasibilité du projet d'enfance en rien la gravité du jeu, et il en va de même dans cet opéra composé en 1779 sur un livret de Métastase, qui, depuis 1752, avait été mis en musique plusieurs fois.

Le jeune Gerinaldo, son épouse Costanza et la sœur de celle-ci, Silvia, (encore enfant), pris par la tempête, ont dû débarquer sur une île déserte. Alors que Costanza et sa sœur se reposaient dans une grotte, Gerinaldo a été enlevé par des pirates. La jeune femme croit avoir été abandonnée et, au bout de treize années, ayant gravé sur un roc le récit de sa malheureuse destinée, elle se prépare à mourir.

assez exactement les péripéties du livret et les nécessités musicales. On peut s'interroger cependant sur l'intérêt de doubler les quatre mouvements de l'ouverture par une pantomime évoquant le départ, la tempête, l'arrivée sur l'île et l'enlèvement de Gerinaldo, ou sur la fonction dramatique d'un personnage en perruque assis dans un cabinet de travail situé sur le côté de la scène, qui, tout au long du spectacle, cherche à attirer l'attention sans rien faire de bien remarquable et qui procède, à la fin, à une sorte de distribution des prix. Il y a là, sans doute, quelque symbolisme caché ou trop clair pour qu'on s'y arrête longtemps.

La distribution, qui réunissait Diane Loeb (Costanza), Hiroko Kawamichi (Silvia), Georges Gautier (Gerinaldo) et François Lécuyer (Enrico), était assez homogène pour faire ressortir la qualité du travail fait en commun, auquel il faut associer naturellement le chef, Cyril Diederich, et son ensemble instrumental. Dans les conditions particulières du plein air, imprévisibles pour de légères défaillances qui s'entendraient à peine dans une salle fermée, il serait injuste d'émettre des jugements de valeur ; on conclura donc en signalant que l'accueil chaleureux du public témoignait assez du plaisir légitime qu'il a pris à la représentation, sans voilette, d'un ouvrage presque inconnu.

Franche gaieté

Plus varié que celui de Gluck, le récit est accompagné de Haydn n'est pas aussi intrinsèquement intéressant que celui de Rameau ou de Wagner, et, si on lui doit de fort beaux moments dramatiques, on a parfois l'impression que les airs tendent à venir. Ces derniers sont tous riches d'invention ; chacun possède un caractère propre, de la douceur pathétique à la franche gaieté.

La mise en scène de Guy Coustance, vivante à souhait, épouse

GÉRARD CONDÉ.

* ANNULATION. - La pianiste Magda Tagliaferra s'est refusée à participer, début août, aux festivals de Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), où elle sera toutefois remplacée.

BOFINGER La plus ancienne brasserie de Paris et sa terrasse vous accueillent tout l'été jusqu'à 1 heure du matin, 7, rue de la Bastille. Tél. : 272.87.82.

A 10 km de CAHORS (Quercy) Hôtel-Restaurant « Chez NADAL » 46140 CALLAC 1/2 pers. 210 F pour 2 pers. Rens. tél. : (05) 30-91-55. CALME - GASTRONOMIE.

مکان التمثيل

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 24 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Les Merdis de l'information : le menace biochimique. Magazine de la rédaction de TF1.
- 21 h 30 Série documentaire : Dialogue avec le sacré. Réal. St. Kure. La société des masques. Les peuples Baoulé constituent la plus importante ethnique de la Côte d'Ivoire. La statue baoulé fait partie des chefs-d'œuvre de l'art africain. Une approche de la vision du monde et de l'identité qui précède à la relation de la femme et de l'homme (les Baoulés considèrent que chaque homme et chaque femme sur terre possède un amant de sexe opposé dans l'au-delà qui a droit de priorité sur l'époux).
- 22 h 00 Journal.
- 22 h 15 Cinéma : le Chef d'orchestre. Film polonais d'A. Wajda (1979), avec J. Gielgud, K. Gajda, A. Seweryn, T. Cieciorowski, J. Fryzowicz, J. Gajda (voix). Un vieux chef d'orchestre de renommée mondiale revient, après cinquante ans d'absence, dans sa ville natale de Pologne. Il doit diriger une formation locale dont le jeune chef prend ombre de ses méthodes, et de son attitude pour sa femme. Drame psychologique traversé par le romantisme du monde musical. Choc des caractères, des sentiments, des problèmes individuels. L'histoire intérieure d'un vieil homme (John Gielgud, dans une composition superbe) se posant, soudain, des questions sur la vie, la gloire, la mort.
- 22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Cinéma : les Tricheurs. Film français (1958), avec P. Petit, A. Parisy, J. Charrier, L. Terziou, R. Lesaffre, D. Sval, A. Mathis, J.-P. Belmondo (N. Rediffusion).
- 21 h 30 Documentaire : les Artistes contemporains. Vingt ans de l'art. Réal. P.-A. Boutang et V. Michaud. Chef de file de cette génération de peintres abstraits

qui a commencé à se manifester à la fin des années 60 autour du mouvement support-surfaces - dont l'existence fut brève, - mais qui marqua par sa réflexion collective sur les matériaux constitutifs de la peinture : ses supports, ses outils, ses couleurs et ses pigments.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 La Dernière Séance. Émission d'Éddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Actualité Gaumont (1952) ; Tex Avery ; présentation du film par Gérard Lavin ; à 22 h 30 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction et présentation de deux films.
- 20 h 50 Premier film : Ivanhoé. Film américain de Richard Thorpe (1952), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, E. Williams, R. Douglas, F. Carré.
- 21 h 30 Nuits magiques : Palerme entre parents ; le verre d'eau.
- 22 h 00 Journal.
- 22 h 15 Deuxième film : l'Homme au fusil. Film américain de Richard Wilson (1955), avec R. Mitchum, J. Sterling, J. Barry, K. Sharp, H. Hall (v.o. sous-titré N.).
- 22 h 30 Nuits magiques : Palerme entre parents ; le verre d'eau.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Dialogues : Les origines de la vie, avec Antoine Dauchin et Philippe Maréchal.
- 21 h 45 Lectures : Francis Jammes.
- 21 h 50 Musique : Les tournois du royaume de la musique (avec F. Dalle Valle).
- 22 h 30 Nuits magiques : Palerme entre parents ; le verre d'eau.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 00 Musique à danser : œuvres de Copertin, Gottschalk, de Falla, Vives-Chileca, Chappo-Luna.
- 21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : Le Barbier de Séville, de Rossini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs du Festival d'Ab. dir. G.L. Gelmetti, sol. L. Valentini-Terrani, R. Gambill, J. Basia.

Mercredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 30 TF 1 Vision plus.
- 11 h 55 Quartier sans danger.
- 12 h 00 Bonjour, bon appétit.
- 12 h 30 Cocktail maison.
- 13 h 00 Journal.
- 13 h 35 Série : La Conquête de l'Ouest.
- 14 h 40 Monty-Carlo Show.
- 16 h 30 Croque-vaccances.
- 18 h 00 Documentaire : Woody Woodpecker.
- 18 h 05 Votre auto a cent ans.
- 18 h 20 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques. Les Jeux terribles. Ceux de Berlin en 1936. C'est le temps des nazis, le temps du colossal, à commencer par le stade que Hitler fait édifier.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Cas chers disparus : Fernandol.
- 19 h 53 Tirage du Tao-o-tac.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Tirage du Loto.
- 20 h 35 Série : Dallas.
- 21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéo flashs De M. Jaffron et P. Bousquet. Ces espaces intermédiaires où petits tableaux vidéo-historiques ou poétiques accompagnent cette longue nuit de l'INA.
- 21 h 30 Brefs, de H. Harre. Une collection de sujets insolites.
- 21 h 45 Oublie les dix ans qui viennent de Vincent Blanchet. Avec E. Blanchet, F. Khayati.
- 21 h 55 Une petite fille de quatre ans est confiée par sa mère, qui part travailler en Afrique, à son amie Juju. Rythmé par une musique rock, ce film de fiction utilise les techniques du tournage en direct.
- 23 h 15 Stations de Bob Wilson. Suite du feuilleton vidéo imaginé et réalisé par le metteur en scène américain. A ne pas manquer.
- 23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 ANTOIPE.
- 12 h 00 Journal.
- 12 h 10 Série : Les Globe-trotters.
- 12 h 30 Chef-d'œuvre du muet. Le Tueur larmoyant, de H. Edwards (1925).
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Série : Des agents très spéciaux.
- 14 h 25 Aujourd'hui, la vie.
- 14 h 40 Le théâtre de Boulevard.
- 20 h 00 Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : La Rançon. De J.-P. Labaut, réal. Y. Berlier, avec Kasia Rupsa, Patrick Norbert, Jean-Pierre Malo. Un jeune loupard, à la recherche d'un « gros coup », séquestre une jeune femme handicapée et riche. Dans le huis clos d'un affrontement sans concession, la conscience d'une même détresse va rapprocher ces deux êtres que tout oppose pour tout. Un sujet scabreux traité sans complaisance. Un téléfilm inédit qui a le mérite de ne pas tomber dans la simplification. On regrettera cependant des dialogues un peu stéréotypés dans la première partie et le jeu mal assuré de Kasia Rupsa.
- 22 h 10 Série : Cent ans d'automobile. Da ten-teuf au turbo. N° 3 : de la manivelle à l'électronique. Série proposée par J. Bardin, D. Dubarry et F. Massé, réal. P. Dussard, J. Équer, F. Massé. Une série qui montre les grandes étapes de l'automobile, de cette satanée manivelle qui cessait les poignets à l'électronique qui s'insinue discrètement. Les grands inventeurs, les industriels, une époque un peu vite montrée mais très agréable à regarder en vacances.
- 22 h 40 Sport : Catch à deux, à Samoa. 1° combat : Manolo le primitif contre Patrick Lopez ; 2° combat : Marquis Edouard Funolo de la Rassignollette contre Gérard Malpard.
- 23 h 05 Journal.
- 23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 19 h 03 Jeu littéraire : les mots en tête.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Les Eur-oppées. 6 000 participants pour un rassemblement de la culture populaire : chanteurs sardes, Sultanes violonistes.

- 19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
- 20 h 05 Les Jeux.
- 20 h 35 US Festival 83 : Hard rock. C'était à San-Bernardino (Californie) devenu pendant quatre jours la capitale de la musique avec les dix-neuf ans de l'US Festival 1983. C'est par le prisme de l'ordinateur familial et l'un des fondateurs de « Apple Computers » : Stephen Wozniak. On n'a pas lézisé sur les moyens : scène immense, écran géant, sons de 400 000 watts et système d'arrosage pour rafraîchir les spectateurs : Steve Jobs, Steve Wozniak, Steve Jobs. Plus ou moins « hard » le rock de ces groupes qui se succèdent sous le feu des projecteurs avec une mise en scène hyper-solignée. Si cet événement n'est pas encore aussi populaire que l'a été le Festival de Woodstock, il est en passe de le devenir. Une liaison par satellite a permis au public moscovite de suivre ce concert de San-Bernardino. Au public français d'en juger aujourd'hui.
- 21 h 35 Journal.
- 21 h 55 Cinéma : l'Invitation au voyage. Film français de P. Del Monte (1982), avec L. Malet, A. Clément, M. Adair, N. Scott, R. Basalère, R. Renoud. Un jeune homme, épris de sa sœur jumelle, chanteuse de rock, qui vient de mourir, emporte le cadavre de celle-ci dans l'état de sa courtoisie et part en voiture pour un voyage familial et l'un des fondateurs de « Apple Computers » : Stephen Wozniak. On n'a pas lézisé sur les moyens : scène immense, écran géant, sons de 400 000 watts et système d'arrosage pour rafraîchir les spectateurs : Steve Jobs, Steve Wozniak, Steve Jobs. Plus ou moins « hard » le rock de ces groupes qui se succèdent sous le feu des projecteurs avec une mise en scène hyper-solignée. Si cet événement n'est pas encore aussi populaire que l'a été le Festival de Woodstock, il est en passe de le devenir. Une liaison par satellite a permis au public moscovite de suivre ce concert de San-Bernardino. Au public français d'en juger aujourd'hui.
- 23 h 05 Nuits magiques : Palerme entre parents ; le verre d'eau.

FRANCE-CULTURE

- 7.00 Révélés et d'autres lieux.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; Écologie profonde.
- 8.50 Écologie en bascu.
- 9.05 Recherches et pensée comparées : Les problèmes de la science et sa représentation culturelle.
- 10.30 Le livre, ouverture sur la vie : « Chapeaux enchantés » de Michel Cozon et « La Danse du Coucou » d'Aldax Chabard.
- 10.50 Musique : Opéra et politique (l'Écharpe rouge) [et à 16 h 3].
- 12.05 Agora.
- 12.45 Panorama.
- 13.30 Restaurant : magazine musical.
- 14.30 Dramatique : « La Chambre du Sud-Ouest », de M.-E. Wilking ; adapt. E. Loria. Avec L. Delamar, C. Gensac, M. Barbin.
- 15.00 En remonçant le Saint-Laurent : la poésie québécoise de Jean-Paul Leclerc.
- 15.30 Le cri de l'homme.
- 16.10 L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et les mystères de la vie.
- 16.30 Bonnes nouvelles, bons conducteurs : « La Tombe sans fond » et « l'Épave du feu », d'Andréas Fournier, lus par Danièle Lebrun.
- 19.25 Jazz à l'aube.
- 19.30 Perspectives scientifiques : sociologie de la connaissance.
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 Musique : Opéra et politique.
- 22.30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 2.00 Les maîtres de France-Musique.
- 7.18 Actualité du disque compact.
- 9.05 Méditerranées : musiques populaires, musique savante.
- 12.00 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : œuvres de Gounod, Schubert, Brahms, Poulenc, Debussy, Chostakovich, par M. Etcheberry, mezzo-soprano, M. Quillevér, ténor, M.-C. Arbarot, piano.
- 13.05 Le jazz au Sud.
- 14.00 Concert du sud : Flaubert ; œuvres de Webern, Brahms, Debussy, Lizz, Berg, Bach, Mozart, Dutilleul, Dufort.
- 17.00 L'imprévu.
- 18.00 Une heure avec... l'Ensemble Rameau (en direct du théâtre de l'Archevêché) ; œuvres de Rameau.
- 20.00 Musiques à danser : œuvres de Bartok, Debussy, Bach.
- 21.25 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : Sérénade n° 6 en ré majeur. Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur. Symphonie n° 41 en ut majeur de Mozart par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.-E. Gardiner, sol. M.J. Pires, piano.
- 23.30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-07-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-07-84 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France

Le 25 juillet à 0 h, le temps sera nuageux et pluvieux.

La perturbation orageuse poussée par des vents de sud-ouest qui a traversé une grande partie de la France au cours de la nuit de lundi à mardi subsistera encore mercredi sur nos régions de Nord et de l'Est.

Mercredi matin, du nord de la Seine aux Vosges, au Jura et aux Alpes, le temps sera lourd avec des averses orageuses. Cette menace orageuse va décliner et le temps deviendra ensoleillé, d'ailleurs à la mi-journée. Au cours de l'après-midi et en soirée, des foyers orageux se développeront de nouveau sur le relief des Vosges, du Jura et des Alpes.

Sur les régions méditerranéennes, il fera beau malgré quelques passages nuageux. Partout ailleurs, il fera gris et humide en début de journée. Assez rapidement, ces formations de nuages bas vont se dissiper et le temps deviendra ensoleillé. Les températures nocturnes seront clémentes, de 15 à 20 degrés. Les températures maximales seront voisines de 20 à 22 degrés près de la Manche, 23 à 25 degrés sur l'Ouest et le Nord, 25 à 28 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique restera au niveau de la mer fixé à Paris, le 24 juillet à 8 heures, de 1018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 juillet) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 35 et 19 ; Bordeaux, 34 et 19 ; Bourges, 33 et 18 ; Brest, 29 et 16 ; Caen, 31 et 18 ; Cherbourg, 27 et 14 ; Clermont-Ferrand, 35 et 18 ; Dijon, 30 et 15 ;

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Grenoble-St-M-H., 36 et 19 ; Grenoble-St-Genois, 35 et 18 ; Lille, 26 et 11 ; Lyon, 35 et 17 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 33 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 22 ; Paris-Montsouris, 29 et 18 ; Paris-Orly, 28 et 18 ; Pau, 36 et 18 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 32 et 17 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Toulon, 33 et 17 ; Toulouse, 37 et 19 ; Vannes, 30 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 ; Amsterdam, 20 et 8 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 23 et 12 ; Cas

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE ASSOCIATIVE

EN BREF

POUR NE PAS PERDRE LE NORD.

L'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADNSEA) propose un guide des initiatives et des ressources du Nord-Pas-de-Calais recensant des expériences variées effectuées dans divers domaines : vie culturelle, tourisme, loisirs, hébergement et entraide, enfance, enseignement, paronnages âgées, handicapés, travail et emploi, information et communication, justice, santé, vie collective et environnement, énergie et technologies nouvelles. Ce guide donne en outre l'adresse des militants.

* ADNSEA, 27, rue Fédérale 59800 Lille. Tél. : (20) 66-00-11. 430 pages, 85 F.

LE RÉPERTOIRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS AFRICAINS.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUFELF) publie un répertoire des enseignants et chercheurs africains AUFELF 1984. Neuf cents enseignants et chercheurs des universités membres de l'AUFELF y sont présentés, dans toutes les disciplines. Pour chacun sont mentionnés divers renseignements d'état civil, les diplômes et enseignements assurés et les recherches en cours. La mise à jour annuelle est prévue.

* Bureau européen de l'AUFELF, 192, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 222-96-58. Prix : 100 F.

LA FUMÉE VOUS DÉRANGE-T-ELLE ?

La Ligue contre le fumage du tabac en public (LCTFP) est une association de défense, protection et entraide de non-fumeurs en France qui n'acceptent pas d'être contraints à demeurer des fumeurs passifs. Elle n'admet pas que « le tiers fumeur de la population se considère partout en pays conquis et impose ses fumées aux deux autres tiers ». Pourquoi, estime-t-elle, les non-fumeurs devraient-ils assumer, par solidarité, au même titre que les fumeurs, le coût de la réparation et de la survie des malades tabagiques ?

* LCTFP, 14, rue du Pasteur-Baillet, 68000 Colmar.

Les ressources de Buëch

Souvent agitée et rarement concrétisée, l'idée d'un Centre de ressources multiservices est devenue réalité sur un terrain où l'on ne l'attendait peut-être pas : à Veynes (Hautes-Alpes, trois mille deux cents habitants). Le Centre de ressources de la vallée du Buëch fonctionne depuis juin 1983 et le bilan de la première année est plus que prometteur. Mais ?

Sur le plan administratif, le Centre de ressources est une association loi 1901, fondée par des représentants des collectivités locales et des associations du Buëch (M.I.C., radios locales, troupes théâtrales, comité des fêtes, associations familiales, sportives, etc.), soit à ce jour plus d'une centaine d'adhérents. Le Centre de ressources dispose de locaux indépendants dans la commune de Veynes, de deux animateurs permanents, et il fonctionne outre ses ressources propres, grâce aux subventions de l'État, de la région et de la commune.

Dans la pratique, le Centre de ressources a pour objectif de fournir à ses adhérents une gamme de services qui dépassent en principe leurs moyens individuels, comme l'explique M. Daniel Chevalier, député, maire de Veynes, et président du Centre de ressources. « Cet équipement est né d'un double constat : d'abord la carence grave de notre vallée en équipements nécessaires aux manifestations culturelles ; ensuite le peu de moyens personnalisés pour une information sur la vie locale. Ainsi, le centre dispose d'un important parc de matériels en sonorisation, éclairages, vidéo et cinéma, matériels d'exposition ou de spectacles, etc., qui n'ont pas été achetés à des tarifs très avantageux. Ce dispositif est complété par un atelier d'entretien géré par un technicien de maintenance et un assistant en techniques audiovisuelles.

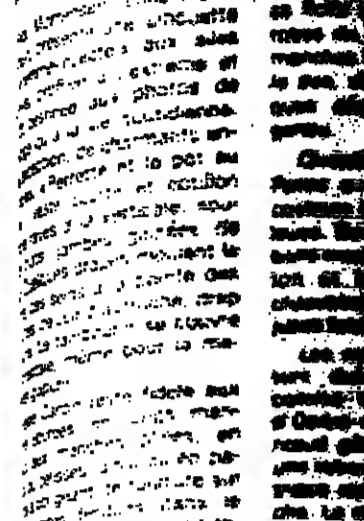
Puis, fidèle à sa vocation multi-services, le centre propose un système dit « d'appui technique » : les associations peuvent y faire dactylographier et reprographier leurs documents, se faire conseiller dans l'établissement d'un dossier de subvention, demander l'assistance de techniciens pour l'organisation de manifestations de loisirs ou culturelles. Par la mise en commun des moyens, le Centre de ressources est pour ses promoteurs une arme de choc dans la bataille contre la désertification engagée dans les pays du Buëch.

Sans assurances C'est aussi dans cette perspective qu'est réalisée la « Télé-Gazette », une expérience unique en son genre dans le réseau associatif : la « Télé-Gazette » est un magazine vidéo mensuel de vingt minutes, véritable journal télévisé local d'informations et de services qui traite ses sujets avec un souci de qualité dans la réalisation et la sélection des sujets, même si les moyens mis en œuvre sont modestes. Une fois rédigée et montée, la « Télé-Gazette » est diffusée dans toutes les communes de la vallée qui disposent des équipements nécessaires à une séance de projection publique. Tout va donc pour le mieux, et l'on serait tenté de quitter les habitants du Buëch en leur souhaitant bonne continuation. L'avenir inquiète pourtant les acteurs de cette initiative originale et courageuse : jusqu'ici, le Centre de ressources vit de subventions éphémères au coup par coup et aucune assurance n'a pu être donnée sur la survie du centre à moyen terme. « L'État a souhaité encourager la mise en place de nouveaux services publics créateurs d'emplois et moteurs de la vie locale, sociale et culturelle », explique l'un des auteurs du projet. « Ici, nous n'en sommes pas restés aux grands discours et nous avons pris le risque de concrétiser ce souhait. Nous attendons maintenant que les partenaires publics (État, région, départements) s'engagent conventionnellement à donner les moyens financiers que l'auto-financement ne pourra apporter. » De quoi, en somme, assurer le moral des troupes.

FRANÇOIS ROLLIN. * Centre de ressources, 65400 Veynes, tél. : (92) 97.24.82.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France

Le 25 juillet à 0 h, le temps sera nuageux et pluvieux.

La perturbation orageuse poussée par des vents de sud-ouest qui a traversé une grande partie de la France au cours de la nuit de lundi à mardi subsistera encore mercredi sur nos régions de Nord et de l'Est.

Mercredi matin, du nord de la Seine aux Vosges, au Jura et aux Alpes, le temps sera lourd avec des averses orageuses. Cette menace orageuse va décliner et le temps deviendra ensoleillé, d'ailleurs à la mi-journée. Au cours de l'après-midi et en soirée, des foyers orageux se développeront de nouveau sur le relief des Vosges, du Jura et des Alpes.

Sur les régions méditerranéennes, il fera beau malgré quelques passages nuageux. Partout ailleurs, il fera gris et humide en début de journée. Assez rapidement, ces formations de nuages bas vont se dissiper et le temps deviendra ensoleillé. Les températures nocturnes seront clémentes, de 15 à 20 degrés. Les températures maximales seront voisines de 20 à 22 degrés près de la Manche, 23 à 25 degrés sur l'Ouest et le Nord, 25 à 28 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique restera au niveau de la mer fixé à Paris, le 24 juillet à 8 heures, de 1018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 juillet) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 35 et 19 ; Bordeaux, 34 et 19 ; Bourges, 33 et 18 ; Brest, 29 et 16 ; Caen, 31 et 18 ; Cherbourg, 27 et 14 ; Clermont-Ferrand, 35 et 18 ; Dijon, 30 et 15 ;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 ; Amsterdam, 20 et 8 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 23 et 12 ; Cas

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE ASSOCIATIVE

EN BREF

POUR NE PAS PERDRE LE NORD.

L'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADNSEA) propose un guide des initiatives et des ressources du Nord-Pas-de-Calais recensant des expériences variées effectuées dans divers domaines : vie culturelle, tourisme, loisirs, hébergement et entraide, enfance, enseignement, paronnages âgées, handicapés, travail et emploi, information et communication, justice, santé, vie collective et environnement, énergie et technologies nouvelles. Ce guide donne en outre l'adresse des militants.

* ADNSEA, 27, rue Fédérale 59800 Lille. Tél. : (20) 66-00-11. 430 pages, 85 F.

LE RÉPERTOIRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS AFRICAINS.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUFELF) publie un répertoire des enseignants et chercheurs africains AUFELF 1984. Neuf cents enseignants et chercheurs des universités membres de l'AUFELF y sont présentés, dans toutes les disciplines. Pour chacun sont mentionnés divers renseignements d'état civil, les diplômes et enseignements assurés et les recherches en cours. La mise à jour annuelle est prévue.

* Bureau européen de l'AUFELF, 192, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 222-96-58. Prix : 100 F.

LA FUMÉE VOUS DÉRANGE-T-ELLE ?

La Ligue contre le fumage du tabac en public (LCTFP) est une association de défense, protection et entraide de non-fumeurs en France qui n'acceptent pas d'être contraints à demeurer des fumeurs passifs. Elle n'admet pas que « le tiers fumeur de la population se considère partout en pays conquis et impose ses fumées aux deux autres tiers ». Pourquoi, estime-t-elle, les non-fumeurs devraient-ils assumer, par solidarité, au même titre que les fumeurs, le coût de la réparation et de la survie des malades tabagiques ?

* LCTFP, 14, rue du Pasteur-Baillet, 68000 Colmar.

EN VISITES

Le Centre de ressources de Buëch

Souvent agitée et rarement concrétisée, l'idée d'un Centre de ressources multiservices est devenue réalité sur un terrain où l'on ne l'attendait peut-être pas : à Veynes (Hautes-Alpes, trois mille deux cents habitants). Le Centre de ressources de la vallée du Buëch fonctionne depuis juin 1983 et le bilan de la première année est plus que prometteur. Mais ?

Sur le plan administratif, le Centre de ressources est une association loi 1901, fondée par des représentants des collectivités locales et des associations du Buëch (M.I.C., radios locales, troupes théâtrales, comité des fêtes, associations familiales, sportives, etc.), soit à ce jour plus d'une centaine d'adhérents. Le Centre de ressources dispose de locaux indépendants dans la commune de Veynes, de deux animateurs permanents, et il fonctionne outre ses ressources propres, grâce aux subventions de l'État, de la région et de la commune.

Dans la pratique, le Centre de ressources a pour objectif de fournir à ses adhérents une gamme de services qui dépassent en principe leurs moyens individuels, comme l'explique M. Daniel Chevalier, député, maire de Veynes, et président du Centre de ressources. « Cet équipement est né d'un double constat : d'abord la carence grave de notre vallée en équipements nécessaires aux manifestations culturelles ; ensuite le peu de moyens personnalisés pour une information sur la vie locale. Ainsi, le centre dispose d'un important parc de matériels en sonorisation, éclairages, vidéo et cinéma, matériels d'exposition ou de spectacles, etc., qui n'ont pas été achetés à des tarifs très avantageux. Ce dispositif est complété par un atelier d'entretien géré par un technicien de maintenance et un assistant en techniques audiovisuelles.

Puis, fidèle à sa vocation multi-services, le centre propose un système dit « d'appui technique » : les associations peuvent y faire dactylographier et reprographier leurs documents, se faire conseiller dans l'établissement d'un dossier de subvention, demander l'assistance de techniciens pour l'organisation de manifestations de loisirs ou culturelles. Par la mise en commun des moyens, le Centre de ressources est pour ses promoteurs une arme de choc dans la bataille contre la désertification engagée dans les pays du Buëch.

Sans assurances C'est aussi dans cette perspective qu'est réalisée la « Télé-Gazette », une expérience unique en son genre dans le réseau associatif : la « Télé-Gazette » est un magazine vidéo mensuel de vingt minutes, véritable journal télévisé local d'informations et de services qui traite ses sujets avec un souci de qualité dans la réalisation et la sélection des sujets, même si les moyens mis en œuvre sont modestes. Une fois rédigée et montée, la « Télé-Gazette » est diffusée dans toutes les communes de la vallée qui disposent des équipements nécessaires à une séance de projection publique. Tout va donc pour le mieux, et l'on serait tenté de quitter les habitants du Buëch en leur souhaitant bonne continuation. L'avenir inquiète pourtant les acteurs de cette initiative originale et courageuse : jusqu'ici, le Centre de ressources vit de subventions éphémères au coup par coup et aucune assurance n'a pu être donnée sur la survie du centre à moyen terme. « L'État a souhaité encourager la mise en place de nouveaux services publics créateurs d'emplois et moteurs de la vie locale, sociale et culturelle », explique l'un des auteurs du projet. « Ici, nous n'en sommes pas restés aux grands discours et nous avons pris le risque de concrétiser ce souhait. Nous attendons maintenant que les partenaires publics (État, région, départements) s'engagent conventionnellement à donner les moyens financiers que l'auto-financement ne pourra apporter. » De quoi, en somme, assurer le moral des troupes.

FRANÇOIS ROLLIN. * Centre de ressources, 65400 Veynes, tél. : (92) 97.24.82.

مركز التجميل

MODE Cinq jours en haute couture

Un hiver pour silhouettes étirées
Erick Mortensen, chez Pierre Balmain, présente une silhouette de « femme-insecte » aux ailes repliées, profilée à l'extrême et plutôt destinée aux photos de prestige qu'à la vie quotidienne.



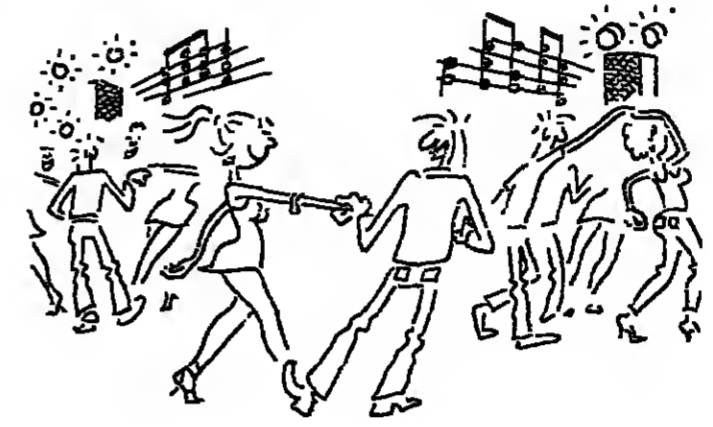
JEAN-LOUIS SCHERRER : longue houppelande en quadrille moelleux, tabac et noir, sur une robe à dessin plus petit et robe imprimée de soie cachemire, ornée d'une grande écharpe de regard de Silésie, coiffée d'un feutre romantique noir.

Histoire d'Amour par konyk

J'AURAIS VOULU QU'ELLE M'AIME "POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE"

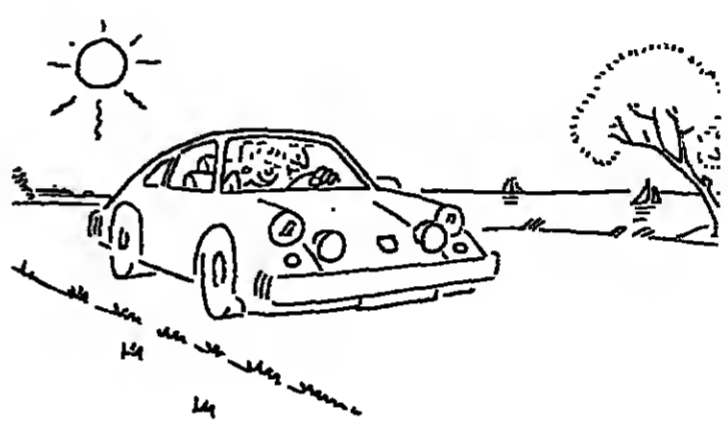
ELLE AVAIT AIMÉ LE GRATIN DE LANGOUSTIÈRES...

LES CÔTELETTES AUX PETITS LÉGUMES



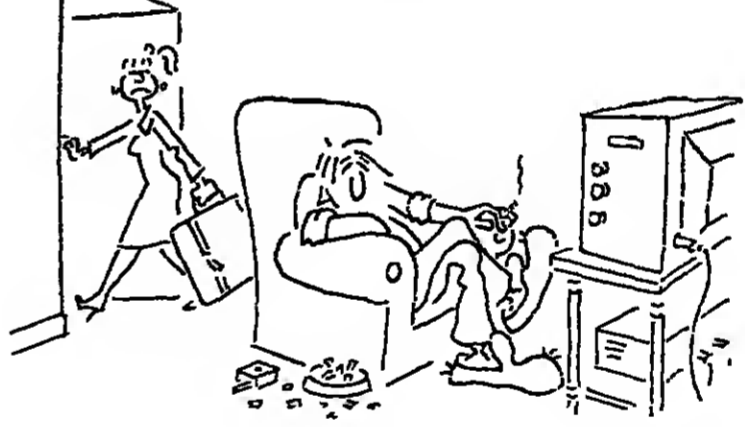
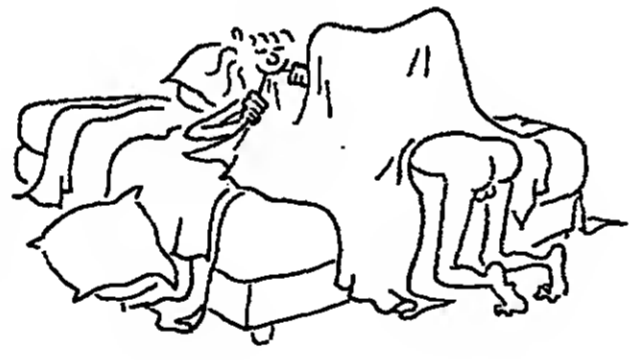
LE PLATEAU DE FROMAGES

LES PROFITEROLLES



LE CHAMPAGNE

ELLE EST PARTIE AU MOMENT DE LA VAISSELLE.



(A suivre.)

PARIS EN VISITES

- JEUDI 26 JUILLET
«Saint-Paul», 15 heures, 199, rue Saint-Aoigne, M° Saint-Gerons.
«Paris au Siècle des Lumières : le Panthéon», 15 heures, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

- «L'hôtel de Camondo», 15 heures, 63, rue de Monceau (Anne Ferrand).
«Les impressionnistes», 15 heures, entrée du Musée du Jeu de paume (P.-Y. Jastel).
«Le siège du comité central du Parti communiste», 15 heures, métro Colonel-Fabien (M° Lantier).
«Le quartier de l'Horloge», 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autours).

Sont publiés au Journal officiel des lundi 23 et mardi 24 juillet :

DES DECRETS
Modifiant le livre des procédures fiscales.
Relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.
Modifiant le décret du 23 septembre 1959 portant statut de la Régie autonome des transports parisiens.

Fortant publication de l'amendement à la convention du 9 avril 1965 visant à faciliter le trafic maritime international, adopté à Londres le 19 novembre 1973.
Modifiant certaines dispositions du code de service national.
Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux conseils départementaux de l'habitat.
Relatif au prêt conventionné pour les travaux d'agrandissement de logements existants.

MOTS CROISÉS

1. Ils aiment bien avoir le dernier mot. - II. Tache verte sur fond ocre. Empêchement de claquer des dents. - III. Ce n'est pas là que ça tape le plus. Prooom. A laissé le ventre plat. Prooom. - IV. Laisse Emilie de côté... On fumeur de pipe. La couronne lui est préférable. - V. Du côté de Dieppe. Il pousse comme un champignon. Perdue à la fin. - VI. Une hôte lui fait tourner la tête. Il a fait un tube bien avant la naissance du show business. - VII. Donne l'occasion de faire le poot. Leurs petits sont tout à fait à la hauteur. - VIII. Un quartier d'Arles. Fait des taches. Ooole barbu. - IX. En force plus d'un à aller au feu. Défile le temps. Note. - X. Long temps. Revoient fréquemment des coups de canne. Au Mexique, au Nicaragua et même en Espagne. - XI. Ce qui peut arriver quand on s'attache trop à une fille. Au oord de Dijon. On n'hésite pas à s'y remplir les poches. - XII. Fait toujours surface. Ils voient tout en noir. - XIII. Mis à la porte sans hésiter. Ne part pas toujours quand il est chargé. - XIV. Offre la possibilité de mettre quelque un en boîte. En fin de soirée. A de bonnes raisons de se plaindre.

PROBLÈME N° 3760

Grid for crossword puzzle problem 3760 with letters filled in.

Solution du problème n° 3759
Horizontalement
I. Diktions. - II. En-avant. - III. Nécessité. - IV. Tris. OTAN. - V. Ems. Ane. - VI. Lé. Duo. Or. - VII. Tigre. - VIII. If. Guida. - IX. Emoussent. - X. Revenue. - XI. Elysee. SS.

Haite au Vol
1 serrure à 5 points
PICARD
Matériel GARANTI 5 ANS
1 blindage acier 15/10°
4 goujons d'acier anti-dégondage
3 cornières anti-pince
à l'extérieur sur le pourtour de la porte
OFFRE CÉLIBAT 31/07
3.500 F TTC
Sté S.P.P.
17, rue Mirard
554.58.08
554.41.95

Affaires à saisir avant le 31 juillet! OFFRE EXCEPTIONNELLE SUR QUELQUES MODÈLES 84 ENCORE DISPONIBLES:
4 505 GTI • 2 505 Turbo • 2 505 Turbo diesel
Plus un stock permanent de 500 véhicules tous types
PEUGEOT-TALBOT
NEUBAUER
M. GERARD 821.60.21

SPORTS



LA PRÉPARATION DES JEUX DE LOS ANGELES

Des astuces financières pour faire jaillir les dollars

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — En 1977, une poignée d'hommes d'affaires californiens avaient convaincu le Comité international olympique qu'il serait préférable d'organiser les Jeux de 1984 dans la « cité des anges » plutôt qu'à Téhéran, seule autre ville candidate à la grande aventure. A l'époque, le « gigantisme » semblait être la menace la plus grave pour l'olympisme. Les Jeux de Montréal, boycottés en 1976 par la plupart des délégations africaines, s'étaient soldés par un passif de 1 milliard de dollars pour un budget de l'ordre de 5 milliards. Les Soviétiques, qui n'avaient pas encore envahi l'Afghanistan, annonçaient qu'ils dépenseraient l'équivalent de 9 milliards de dollars pour les Jeux de Moscou en 1980. Le boycottage décidé par le président Carter, comme mesure de rétorsion à l'entrée des chars dans Kaboul, ne devait pas favoriser la réalisation d'une « marge d'autofinancement » par l'URSS. Or, avec un budget de l'ordre du demi-milliard de dollars sans la moindre subvention fédérale ou municipale, sans la ressource d'une « loterie olympique », interdite par les lois de la Californie, le Comité d'organisation (LAOOC) entend dégager un bénéfice aux Jeux de Los Angeles.

Quelques jours avant le début des compétitions, celui-ci annonce toujours un profit de 15 millions de dollars, et il pourrait bien réussir ce tour de force.

Au bas de la colonne « recettes », les organisateurs ont installé 553 millions de dollars. Plus de la moitié de cette somme vient des droits de télévision. Les trente-trois « sponsors officiels » ont versé chacun au moins 4,5 millions de dollars, soit quelque 150 millions, auxquels s'ajoutent les contributions des quarante-sept « fournisseurs » et des cinquante-cinq « licenciés » qui ont le droit exclusif d'utiliser les sigles — logos et mascotte — des Jeux. Au total, cela représente 250 millions de dollars, qui, « au lieu d'avoir été pris dans la poche des contribuables, ont été financés par des budgets de promotion ». Les Jeux ont donc un hamburger, un sandwich, un supermarché, des jeans, une essence, une compagnie aérienne, une voiture de location, un appareil photo, une pellicule et cent autres choses sans rapport avec le sport, frappées de l'estampille « officielle » par l'opération des commanditaires.

Payé d'avance

Sept millions de billets ont, enfin, été mis en vente par le LAOOC à des prix jamais atteints : une personne désirant suivre les compétitions matin et soir, pendant deux semaines, doit déboursier trois mille dollars. Les recettes aux guichets devraient ainsi se monter à 100 millions de dollars.

L'astuce de l'organisation, dirigée d'une main de fer par Peter Ueberroth (1), a consisté à se faire payer d'avance et à vivre avec les intérêts des énormes sommes ainsi réunies. C'est un ordinateur qui a réparti par exemple les quatre-vingt-douze mille billets pour la cérémonie d'ouverture entre trois cent mille postulant qui avaient tous versé 200 dollars un an à l'avance. Et seulement 199 dollars ont été rendus aux personnes qui n'ont pas pu être servies. Bénéficiaire de l'opération : 4 millions de dollars au titre des intérêts, plus 200 000 dollars au titre de la « retenue ».

La même astuce qui a fait jaillir les dollars a permis de réaliser des économies draconiennes. Avant toute chose, le LAOOC ne s'est pas installé dans des locaux somptueux, mais dans un ancien hangar à hélicoptères de Venice, qui n'est pas spécialement le quartier des milliardaires. L'ensemble a été sommairement peinturluré en blanc, vert et mauve, avant d'y installer le millier de personnes qui y travaillent, dans l'ambiance frénétique d'une compagnie d'assurances après un tremblement de terre.

Pour le reste, la stratégie des organisateurs est très simple : utiliser les nombreux équipements sportifs de la ville. Contrairement à Tokyo, Mexico, Munich, Montréal et Moscou, qui s'étaient toutes lancées dans de vastes concours d'architecture pour « épater la planète », Los Angeles, ville des péplums et de la navette spatiale, n'avait rien à prouver dans le domaine de la grandeur.

Revers de la médaille pour cette organisation soignée : la dispersion des sites. Il y a plus de 300 kilomètres entre Lake-Casitas, lieu des compétitions d'aviron et de canot, et Coco-de-Caza, où se déroule le pen-

« Smog »

La police aura aussi à sa disposition « Félix sans peur », un robot qui désamorce les bombes à distance et, en réserve, les 25 000 gardes nationaux de la Californie.

Au total, le budget de la sécurité atteint 130 millions de dollars, soit près du quart des dépenses du LAOOC, sans que cela mette l'organisation à l'abri d'un déséquilibre comme celui qui a fait vingt et un morts dans un restaurant de San Diego le 19 juillet. Toutefois, une semaine avant le début des compétitions, la police s'attachait surtout au démantèlement des réseaux de prostitution : quelque quatre cents femmes avaient été mises sous verrou pour racolage, une cinquantaine de barmaids interpellés pour proxénétisme, ainsi que les dirigeants d'une société de « blanchissage » de l'argent recueilli par cartes de crédit.

Pour les sportifs, le principal ennemi sera le smog. Cette épaisse couche de brouillard mélangé aux vapeurs d'essence et aux fumées d'usines qui stagnent au-dessus de la ville est tellement nocive pour les efforts d'endurance que les organisateurs ont été contraints de déplacer 150 kilomètres vers le sud des épreuves du concours complet d'équitation. Les cavaliers britanniques ont néanmoins amené des masques à oxygène pour leur monture.

Les organisateurs n'ont pas eu la même sollicitude pour les marathoniens, qui devront courir entre 17 et 19 heures, le plus mauvais moment pour le smog, mais le meilleur pour les indices d'écoute à la télévision.

ALAIN GRAUDO.

(1) Ancien joueur de water-polo, médaillé pour les Jeux de Melbourne en 1956, Peter Ueberroth, quarante-sept ans, a été engagé à 12 000 dollars par mois. Ses talents d'administrateur ont incité la Ligue de base-ball américaine à lui confier ses affaires à partir de l'automne pour un salaire de 450 000 dollars par an.

tathna moderne. Une immense noria de cinq ceots autobus, au volant desquels se reliaient mille trois cents chauffeurs, est prévue pour drainer les compétiteurs vers les lieux des épreuves. Mais il s'agit de bus de ramassage scolaire d'un confort très sommaire, qui ne sont pas prévus pour transporter des athlètes de gros gabarits ni faire de longues distances. Des embarras habituels de la circulation risquent aussi de compliquer les choses. Plus d'un programme informatique ont été mis au point pour faciliter le trafic pendant les Jeux et les entrepri- ses ont été encouragées à aménager les horaires de travail pour décongestionner la circulation.

Ces appels ne semblent pas avoir eu beaucoup d'écho. A l'exception, cependant, des soixante mille volontaires qui se sont mis à la disposition du comité d'organisation en échange d'une tenue officielle fournie par Levy Strauss pour assurer l'intendance olympique.

Un flegme méridional

Les habitants de la ville paraissent attendre les Jeux avec un flegme quasi méridional. Ils semblent essentiellement préoccupés de trouver un moyen pour tirer profit de la situation. Le *Los Angeles Times* a ouvert une rubrique de petites annonces où, tous les jours, des billets pour les épreuves sont proposés à deux ou trois fois leur valeur. Les habitants qui disposent d'un jardin ont été autorisés à y ouvrir un parking provisoire ou un restaurant.

Les villages olympiques ont été ouverts le 14 juillet sans aucune protection policière. Le LAOOC estimait à 5 millions de dollars les frais municipaux afférant à leur sécurité. Le chef de la police de Los Angeles, Daryl Gates, réclamait 9,5 millions de dollars. Deux jours après, le LAOOC, dont le responsable, des problèmes de sécurité est Jo Edgar Best, l'ancien directeur de l'antenne locale du FBI, cédait. Une véritable psychose du crime sous toutes ses formes règne, en effet, dans la ville. Les meurtres de la Fox Klan aux délégations des pays du tiers-monde n'ont pas été prises au sérieux et elles ont été mises sur le compte d'une opération de désinformation soviétique. En revanche, les renseignements sur les quarante groupes terroristes internationaux recensés dans le monde ont été mis au point pour pouvoir être consultés à tout moment par les cinquante organismes de police différents qui opèrent à Los Angeles. Les Turcs ont dû renoncer à sélectionner des coureurs cyclistes sur route, car leur protection contre un éventuel attentat arménien était impossible pendant la course. Il y aura pourtant 6 910 agents du département de la police de Los Angeles, 700 agents du FBI et 600 agents spéciaux de la protection du président Reagan pour veiller à la sécurité.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— Le docteur Ali Samir Safout, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a donné une réception lundi à l'occasion de la fête nationale.

Décès

— L'Institut britannique de Paris a été durement éprouvé, récemment, par la mort de M^{me} Phyllis BASSARAT, directrice de la section d'anglais (1947-1977).

Le 30 mai 1984, et de M. Alexandre ALLAN, senior lecturer (1947-1982), le 3 juillet 1984. Leurs collègues et amis.

— M^{me} Georges Boudeville, avocate à la cour, son épouse, Nicolas Boudeville, son fils, M. et M^{me} Charles Stahl et leurs enfants, M^{me} Jean-Pierre Vesperal et leurs enfants, son beau-frère, son beau-père, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BOUDEVILLE, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président-directeur général du groupe TRT, président de la commission Innovation et recherche du CNPF,

rappelé à Dieu, le 21 juillet 1984, mané des sacrements de l'Eglise, à la Cruciata (Corse).

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Pierre de Rapione par l'abbé Cassa.

L'inhumation a eu lieu au cimetière marin d'Ajaccio.

Une messe sera célébrée au mois de septembre en l'église Saint-Pierre de Neully.

La date exacte en sera précisée ultérieurement.

E. Satta Nave, La Cruciatia, 20166 Portofino, 11, boulevard d'Infermann, 92200 Neully.

— Les conseils d'administration et les directions générales des Sociétés du groupe TRT, vice-président du SPER, président de la commission Innovation et recherche du CNPF, administrateur du LEP, membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle, membre du Comité des relations industrielles du CNRS,

survont le 21 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le lundi 23 juillet, à Rapione (Corse).

— Le conseil d'administration et la direction générale des laboratoires d'électronique et de physique appliquée LEP, ont la grande peine d'annoncer le décès de leur administrateur,

M. Georges BOUDEVILLE, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président du SPER, directeur général du TRT, vice-président du SIRT, président de la commission Innovation et recherche du CNPF, membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle, membre du Comité des relations industrielles du CNRS,

survont le 21 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le lundi 23 juillet, à Rapione (Corse).

— Michel Sorfeld, président de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales et de l'Union nationale des coopératives agricoles de semences fourragères, Et MM. les administrateurs, Raymond Fratizier, président du conseil de direction de l'UNCAC,

Et MM. les membres du conseil de direction, Bruno Canon, directeur général de l'UNCAC et président des établissements Ringot, ainsi que ses collaborateurs, Jack Lequerrier, directeur général honoraire, font part avec grande tristesse du décès de

M. Francis BOUCHARD, président honoraire de la Société coopérative agricole d'Eure-et-Loir, président honoraire de l'UNCAC, de l'UCASEF et des établissements Ringot, président honoraire du Syndicat national pour l'expansion de la coopération agricole (SYNCOPEX), membre honoraire du Conseil économique et social, premier président de la Confédération générale de l'Agriculture (1945), vice-président honoraire de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA),

survont dans sa soixante-dixième année, le dimanche 22 juillet 1984, à l'hôpital de la Salpêtrière.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 juillet, à 10 h 30, en l'église évangélique, 121, avenue du Maine, à Paris-14.

vice-président honoraire de la Confédération française de la coopération agricole (CFA), vice-président honoraire de la Fédération française des coopératives agricoles de céréales (FFCAC), vice-président honoraire de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), ancien membre du Conseil supérieur de la coopération agricole, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 25 juillet 1984, à 10 h 30. Rendez-vous à son domicile au Tremblay-le-Vicomte (Eure-et-Loir).

— M. et M^{me} Francis Bines, M. et M^{me} Jean-François Colomer, M. et M^{me} Bernard Colomer, M. et M^{me} Jean-Jacques Desbous, M. et M^{me} Olivier Colomer, ses enfants, Jeanne, Laurent, Patrick, Sophie, Christophe, Carliano, Nicolas, Charlotte, Marion, ses petits-enfants, M^{me} Duroser, M^{me} Schellinger, ses sœurs,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 juillet 1984, de

M. Pierre COLOMER.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, à Paris-14^e, le 27 juillet, à 14 heures précises. Ni fleurs ni couronnes. Ces avis tiennent lieu de faire-part.

2, impasse de Soesay, 92250 Châtenay-Malabry.

— La direction et le personnel de Cressot-Loire. Le conseil d'administration des sociétés Proser et Neypic, ont le regret de faire part du décès subit, survenu le 20 juillet 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans, de

M. Jean CORRIHONS, ancien élève de l'école polytechnique, chevalier de l'Ordre national du Mérite, directeur de la division Energie de Cressot-Loire, président de Proser, administrateur de Neypic.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 25 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16^e.

— M. et M^{me} Patrice Crosa-Raynaud et leurs enfants Isabelle et Dominique, Mr. et Mrs. Aidon Synnot, Familles et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Henry CROSA-RAYNAUD, née Hélène Synnot, survenue à Nice le 12 juillet 1984. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

20, rue de France, Palais Marie-Christine, Nice.

— On nous prie d'annoncer le décès de Marie-Claude DEFFARGE, journaliste, survenue le 17 juillet 1984 à La Chapelle-en-Serval.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 19 juillet, à Lemoz (Puy-de-Dôme), Route de Paris, La Chapelle-en-Serval, Ratsch 1 Blankenau, Hamburg (RFA).

— M^{me} Philippe Encausse, son épouse, M. et M^{me} Michel Encausse, M. Gérard Encausse, Philippe, Jean-Philippe et Marie, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

D^r Philippe ENCAUSSE, docteur en médecine, inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale, médecin des PTT, de l'Union sportive des transports, de l'Association sportive des PTT, fondateur du Groupement tain de médecine du sport, de l'Organisation internationale de médecine du sport, administrateur au Comité olympique français, président de l'Ordre martiniquais, directeur de la revue *l'Instituant*, secrétaire général de la Société médicale française d'éducation physique et de sport, journaliste, chroniqueur à la Radiodiffusion nationale et homme de lettres, auteur de nombreux ouvrages consacrés à la médecine du sport et à l'éthérisme, secrétaire des Gens de lettres et des Écrivains combattants, lauréat de l'Académie française, de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences morales et politiques.

officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, Croix du combattant volontaire de la Résistance, commandeur des Palmes académiques, du Mérite sportif, de l'Étoile noire, médaille de la Reconnaissance française,

survont dans sa soixante-dixième année, le dimanche 22 juillet 1984, à l'hôpital de la Salpêtrière.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 juillet, à 10 h 30, en l'église évangélique, 121, avenue du Maine, à Paris-14.

L'inhumation aura lieu le même jour, en toute fraternité, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille (tombe Papis, 9^e division), entrée par la porte Gambetta (métro Gambetta), à 11 h 45.

M^{me} Philippe Encausse, 6, rue Jean-Bouvier, 92100 Boulogne, M. Gérard Encausse, 52, avenue René-Coty, 75014 Paris, M. et M^{me} Michel Encausse, 37, avenue Emma, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

(Né le 2 janvier 1906 à Paris, Philippe Encausse fut un élève du lycée Condorcet, puis au lycée Hoche de Versailles. Docteur en médecine, il fit une carrière de journaliste auprès de l'Association et le *France-Soir* avant de devenir médecin. Il devint ensuite chef de bureau médical de la jeunesse et des sports et inspecteur général de l'Organisation et du contrôle médical des activités physiques et sportives au ministère de l'Éducation nationale. Administrateur au Comité olympique français, Philippe Encausse était aussi un homme de lettres qui traita des problèmes de la psychiatrie et de la médecine sportive. Il fut officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945 et Croix du combattant volontaire de la Résistance.)

— Le directeur et l'ensemble du personnel de l'Institut national des sciences et techniques agricoles, ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Robert PAULIN, docteur ès sciences, Prix d'Année de l'Académie des sciences, survenue brutalement le 20 juillet 1984.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 24 juillet en l'église Saint-Amand à Rodez.

— Le président, Les membres du conseil exécutif, Les membres du conseil de direction, Et les collaborateurs de la Fédération nationale des transport routiers, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur

M. Georges-Pierre RATEAU, officier de la Légion d'honneur, président de l'Ordre national du Mérite, président du Comité de liaison des transport et de la maintenance, membre du conseil exécutif du CNPF,

le 21 juillet 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 juillet 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16^e.

— M. Gérard Dupont, président d'honneur, La Conférence des présidents des fédérations professionnelles membres du Comité de liaison des transport et de la maintenance, M. Jacques Ancein, vice-président délégué, Et les collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juillet 1984, de

M. Georges-Pierre RATEAU, officier de la Légion d'honneur, président de l'Ordre national du Mérite, président du Comité de liaison des transport et de la maintenance.

— Le président, Et les collaborateurs de la Chambre syndicale des loueurs de véhicules industriels, ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juillet à Paris, de leur président d'honneur

M. Georges-Pierre RATEAU, officier de la Légion d'honneur, président du Comité de liaison des transport et de la maintenance, membre du conseil exécutif du CNPF.

— On nous prie d'annoncer le décès à Paris, le 22 juillet, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

M^{me} Léon de SAINT PULGENT, née Marie-Louise Lemaître Dubouval, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, tertaire de Saint-Dominique.

De la part de M. Guy de Saint Pulgent, Du colonel et M^{me} Hubert de Saint Pulgent, ses enfants, M. et M^{me} Noël de Saint Pulgent, M. et M^{me} Frédéric Guex, M^{me} Blandine et M. Yves de Saint Pulgent, ses petits-enfants, Laure, Jacqueline, Diane de Saint Pulgent, Marc Antoine Guex, ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 juillet, à 11 h 30, en l'église du Pic de Montverdan (Loire).

Une messe sera dite ultérieurement à Paris. Ni fleurs ni couronnes.

108, rue du Bac, 75007 Paris, 20, rue de la Chancellerie, 78000 Versailles, Conches, Montverdan, 42130 Bots, Saint-Roch, Gleizé, 69140 Villefranche.

LIVRES ANCIENS CATALOGUE XVI^e SIECLE SUR DEMANDE **Librairie E. DAVAL** 13, rue Vauchoeur, 69002 LYON Tél. 01 837-41-43

— Pour leur sympathie témoignée lors de la brutale dispersion de Ruth SCHUWER, née Lépeck, psychotérapeute,

à l'âge de trente-neuf ans, le 16 juillet 1984, je remercie tous ses amis, parents et patients. Que son indigne génocidaire demeure un nom.

Philippe Schuwer. — C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

Jacques WORMSER, vice-président du conseil national et membre du conseil des gouverneurs de l'Institut Weizmann des sciences.

Le comité français de l'Institut Weizmann des sciences, Les chercheurs de l'Institut, Les membres du conseil exécutif et du conseil national, expriment leur tristesse et leurs condoléances à Patrick, Michel et Marina Wormser, et aux membres de la famille.

Remerciements

— Nantes. M^{me} Jean-Claude Bonduelle et ses enfants, M^{me} Bonduelle-Pinard, M^{me} Emile Bolkov, Ainsi que toute leur famille, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Jean-Claude BONDUELLE, prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a quatre ans, le 25 juillet 1980, disparaissent

Olivier DURLEMAN. Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

— Le 2 août 1983, Régine KARNYCHEFF quittait les siens.

— Ceux qui l'ont connue et restent fidèles à son souvenir auront une pensée pour elle.

— L'été 1944, Raphaël LEVY, alors âgé de soixante-quatre ans, Lucie LEVY, née Caley, son épouse, alors âgée de soixante-trois ans,

étaient, sur dénonciation, arrêtés à Lyon par la Gestapo, parce que juifs, et transférés au camp de Drancy d'où ils furent déportés le 31 juillet 1944 par le dernier convoi parti de ce camp.

Témoignages et documents établissent qu'ils furent gazés dès leur arrivée à Auschwitz-Birkenau, le 5 août 1944.

Jules CALEY et Suzanne, son épouse, née Cort, leurs frère et belle-sœur, ainsi que leurs enfants, Rita et Léon CALEY, âgés de neuf et onze ans, les avaient précédés sur le même chemin et dans les mêmes circonstances quelque temps auparavant.

En ce quarantième anniversaire, une pensée est demandée pour eux et pour les quatre-vingt mille déportés juifs de France exterminés sur ordre des nazis allemands et du gouvernement français de Vichy.

« Souviens-toi de ce que fit Amalek, lors de votre sortie d'Egypte » (Deut. XXV, 17).

Des bouquins par milliers ! LES CLASSER, LES RANGER ? RAYONNAGES ÉTAGÈRES À VOS MESURES Équipez tout un mur INCROYABLEMENT MODIQUE

avec le **LEROY FABRICANT** qui a fait ses preuves « le Monde » du 29-3-1978 206, avenue de Ménil, 75014 Paris. Tél. : 549-57-48 (métro Alesia).

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES En suite de **POULAINES** (Indre) le 3 août 1984 à 14 h 30 **TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ** Grand jardin 1 hectare **Mise à prix : 420 000 F** S'inscrire M^{me} LANGLOIS - Tél. (84) 48-31-81

ROBLOT S. A. 522-27-22 ORGANISATION D'OBSEQUES

Publicité pour **em**, **NOMA**, **comple**, **COUR INTERNA**, **INDEXEUR**, **DIR**, **directeur d**, **guillon**, **ROBLOT S. A.**

مكتبات النسخة

OFFRES D'EMPLOI	à la page	La ligne T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	83,00	98,44
IMMOBILIER	25,00	28,65
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITALX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne/jour	La semaine/T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	65,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	38,00	42,70
AUTOMOBILES	38,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressif selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

Important établissement industriel de l'État, Région Ouest Littoral
recherche
Ingénieur diplômé Ecole d'Ingénieur
(ou diplôme universitaire équivalent)
libéré obligations militaires
pour fonctions analyste programmeur de systèmes temps réel, ingénieur système.
Expérience souhaitée (informatique, automatique).
Ecrire sous n° 8.208 le Monde Publicité service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Sud-Ouest
dans un hyper les chiffres comptent, prenez-les en main

- lorsque nos ventes augmentent il faut surveiller de plus près nos marges, faire respecter les procédures, suivre la gestion.
- chaque jour, membre de l'équipe de direction vous épaulerez notre directeur et vous l'informerez des écarts, en relation permanente avec la direction financière et le contrôle de gestion du siège ; vous êtes le garant de la qualité des chiffres.
- votre équipe vous attend et compte sur votre expérience de traitement d'informations comptables de gros volumes.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 700-17 à notre Conseil :
Tour Crédit Lyonnais,
69431 LYON Cedex 03
(confidentialité, réponse assurée)

Important établissement industriel de l'État région ouest littoral
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
niveau ENSI, éventuellement débutant, libéré obligations militaires, pour travail d'équipe dans le cadre du développement des systèmes sous-marins et de localisation sous-marine.
Expériences ou connaissances en :
- Micro-informatique.
- Acoustique sous-marine.
- Traitement du signal.
seront particulièrement appréciées.
Ecrire avec C.V., détaillé et photographié à : Direction des Constructions et Armes Navales de Brest
Groupe d'Etudes Sous-Marines de l'Atlantique
29240 BREST NAVAL.



emplois internationaux

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
INDEXEUR AUX ARCHIVES

Principales fonctions : tenue d'un fichier cumulatif de questions juridiques et procédurales. Une instruction supérieure, un esprit analytique et une excellente connaissance de l'anglais et du français sont exigés.
Traitement annuel net d'impôt évoluant de 44.610 florins à 61.440 florins ; indemnité et pension ONU. Ecrire au Greffier, Cour internationale de Justice, palais de la Paix, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas, avant le 15 septembre 1984.

DIRECTIONS
Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ FRANCO-ESPAGNOLE PRODUCTION DE SEMENCES
FILIALE GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT
recherche pour son usine située en **ESPAGNE (Aragon)**

directeur d'exploitation

- Ingénieur Agronome ou équivalent (dipl. espagnol apprécié) - 32 ans optimum - Maîtrise parfaite espagnol et français - Expérience critique à des postes opérationnels dans les domaines technique ou de production.
- Person opérationnel de la société, il assure un rôle directeur aux plans suivants : - responsabilité directe de la production (animation, suivi technique, contrôle, avec responsabilité qualité et logistique), - développement technique (mise en place des essais, contrôle technique, suivi des applications sur le terrain, relations directes avec les Agriculteurs, les fournisseurs et sociétés affiliées) - responsabilité de la logistique et de son fonctionnement.
- Résidence en ville moyenne d'Aragon. Possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Ecrire avec C.V., détaillé, photo et prétentions sous réf. 4851-M à GULLON Sélection (réponse et distribution assurées).

guillon selection
93, rue Jouffroy - 75017 PARIS

VILLE DE + 40.000 habitants RECRUTE 1 DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS pour diriger le service ENFANCE-AFFAIRES SOCIALES-JUNESSE. Le candidat sera recruté par voie de mutation. Ecr. s/n° 8.204 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.	VILLE DE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) RECRUTE 1 DIRECTEUR (ASSISTÉ ATTACHÉ) POUR UNE MAISON DE QUARTIER Expérience de direction d'équipement nécessaire. Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra être titulaire d'une licence de sciences et techniques de l'Animation ou du DEFA. Ecr. s/n° 8.202 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.	VILLE DE + 40.000 habitants RECRUTE 1 DIRECTEUR DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra être titulaire d'une licence d'Animation ou du DEFA. Ecr. s/n° 8.203 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.
---	--	--

OFFRES D'EMPLOIS

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

Société du groupe Schlumberger, Flopetrol Johnston exerce principalement ses activités dans la production et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Au sein de la Direction Recherche et Développement, l'activité logicière dispose d'un environnement informatique exemplaire (VAX, réseau international...). Elle recherche aujourd'hui :

3 Ingénieurs informaticiens scientifiques
Grande école ou équivalent

Jeune chef de projets
Il sera chargé de concevoir et de mettre en place sur le terrain diverses applications scientifiques (interprétation de mesures de pressions, analyse d'échantillons...). Il est débutant ou a une première expérience. (réf L 237)

Spécialiste bases de données
Il va dans l'immédiat concevoir et développer des bases de données scientifiques (résultats d'interprétations, mesures spectrométriques...). Il est débutant ou a une première expérience. (réf L 238)

Ingénieur système
Il sera responsable d'un centre de calcul et de la gestion d'un réseau. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ayant quelques années d'expérience dans la spécialité. (réf L 239)

Une pratique des matériels DEC et la connaissance de l'anglais seraient vivement appréciées. Ces 3 postes - basés à 30 minutes au sud de Paris - ouvrent de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un Groupe International de tout premier plan. Les rémunérations sont motivantes. Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence, à la Direction du Personnel ; Etudes et Fabrications Flopetrol - BP 592 - 77005 MELUN Cedex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

SPECIALISTE BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE DISTRIBUÉ
LES TELECOMMUNICATIONS SONT AU CŒUR DE NOTRE TECHNOLOGIE
Notre croissance conduit notre Direction Support à rechercher un
INGENIEUR TELECOM
RESPONSABLE D'UNE EQUIPE

Vous offrez des compétences techniques en télécommunication et des qualités d'organisateur et d'animateur d'un groupe de 4 à 6 personnes. Nous vous proposons la responsabilité d'une équipe Support International Télécom. Sa vocation : aider les 74 pays du groupe à former notre clientèle, notre réseau technique-commercial et de maintenance, à mettre en place la logistique nécessaire à analyser et résoudre les problèmes techniques soumis par nos filiales.

Merci d'adresser votre candidature complétée (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 2246 M à Michèle CORBEAUX - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGENIEURS GRANDES ECOLES UNIVERSITAIRES
pour assurer des développements :
- CAO
- LOGICIEL DE BASE
- LOGICIEL D'APPLICATION
- TRANSMISSION
Ecrire ou téléphoner au :
78-80, avenue Gallieni
Tour Galilée 1
93174 BAGNOLET CEDEX
360-13-64/55.
Société de Conseil en publicité recherche
ASSISTANTE aimant les chiffres et n'ayant pas peur de la frappe.
Disponibilité immédiate
Env. CV + références + photo à M. Vincent DOR COMECON
8, rue de Berni, 75008 Paris

Important Groupe Industriel, recherche
INGENIEUR MECANICIEN HYDRAULICIEN

Au sein de la Direction Scientifique il sera le Responsable du Groupe d'Etudes Electro-Hydrauliques et animera une équipe de 10 ingénieurs et techniciens spécialisés dans la recherche sur les assistances de véhicules.

La réussite dans ce poste implique une expérience de quelques années dans les études en hydraulique, en mécanique et en électronique, ainsi que de réelles qualités d'animateur.

Pour ce poste à pourvoir à Paris Bellevue Ouest, merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. 97821 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ, SPÉCIALISÉE DANS L'EXPORTATION DE MATÉRIELS INDUSTRIELS SOPHISTIQUES, en forte expansion : l'effectif a doublé en 2 ans (200 personnes, pour l'essentiel cadres et techniciens) recherche :

ANALYSTE PROGRAMMEUR
pour SAINT-CLOUD... avec quelques déplacements de courte durée.
Contrat à durée déterminée de 2 ans pour secteur informatique de gestion. Une bonne expérience technique de 4 à 5 ans est nécessaire sur IBM 43XX. Le langage utilisé est le PL-1 - le CICS et le VESSAM. Le travail est à effectuer sur DOS/VS.
Envoyer candidatures manuscrites avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous référence 6753 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

SOCIÉTÉ, SPÉCIALISÉE DANS L'EXPORTATION DE MATÉRIELS INDUSTRIELS SOPHISTIQUES, en forte expansion : l'effectif a doublé en 2 ans (200 personnes, pour l'essentiel cadres et techniciens) recherche :

INGENIEUR TECHNICIEN ET COMMERCIAL

Cadre d'organisation, formation scientifique polyvalente pour l'établissement et la réalisation d'un catalogue de prix de 50.000 articles, la préparation et le suivi des commandes de matériels rechanges, mécaniques, électriques et électroniques avec utilisation des procédures informatiques.
Le titulaire du poste devra faire preuve de méthode, de rigueur et d'organisation. Il aura une expérience de la gestion des pièces détachées.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Le poste est situé à SAINT-CLOUD et de courts déplacements sont à prévoir.
Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous référence 6755 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

Négocier des implantations pour une entreprise de distribution de premier plan

Vous êtes aujourd'hui capable de trouver et de négocier dans les meilleures conditions, des sites pour nos nouvelles implantations de magasins. Vos interlocuteurs privilégiés : l'administration et les collectivités locales. Diplôme de l'enseignement supérieur, vous justifiez également d'une première expérience professionnelle. Base à Paris, de fréquents déplacements seront à prévoir dans le cadre de votre activité. Rémunération attractive.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 2825 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES
recherche
EXÉCUTANT CONFIRMÉ
HF

- Parfaitement bilingue Français-Anglais.
- Connaissance du commerce international et des contrats de base.

Lieu de travail : PARIS
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 78367 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 93407 VINCENNES CEDEX

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR ADJOINT AU RESPONSABLE DE PRODUCTION

- Vous êtes Ingénieur expérimenté dans le matériel électronique et électromécanique de grandes séries. - Vous avez une connaissance pragmatique du fonctionnement d'un atelier et des machines, en production industrielle. - Vous avez des connaissances en analyse de la valeur. - Vous parlez Anglais. L'amélioration de la production et du produit au meilleur coût est un objectif constant pour vous. Si vous souhaitez participer au développement d'une technologie en plein essor, rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL. Au sein d'une division de haute technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78190 Trappes). Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 619 M à Patrick Challier Citi Honeywell Bull Rue Jean Jaurès 78340 les Clayes-sous-Bois



IMPORTANT ORGANISME FINANCIER PARIS

chargé d'études organisation

Au sein de la Direction Organisation et Informatique, le chargé d'études organisation que nous cherchons, agit en prestataire de service auprès des différentes directions de l'entreprise. Ses études, qui sont soit des missions ponctuelles, soit des opérations de long terme, étayées sur des arguments financiers, visent à rationaliser l'organisation en place. Homme ou femme, 27 ans minimum, de formation HEC, ESSEC, IEP ou équivalent, il a au cours d'une première expérience acquise de préférence dans le secteur tertiaire, traité des questions d'organisation. Il a le sens du travail en équipe, un esprit minutieux et synthétique, des qualités de rédaction, et suffisamment de connaissances en informatique pour pouvoir dialoguer avec les spécialistes. Une culture juridique serait appréciée. Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 367 LM à Catherine de LA ROCHE - JACQUES TIXIER SA - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

Jacques Tixier s.a. MEMBRE DE SYNTIC

Pourquoi pas la Formation?

Une opportunité pour un candidat présentant des aptitudes à comprendre la technique et à développer ses compétences et son expérience professionnelle dans ce domaine. Constructeur informatique dans un secteur de pointe, nous lui proposons de s'intégrer dans une Direction de Personnel. Il aura pour mission : examiner les besoins de nos Directions Techniques, définir avec elles les orientations et les domaines concernés, évaluer leurs demandes dans le cadre d'un budget, mettre en œuvre et suivre les plans de formation. Cela est bien une opportunité pour vous ? Alors adressez votre dossier, en présentant vos motivations, sous réf. 4695 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence sous réf. 4695 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 Paris, qui le transmettra confidentiellement.

INGENIEUR DE LOGICIEL CONFIRME

- Vous avez plusieurs années d'expérience. - Vous vous êtes spécialisé en développement de logiciel sur microprocesseur. - Vous pouvez assurer le développement complet (analyse-programmation-mise au point du suivi) du produit. - Si vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe en plein essor, rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL. Au sein d'une division de haute technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78190 Trappes) au développement de logiciel de base sur terminaux utilisant la carte CP8. Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 17 822 M à Patrick Challier Citi Honeywell Bull Rue Jean Jaurès 78340 les Clayes-sous-Bois



IMPORTANT BANQUE PRIVEE

FILIALE D'UNE BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8^e

Recherche pour son département ORGANISATION INFORMATIQUE

UN ANALYSTE CONCEPTEUR H/T

Rattaché au responsable de l'organisation :

- Il sera chargé de recenser les besoins informatiques et bureautiques, de les analyser et de les mettre en œuvre en collaboration avec les équipes concernées et les utilisateurs. Il sera amené à proposer de nouvelles méthodes concernant l'organisation des services de la banque. De formation Universitaire, il a une expérience bancaire de 5 ans au sein d'une équipe opérationnelle ou d'une équipe organisation informatique, et une bonne connaissance des opérations bancaires et des produits financiers. Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 7.037 PUBLIFOP 29, rue Blaise, 75009 PARIS qui transmettra



Société Anonyme de Télécommunications

Un des tout premiers noms de l'ELECTRONIQUE FRANÇAISE - C.A. 33 milliards - 6000 personnes recherche pour participer à des projets utilisant les technologies de l'Informatique et des Télécommunications :

INGENIEURS-INFORMATIENS DEBUTANTS OU AYANT 1 A 2 ANS D'EXPERIENCE

FORMATION : ENST - SUP. ELEC. CENTRALE - SUP. AERO - ENSAM - ENSIAG - ENSEIHT (option informatique) ICAM - ECAM - IDN - ENSI - ISEN - ISEP, Licence MIAGE (option informatique), Ecole Supérieure de chimie de NANCY - TOULOUSE - ROUEN Lieu de travail desservi par RER : à proximité de la gare de Paris - à ou, 40 km Sud-Ouest de Paris. Envoyer C.V. détaillé au Service Central du Personnel SAT - 41, rue Cartagène - 75013 PARIS

DEMANDES D'EMPLOIS

Couple, 1 enf. ch. emploi à l'étranger. Ancien prof. ELLE, 30 a., BTS tourisme, angl., courants, province. LUI, 34 a., maitr. St Eco, 8 ans d'exp. commerce, centre de formation, étude trois propositions. Ecr. n° 8.211 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

1^{er} GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES

Vous qui avez réussi un BAC scientifique, E.C. prolongé par 1 ou 2 années d'études supérieures, qui êtes libéré des C.M. et qui êtes intéressé par l'INFORMATIQUE, par les ORDINATEURS et les RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS les plus évolués :

L'U.A.P. VOUS OFFRE LES MOYENS DE VOTRE FORMATION ET UN EMPLOI

Pour obtenir les modalités de votre inscription, env. C.V. à U.A.P. : Mme BÉASTIEN, 20 ter, rue de Bezons, 92411 COURBEVOIE Cedex.

SOFRES RECHERCHE PERSONNES

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

L'immobilier

appartements ventes

1^{er} arrdt PALAIS-ROYAL cherment 2 P., 100 m², bois, état. 670.000 F. Tél. : 704-89-18.

5^e arrdt INVESTISSEMENT Inm. p. de table, STANDING, studio/jardin OCCUPÉ, 220.000 F. S.P.E.L. 954-09-71.

PANtheon Inm. rénové, 2 ch., 2 b., 2 s., 2 p., 200.000 F. Tél. : 328-57-16.

6^e arrdt RUE CORNELLE, entrées, 4/5 cour 65 m², 2 P., suite, prof. 580.000 F. 384-01-85.

ST Sulpice, 130 m² Caracène, solal. 703-32-31.

10^e arrdt ST-VINCENT-DE-PAUL Dans imm. Faveux, 4 P., 110 m², 282-09-50.

11^e arrdt AT. ARTISTE - 2 P. Voltaire, 110 m², 703-32-44.

14^e arrdt ALÉSIA 6 P., 110 m², 2^e ét., rue, cour, bal. 100 m², 1.060.000 F. 535-04-04.

15^e arrdt DANs immeuble neuf 329, RUE LECOURBE RESTE VENDRE UN APPT : 3 P. Au 1^{er} ét. (topsoil) 100 m², 1.940.000 F. CECOC 576-62-78.

VILLAGE SUISSE (nouveau) LUXueux parc 2 P., 100 m², 1.060.000 F. 535-04-04.

BEAU LIV. DRLE + CHBRE 85 m² Georges Pélard 900.000 F. Georges Pélard 765-00-00.

16^e arrdt LOFT PTE ST-CLOUD 88 m² + jardin, solal. 950.000 F. 731-96-07 - 265-82-38.

17^e arrdt 17^{BD} PERRE ST-JOHNSTON 325.000 F. 327-25-50.

AV. DE VILLIERS VUE DÉGAGÉE S/VERDURE 800 m² P. DE TALLE, ASC. 4 P., SPACIEUX, CONFORTABLE. 1.150.000 F. VERNEL 528-01-80.

18^e arrdt Résidence « MARIE DE 18^e » 53, R. DU SIMPLON 800 m² NEUF DE STANDING. Prix conventionnés. Studio à partir de 384.100 F. 2 pièces à partir de 395.500 F. 3 pièces à partir de 417.000 F. Bureau de vente ouvert Mardi, mercredi, vendredi de 14 à 19 h. Tél. (1) 258-44-91 ou (06) 11 675-63-78.

18^e arrdt ATELIER LOFT 2 niveaux, arch. utilitaire, idéo, cuisine, clair, Direct, prof. 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

19^e arrdt R. MANN, vue dégagée, 4 P., 100 m² + terrasse, bois, rénové. 1.090.000 F. 327-52-44.

19^e arrdt 19^e, qual. de la Loire, 2 P., 110 m², 14^e ét., calme, prof. 280.000 cpt + 1.750 per mois. CRUZ, 266-19-00.

19^e arrdt PARTICULIER VEND CAMPING-CAR Mercedes 206 Diesel 97.000 km. Part. dot. Sièges modifiés + divers accessoires. Prix : 45.000 francs Téléphone : 430-72-81.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfants). Ecrire sous le n° 292.456 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montcaury, Paris-7^e.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 19 190 41-59-36.

REPRODUCTION INTERDITE

locations meublées demandes

Paris SERVICE ANIMASIDE Pour centres, hôtels, P.M., rest. de STUDIO, n° 3 P. LOYERS GARANTIS par titre de Ambassadeurs, 285-11-06.

bureaux Locations CHAMPS ELYSÉES Bureaux équipés avec services de montage, vidéo, etc. Loc. courte ou longue durée. ACTE 562-66-00.

PARIS-ÉTOILE BUREAUX MEUBLÉS Secrétariat, sales. Tél. : (1) 727-15-69.

Votre siège social ou SIEGE SOCIAL Constitution STES de toutes entreprises ASPAC. S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanents et polyvalents 355-17-50.

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution S.A.R.L. 2.000 F. S.O.M. 21 rue Flandre 9120-340-24-54, 8, faubourg Poissonnière, 9^e-10^e.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92 Bureaux, domiciliation secrétariat, tél. Bolognais. ACTE 92 - 603-98-92.

locaux commerciaux Ventes 18^e arrdt ATELIER LOFT 2 niveaux, arch. utilitaire, idéo, cuisine, clair, Direct, prof. 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

Locations BAGNOLET Superbe local entièrement neuf, 750 m², tous travaux, 110 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

18^e arrdt ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée, 2/200 m², 100 m², 1.140.000 F. 5, rue Coustou, ou 329-68-86.

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

La négociation

Le Monde

économie

SOCIAL

La négociation de la nouvelle convention sociale de la sidérurgie

Les syndicats consultent leurs militants avant de se prononcer

Metz. - Le volet social du dossier sidérurgique se dessine difficilement quatre mois après l'annonce du nouveau plan acier.

Cet exercice engagé dès la fin 1983, du fait de l'arrivée à expiration de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (CGPS) le 31 décembre dernier, a été suspendu en janvier 1984 dans l'attente du « recadrage » du plan industriel.

Combien d'emplois seront supprimés dans la sidérurgie française ? Quelles seront les garanties financières offertes aux prochains salariés partants en préretraite ?

Remises en cause

Reprenant l'esprit du texte de 1967, la convention de protection sociale, signée il y a cinq ans le 24 juillet 1979, ne peut être reconduite en l'état, comme ce fut le cas à trois reprises.

766 préretraites supplémentaires aux Charbonnages de France

Inquiète du peu de succès rencontré par les offres de mutation volontaire, la direction de Charbonnages de France a fait approuver le 20 juillet par son conseil d'administration un plan de 766 mises en préretraite supplémentaires.

Outre les départs naturels (2 000 personnes environ), la direction comptait pour ce faire sur les départs en préretraite (1 500 environ) et les départs volontaires : 2 000 jeunes mineurs devaient, selon ses calculs, pouvoir être transférés, après formation, chez EDF.

Or, si les départs en retraite s'effectuent au rythme prévu, les offres de départ volontaire n'ont pas rencontré le succès escompté : une soixantaine de candidats sérieux pour 1 000 demandes d'information.

De notre correspondant

supplémentaire de 5,5 % en vigueur depuis le 1^{er} avril 1983.

Estimant qu'ils ne pouvaient plus avancer dans leurs discussions sans connaître le volume des suppressions d'emplois accompagnant les programmes industriels, les partenaires sociaux ont suspendu leurs travaux à la fin de l'année passée, après avoir décidé d'arrêter les pendules au 31 décembre 1983 pour éviter un vide juridique au-delà du 1^{er} janvier de cette année.

Inacceptable pour les syndicats, entachées d'erreurs selon un représentant du GESIM, elles ont vite été oubliées. Dès lors, la reprise de l'examen du volet social était repoussée dans l'attente du « recadrage » des plans industriels de 1982 jugés à présent trop ambitieux par les directions des deux groupes sidérurgiques.

La révision du plan acier est intervenue le 29 mars. Le 14 mai, à la demande du ministre des affaires sociales, le SEGIM et les syndicats reprennent les négociations interrompues cinq mois plus tôt.

« Garde-fou » pour les congés-conversion

Après la levée de plusieurs problèmes, notamment la tenue des réunions tripartites (syndicats, direction des groupes sidérurgiques, pouvoirs publics) sur l'examen des conséquences du plan acier 1984, l'analyse du volet social a repris. Les préretraites ne permettant pas, compte tenu de la structure de la pyramide des âges, d'absorber l'ensemble des réductions d'effectifs prévues, les pouvoirs publics ont proposé la mise en place de congés de conversion de deux ans, destinés à former les personnels dont l'emploi serait supprimé.

Considérée comme l'« antichambre du licenciement » par la CGT,

l'instauration de cette mesure nécessite aux yeux de l'ensemble des syndicats la fixation de « garde-fou » dans les décisions afin de ne pas bloquer le départ en préretraite des sidérurgistes dont l'âge le permettrait. Les syndicats ont demandé de nouvelles négociations et la conclusion de deux accords séparés : l'un sur les mesures d'âge, l'autre sur les congés de conversion. Mais les pouvoirs publics s'y sont opposés : « Le volet social forme un tout. Une véritable partie de bras de fer s'est alors engagée, la CGT, la CFTC et la CGC décidant de claquer la porte et de ne plus participer aux travaux.

Néanmoins, tous les contacts n'ont pas été rompus. Au fil des rencontres suivantes le dossier a pris forme. A la proposition patronale de pouvoir « capitaliser les congés de conversion » c'est-à-dire quitter la sidérurgie en percevant une indemnité égale à 65 % des ressources accordées pendant les deux années de formation, la CFTD répond par un contre-projet visant à transformer ces congés en contrat-formation-conversion. Objectif de la délégation cégétiste : gommer du projet de protocole d'accord « toute menace de licenciement ».

Face à ces « avancées » jugées positives par la CFTC, la centrale cégétiste a alors décidé de reprendre sa place à la table des négociations. La CGT et la CGC maintenant leur opposition ne délaissent qu'un représentant chacune à titre d'observateur. Devant l'enjeu des discussions et avant de se prononcer sur l'ensemble des propositions, les centrales syndicales ont organisé une vaste consultation de leurs militants pour prendre la température. Les contrats formation-conversion devant permettre aux agents de moins de quarante-sept ans tout en percevant 70 % de leur salaire mensuel brut antérieur, et avec la garantie de deux propositions d'emploi, seront-ils acceptés ? Verdict cette semaine.

JEAN-LOUIS THIS.

M. VIANNET (CGT) : « IL NE FAUT PAS SEULEMENT GROGNER, IL FAUT AGIR »

M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, et souligné le 23 juillet, à France-Inter, qu'il n'y a pas de la part de la CGT « de défiance, mais il y a une très, très grande vigilance » vis-à-vis du gouvernement. Il a affirmé que le projet de budget en l'état comportait « un certain nombre d'aspects extrêmement dangereux ». Critiquant ainsi la réduction des crédits de fonctionnement et la diminution des crédits d'investissement, M. Viannet a ajouté : « Sur ces deux aspects, si effectivement, dans la déclaration de politique générale, Laurent Fabius devait confirmer ces orientations, nous dirions très nettement que nous ne sommes pas d'accord... ».

AFFAIRES

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Le crédit gratuit va pratiquement disparaître

A partir du 25 juillet 1984, le « crédit gratuit » accordé par les réseaux de distribution, grands magasins et maisons spécialisées, dans l'ameublement et l'électroménager notamment, va être sévèrement réglementé qu'il va pratiquement disparaître.

Aux termes de la loi du 24 janvier 1984, promulguée dès le lendemain, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (plus communément appelée loi bancaire), et d'un décret qui devait être pris obligatoirement dans les six mois et a été le 25 juillet par le ministre de l'économie, des finances et du budget, deux importantes restrictions sont apportées à la pratique du crédit gratuit.

Tout d'abord « est interdite toute publicité hors des lieux de vente comportant la mention « crédit gratuit » ou concernant la prise en charge totale ou partielle des frais de crédit par le vendeur », ce qui exclut les campagnes de publicité dans le métro ou dans les médias. Ensuite, et surtout, le vendeur « doit proposer un prix pour paiement comptant inférieur à la somme proposée pour l'achat à crédit et calculé selon les modalités fixées par décret ».

« Ce voit donc que la nouvelle réglementation impose pratiquement au vendeur de ristourner à l'acheteur au comptant le coût du crédit gratuit qu'il accordait actuellement (un peu plus cher tout de même, car ce crédit gratuit, pris en charge par le vendeur, est, matériellement, consenti par les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation : CETELEM, SOFINCO, CREG, etc., à un taux nominal de 22 % à 23 %).

Vérité des prix

Cette réglementation était demandée depuis un certain temps, notamment par le Conseil économique et social, qui, dans son rapport du 23 et 24 novembre 1982, publié au Journal officiel du 11 février 1983, dénonçait comme « une injustice » le crédit gratuit. Ce dernier, selon le Conseil, pénalisait l'acheteur au comptant par rapport à l'acheteur bénéficiant du crédit gratuit, dont le coût, pris en charge par le vendeur, est répercuté sur l'ensemble de ses prix de vente.

Par ailleurs, selon une étude du Centre d'information et d'études du crédit (CIEC) de la Compagnie bancaire de février 1981, le crédit gratuit « porte préjudice aux magasins spécialisés dans des produits banalisés et à marge étroite, qui ne peuvent opérer une compensation » : leur avenir peut être compromis par la concurrence des magasins diversifiés qui peuvent offrir le crédit gratuit (sous-entendu par prévenance sur des marges plus confortables). Enfin, ajoutait le Conseil, le crédit gratuit est une forme dangereuse d'incitation à la consommation : il est dangereux parce qu'il incite les ménages les plus fragiles à s'endetter pour l'achat de biens matériels de cours moyens financiers en « anesthésiant » leur esprit critique par la suppression de l'aspect « coût du crédit ».

Chose curieuse, les établissements de crédit spécialisés précédemment cités, avec qui les vendeurs accordant du crédit gratuit avaient passé contrat en prenant en charge les intérêts de ce crédit, ne sont pas

favorables à cette forme de promotion. A leurs yeux, elle présente deux inconvénients. D'abord, en période d'encadrement du crédit, elle gonfle artificiellement les encours en incitant à prendre du crédit ceux qui n'en ont pas besoin. Ensuite, elle dévalorise la notion de crédit à la consommation à titre onéreux, procédure bien classique et dont l'objet et le coût sont bien clairs.

Dans sa conclusion, le Conseil économique et social estimait que la meilleure forme de promotion était la vérité des prix et la clarté des comparaisons, quitte à faire des

campagnes de rabais nettement affichées au bénéfice de tous les acheteurs. Il a donc été exaucé, et, selon toute vraisemblance, les vendeurs, qui peuvent toujours, légalement, accorder du crédit gratuit à leur charge, ne pourront ni ne voudront à la fois supporter cette charge et consentir un rabais de 10 % aux acheteurs au comptant. D'ailleurs, les grandes campagnes de crédit gratuit engagées ces dernières semaines pour profiter des derniers délais s'arrêtent toutes le 24 juillet. Après, les vendeurs trouveront autre chose, mais du genre plus classique, rabais temporaires ou permanents.

FRANÇOIS RENARD.

L'automobile, test du redéploiement industriel

(Suite de la première page.)

Mais pour rester dans le sillage des quatre grands de l'automobile mondiale - General Motors et Ford, aux profits impressionnants, Toyota et Nissan, à la productivité remarquable - les deux constructeurs français (de même que Volkswagen et Fiat) vont devoir rapidement relever un triple défi : industriel pour améliorer la productivité, social pour former les hommes qui construiront la voiture des années 90, financier pour maintenir un rythme élevé d'investissements.

Résultante du nombre de salariés nécessaires pour produire une quantité donnée de véhicules, la productivité des constructeurs français, déjà médiocre, souffre désormais de l'effondrement du marché national. Le sureffectif apparaît plus lourd encore lorsque, pour lancer un produit nouveau, des lignes de production beaucoup plus automatisées sont introduites. Cela va être le cas pour Renault avec le lancement du successeur de la R 5, qui, à terme, provoquera la suppression de plusieurs centaines d'emplois.

Les pouvoirs publics savent donc qu'ils ne pourront refuser ni les licenciements chez Citroën (on n'exigera même plus un geste de la direction sur la durée du travail) ni le traitement du sureffectif chez Renault, où, dès 1985, les départs en préretraite ne suffiront plus (plusieurs milliers de cols blancs notamment devront quitter la Régie dans les deux ans).

M. Dalle, dans son rapport controversé avant même d'avoir été remis aux pouvoirs publics, envisageait une phase d'intégration à l'italienne (casse intégration) (le Monde du 17 janvier). Mais les congés de conversion prévus actuellement pour les zones industrielles en difficulté, et qui maintiennent un lien juridique avec l'entreprise tout en mettant à la charge de l'Etat la formation des ouvriers ainsi libérés, en feront office dans les cas les plus graves. Ils pourront être couplés avec le embauche de formation technologique des travailleurs de l'automobile récemment créé par M. Bérégovoy, et qui devrait déjà recevoir bientôt les travailleurs de Citroën.

Prendre en compte le social ?

Les pouvoirs publics - et sans doute les syndicats avec eux - ne se font guère d'illusions. Ce ne sont pas les mêmes travailleurs qui ont fabriqué les automobiles stendérisées des années 60 et qui produiront l'automobile à la carte des années 90. Les premiers recrutés, parfois analphabètes, dans certains villages de

Maghreb, n'avaient aucune initiative et des tâches épuisantes. Les seconds seront bacheliers et travailleront en blouse blanche. Mais, comme l'écrivait MM. Michel Frybourg et Rémy Prud'homme dans l'Avenir d'une centenaire : l'automobile 11 - l'un des livres récents qui font le mieux le point des différents défis lancés aux constructeurs français, - « en tout état de cause, l'automobile apportera son lot de nouveautés en matière sociale, ou bien l'industrie française n'aura pas les moyens d'affronter les nouvelles conditions de la concurrence internationale ».

Mme Cresson peut inciter les constructeurs à prendre en compte le social, mais cette évolution dépendra d'eux, avec la certitude qu'elle est plus dans la tradition de Renault que de Peugeot SA. En revanche, le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur va devoir reprendre l'étude - laissée par son prédécesseur - sur le moyen d'améliorer la situation financière des constructeurs. Car, face à des concurrents dont les bénéfices sont énormes et l'endettement pratiquement nul, les groupes français vont bientôt payer 10 milliards de francs de frais financiers par an, ou l'équivalent du lancement de près de deux nouveaux modèles. De plus, en 1984, ils continueront de perdre beaucoup d'argent. L'idée de voir les pouvoirs publics prendre à leur charge l'endettement à long terme de Renault et de Peugeot fait son chemin.

Réduire le point mort (production minimum en deçà de laquelle les constructeurs perdent forcément de l'argent), améliorer le produit (les lettres de lecteurs attribuent souvent à des défauts de qualité le perte de parts de marché et sa commercialisation, sera aussi nécessaire : tout comme le sera l'établissement de nouveaux liens avec les équipementiers, dont les difficultés sont plus préoccupantes encore.

Avec le traitement du dossier Caron - qu'elle va partager avec M. Delabarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, - puis à l'automne de celui du sureffectif de Renault, c'est toute l'image du redéploiement industriel que va modeler Mme Cresson. Le Parti communiste le sait qui a choisi ce terrain.

BRUNO DETHOMAS.

(1) L'Avenir d'une centenaire : l'automobile, par Michel Frybourg et Rémy Prud'homme, collection « Transport, espace, société », Presses universitaires de Lyon, 95 F.

LES CONSÉQUENCES SUR LA SIDÉRURGIE

1984 aussi mauvais que 1983

La chute du marché de l'automobile est une mauvaise surprise pour les sidérurgistes, qui doivent déjà faire face à l'effondrement du secteur du bâtiment et des travaux publics. Certains constructeurs automobiles ont vu leur demande décroître de 25 % dès avril. Chez Saclor-Sollec, producteur de tôles, on s'inquiète de l'évolution du carnet de commandes pour le quatrième trimestre.

Inquiétude modérée par le fait que les sidérurgistes français vendent également des aciers en RFA, où le marché de l'automobile est meilleur. Mais voilà le seul débouché dont on attendait une bonne tenue qui s'essouffie à son tour.

8,4 % par rapport au premier semestre de 1982), mais on s'attend à un net ralentissement au second semestre. Certains marchés, comme celui des poutrelles, sont qualifiés de « catastrophiques ». Un ton ne table plus que sur une production de quelque 15 millions de tonnes d'acier brut sur l'année, soit l'équivalent des très mauvais résultats de 1983 (17,6 millions de tonnes). L'OCDE confirme dans sa dernière note de conjoncture publiée début juillet que « le niveau actuel de production des pays de l'OCDE ne pourra se maintenir pendant le reste de l'année ».

L'année 1984 sera donc, comme 1983, une année de « basses eaux » contrairement aux prévisions d'une partie des sidérurgistes, qui, lors de la révision du plan acier, estimaient que 1983 était une année « exceptionnellement mauvaise » et qui tablaient sur une reprise en 1984.

E. L. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-U, DM, Sca, Ym, DM, Frchs, F.R. (100), F.S., L (1 000), C.

TAXES DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, Frchs, F.R. (100), F.S., L (1 000), C. Rows show exchange rates for various currencies.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CEE

Les ministres des affaires étrangères des Dix se heurtent aux questions financières

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - Les ministres des affaires étrangères de la CEE se sont réunis en première fois, le 23 juillet, au dossier sur le financement de la CEE d'ici à la fin de l'année. Les discussions ont tourné court, mais, devant l'insistance de M. Genscher, le ministre allemand, appuyé par les délégations française et néerlandaise, les Dix ont décidé de reprendre l'examen de la question dans le matin de ce mardi 24 juillet.

M. Howe, le ministre britannique, a réitéré inlassablement à ses partenaires la position de son gouvernement : les dépenses du Marché commun doivent rester dans les limites des crédits disponibles en 1984 ; il n'est pas question de dépasser le 1 % de TVA versé par les Etats membres, avant que les Parlements nationaux n'aient ratifié la décision du conseil européen d'accroître les « ressources propres ».

Luodi soir, pratiquement personne n'estimait possible que Lon-dres puisse infléchir sa position au cours de cette session du conseil des ministres. Il était plus probable que l'affaire fût renvoyée à la prochaine réunion des Dix, fixée au 3 septembre prochain.

De son côté, M. Dumas a particulièrement insisté sur la « situation dramatique » du marché des vins. A l'occasion de la préparation de la séance de négociation, qui devait se tenir le 24 juillet, avec l'Espagne sur la candidature de ce pays à l'adhésion à la CEE, le ministre français des affaires européennes a renouvelé la demande de Paris de réformer l'organisation viticole européenne à bref délai, et en tout état de cause avant l'élargissement.

Considérant que le fonctionnement du marché des vins est un problème de négociation, qui doit être réglé en 1984 pour un coût budgétaire prévisible de 1,2 milliard d'ECU (8,2 milliards de francs). - M. Dumas a fixé les objectifs, sans toutefois préciser les moyens pour y parvenir. Selon le ministre, la maîtrise de la production doit passer « par l'élimination automatique des quantités excédentaires, la dissua-

sion de la production de ces excédents et la pénalisation des rendements excessifs ».

Les Dix ont, en outre, parlé de la négociation avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui reprendra à l'automne sur le renouvellement de la convention de Lomé. La question financière, le principal obstacle à surmonter pour aboutir à un accord, a été au centre des discussions. Selon M. Andreotti, le ministre italien, huit délégations sont prêtes à accroître, pour la période 1985-1989, de 50 % le volume du Fonds européen de développement (FED). Seules, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne sont encore réticentes à ce que les crédits du FED (subventions et prêts à un taux d'intérêt de 1 %) augmentent de 4,7 milliards d'ECU (32 milliards de francs) à 7 milliards d'ECU (48 milliards de francs).

MARCEL SCOTTO.

LA CEE REPORTE SA DÉCISION SUR LE DIFFÉREND QUI L'OPPOSE A IBM

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé, la Commission européenne n'a pas tranché le 23 juillet dans le différend qui l'oppose à IBM. La CEE, qui accuse le groupe américain d'abus de position dominante (le Monde du 27 avril 1984), a multiplié les réunions avec IBM ces derniers mois à la recherche d'un accord à l'amiable. Mais jusqu'ici les propositions d'IBM ont été rejetées.

M. Frans Andriessen, commissaire européen chargé de la concurrence, s'était engagé à trancher soit dans le sens de poursuites, soit pour un accord avant le 23 juillet. La CEE reproche à IBM d'annoncer, parfois deux ans à l'avance, des nouveaux ordinateurs sans en divulguer les spécificités techniques, ce qui gêne les fabricants de périphériques compatibles. Les clients, de ce fait, seraient contraints d'acheter leurs périphériques chez IBM.

ÉNERGIE

La baisse des cours s'accélère sur le marché libre du pétrole

La Grande-Bretagne pourrait-elle comme elle l'a annoncé, maintenir inchangés les prix de vente de ses bruts pour le troisième trimestre ? Sur le marché libre du pétrole la chute des cours, observée depuis le mois de juin, et un tonnement arrêté début juillet, a repris de plus belle après la dernière conférence de l'OPEP, les 10 et 11 juillet, à Vienne (le Monde du 24 juillet). Depuis quelques jours la « glissade » des cours semble s'accroître. Le brut britannique « Brent », qui sert de référence sur le marché, a vu ses cours tomber à 27,60 dollars par baril lundi 23 juillet, soit 0,30 à 0,40 dollar par baril de moins que la semaine passée, et 2,40 dollars de moins que son prix officiel. Sur le marché à terme de New-York, les cours ont chuté depuis quatre jours de 0,25 à 0,30 dollar par jour, si bien que le brut livrable au septembre est tombé à 27,80 dollars par baril. Le

mouvement a été accéléré par la décision, annoncée la semaine passée, de deux raffineries américaines, Diamond Shamrock et Mobil, de réduire de 0,50 dollar par baril leurs prix postés, c'est-à-dire le prix qu'ils sont prêts à payer pour la qualité américaine de référence, West Texas Intermediate.

La compagnie nationale des pétroles britanniques aura donc beaucoup de mal à convaincre ses acheteurs, dont une grande partie sont américains, d'accepter un prix officiel de 30 dollars par baril. Déjà la compagnie Texaco a annoncé qu'elle allait réduire ses enlèvements d'environ 30 %. Mais une baisse éventuelle des prix officiels britanniques risquerait de remettre en cause indirectement la grille des prix de l'OPEP, eux aussi largement supérieurs aux cours réels.

(Publicité)

PROMOTEURS

Commercialisateur de haut niveau vous propose de vendre votre programme immobilier de 40 à 60 logements en 4 mois.

En priorité, montagne : Savoie, Haute-Savoie ; mer : Var, Alpes-Maritimes.

Résultats garantis par contrat avec responsabilité financière, commission importante demandée. Ecrire n° 10220 le Monde Pte qui transmettra.

(Publicité)

SOLDES INCROYABLES MOINS 30, 40, 50 %

Fauteuils, chaises dactylo. Bureaux, bibliothèques. Armoires métalliques et bois.

ROGER H. FRANCE

SPECIALISTE DU MOBILIER

BUREAU DIRECTION 59-61, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél : 285-42-41. Métro Cadet. Parking gratuit de 9 h à 18 h 30 du lundi au samedi sans interruption. Expédition dans toute la France.

TIERS-MONDE

AU « SOMMET ALIMENTAIRE AFRICAIN » DE L'ONUAA

M. Saouma plaide pour une diminution des naissances

« Il faut que le taux de fécondité baisse en Afrique, pour éviter une catastrophe alimentaire », a déclaré lundi 23 juillet, M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (1), lors de l'ouverture, à Harare, capitale du Zimbabwe, de la troisième conférence pour l'Afrique, surnommée le « sommet alimentaire africain ». M. Saouma a évoqué l'« effroyable sécheresse » frappant de nombreux pays, comme le Kenya, normalement autosuffisant, le Zimbabwe, jusqu'ici exportateur de céréales. Au Mozambique, de 100 000 à 200 000 personnes seraient mortes l'an passé du fait de cette sécheresse qui dure depuis trois ans.

Mais M. Saouma a estimé que les « flux naturels joints à la récession n'expliquent » qu'en partie la « faiblesse de l'agriculture africaine ». Dans l'esprit du directeur général, ce qui fait défaut ce sont les changements politiques et sociaux nécessaires pour que l'agriculture vienne enfin au premier plan des préoccupations des Etats africains. De son côté, le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a lancé un appel pour que la crise soit surmontée dans tous les secteurs agricoles, natist quo, ce, o théorie, « l'Afrique a assez de terres pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire ». Or, au cours des dix dernières années, la production d'aliments a diminué de 10 %, alors que l'Afrique connaît une croissance démographique (+ 4 % par an) et une urbanisation parmi les plus fortes au monde.

Dans un rapport plus spécialement consacré aux neuf pays de l'Afrique australe (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) représentant 60 millions

d'habitants sur les quelques 500 millions que compte l'Afrique, l'ONUAA estime que les importations de céréales devront passer, pour ces pays, de 1,5 million de tonnes à 8 millions de tonnes dans vingt ans. Le rapport évoque alors le spectre d'une « grave famine » si les pays déjà lourdement endettés ne pouvaient supporter le coût annuel de 4 milliards de dollars pour payer ces importations en l'an 2000. Le rapport note encore que la production céréalière de ces neuf pays est tombée de 9,3 millions de tonnes en 1981 à 7,3 millions de tonnes en 1983, et probablement à 7 millions de tonnes seulement en 1984.

Dans un autre rapport présenté au cours de la semaine qui précède la conférence proprement dite, l'ONUAA estime que, pour stimuler la production alimentaire, il est nécessaire de maintenir à un niveau élevé les prix à la production et de réduire progressivement les subventions à la consommation. Mais, ajoute le rapport, il s'agit d'instruments à manier avec prudence, car les consommateurs urbains sont les premiers touchés et « leur pression politique est plus grande ». En outre, les prix élevés profitent davantage aux gros qu'aux petits fermiers, et les subventions à la consommation bénéficient d'abord aux urbains à revenu moyen et non aux plus pauvres.

Ce rapport indique encore, selon l'ONUAA, que la surévaluation des taux de change est nuisible aux cultures d'exportation et que les monopoles de commercialisation tendent à devenir inefficaces et à être des fardeaux financiers pour les Etats.

(1) ONUAA, sigle français pour FAO (Food and Agriculture Organization).

TRANSPORTS

APRÈS CINQ SEMAINES DE GRÈVE

Une médiation permet la reprise du travail des pilotes de la compagnie Iberia

De notre correspondant

Madrid. - L'interminable conflit qui opposait les pilotes d'Iberia à la direction de la compagnie a pris fin, le lundi 23 juillet, au treizième jour de grève, après que le médiateur désigné par le gouvernement eut rendu public son arbitrage, qui a valeur obligatoire pour les parties. La sentence de M. Juan Ignacio Molta, président de l'Institut de médiation, d'arbitrage et de conciliation, donne largement satisfaction à la compagnie. Ainsi le syndicat des pilotes, tout en l'acceptant comme la loi l'y oblige, a-t-il annoncé son intention de déposer un recours devant le tribunal constitutionnel.

M. Molta a fondé sa sentence, dont les effets s'étendent jusqu'au 31 décembre 1985, sur le principe de la « non-discrimination ». Il considère que les mesures d'arbitrage impliquant la perte de plusieurs avantages sociaux que veut appliquer la compagnie devaient être acceptées par les pilotes, dans la mesure où elles l'ont déjà été par les autres catégories du personnel (techniciens, hôtesses, etc.). Les pilotes ne percevaient en conséquence qu'une augmentation salariale de 3,5 % en 1984, alors que l'inflation s'élevait à 8 %. D'autre part, M. Molta n'a pas accepté la demande formulée par le SEPLA (Syndicat espagnol des pilotes de lignes aériennes) d'accroître les effectifs, afin de permettre une réduction du nombre d'heures de vol mensuel.

En outre - et il s'agit là du thème le plus conflictuel - le licenciement par la compagnie de dix pilotes pour « faute grave » durant la grève n'est pas remis en question : ils ne seront pas réembaillés, suivant la sentence, à moins que la magistrature du travail ne décide que les renvois n'ont pas été réalisés en conformité avec la loi. Par contre, le médiateur recommande que les enquêtes administratives ouvertes par la direction et toujours en cours (et qui pourraient conduire à plusieurs dizaines de nouveaux licenciements) soient abandonnées.

Si ce conflit se soldait donc par une défaite du SEPLA, accusé dans les milieux socialistes d'avoir voulu tenter une épreuve de force avec le gouvernement, tout le monde, en fait, apparaît aujourd'hui perdant. Les

pilotes d'abord, dont l'image de marque ne s'est certainement pas améliorée au sein d'une opinion publique qui a eu à souffrir des effets de la grève en cette époque de vacances et qui, dans une large proportion, a qualifié d'« élitiste » leur mouvement. La compagnie Iberia ensuite, qui, après la suspension, depuis le début de la grève, de plus de deux mille vols, estime ses pertes à près de 3 milliards de pesetas (160 millions de francs), qui vicardont s'ajouter à un déficit déjà bien lourd. Le gouvernement, enfin, ne sort pas grandi de cette affaire, lui qui a attendu plus d'un mois avant d'intervenir pour mettre fin à un conflit qui a touché le pays tout entier.

THERRY MALINBAK.

Eastern Airlines rachète des droits de vol à Air Florida. - La compagnie aérienne américaine Eastern Airlines a racheté à la compagnie Air Florida, en état de cessation de paiements depuis le 3 juillet, ses droits de vols entre Londres et Miami. Le prix de cette reprise a été fixé à 7 millions de dollars (61 millions de francs). Les total des dettes d'Air Florida est évalué à 140 millions de dollars, soit 1,2 milliard de francs. - (AFP).

La production occidentale d'aluminium de première fusion a augmenté de 28 % au premier semestre. - La production d'aluminium de première fusion des pays occidentaux a augmenté de 20 %, soit 1 015 000 tonnes métriques, pour atteindre 6 186 000 tonnes, selon l'Institut international de l'aluminium. La plus grande partie de cette augmentation a eu lieu en Amérique du Nord.

Le budget de la RFA : Rectification. - L'omission d'une partie de phrase a faussé la compréhension de l'article sur le projet de budget en RFA publié dans le Monde du 20 juillet. Il fallait lire au milieu du cinquième paragraphe : « Le déficit budgétaire envisagé pour 1985 sera ramené à 25 milliards de DM contre 29,5 milliards en 1984. Les intérêts payés par le gouvernement allemand n'en resteront pas moins de 29,6 milliards de DM en 1985 (soit 11,4 % du budget). » - Le reste sans changement.

Traitement de Textes

BUREAUTEXTE - Madeleine/St-Augustin - 265.62.36

La Côte-d'Ivoire envisage de créer des élevages d'antilopes

Pour améliorer l'alimentation des habitants et indirectement protéger les réserves naturelles du braco-nage, la Côte-d'Ivoire envisage de développer des élevages d'animaux sauvages.

Grâce à un financement du fonds français d'aide à la coopération, un programme d'observation sur les antilopes susceptibles de faire l'objet d'élevage va être lancé.

Grands amateurs de viande de brousse - la valeur de sa consommation est estimée à 50 milliards de francs CFA, 1 milliard de francs - les Ivoiriens exercent une forte pression sur les réserves naturelles, par braconnage. Les foux de brousse alimantés par les chasseurs pour lever le gibier proviennent des dégâts considérables. Les produits de ces

élevages devraient essentiellement profiter aux villageois, notamment ceux qui habitent près des zones protégées.

On parle de ces élevages de gibier en Côte-d'Ivoire depuis 1973, mais c'est seulement depuis 1980 qu'une étude générale a été menée pour définir les bases légales d'exploitation du gibier, établir les règles administratives de gestion et de surveillance et recommander les sites d'implantation. Depuis 1982, une ferme pilote d'élevage de crocodiles fonctionne au zoo d'Abidjan, tandis que des expériences sont menées au laboratoire central de nutrition animale de l'École nationale d'agriculture pour l'élevage des agoutis, qui sont également très recherchés par la population ivoirienne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le deuxième trimestre est de 292 millions de dollars, en augmentation de 2 % par rapport au même trimestre l'an dernier pour la même période. Le bénéfice net par action est de 1,01 dollar comparé à 0,98 dollar. Le chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre est de 1,57 milliard de dollars contre 1,43 milliard de dollars l'an dernier.

Pour le premier semestre de 1984, le bénéfice net est de 566 millions de dollars et le chiffre d'affaires de 3,05 milliards, soit une augmentation de 4 % et de 6 % respectivement, par rapport à l'an dernier.

La quote-part de Schlumberger (50 %) dans les résultats de Dowell Schlumberger aux Etats-Unis, consolidés depuis avril, a eu pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires de 59 millions de dollars et de réduire le bénéfice

net de 10 millions de dollars, soit 3 cents par action.

Jean Riboud, président directeur général, a indiqué que les éléments favorables du trimestre ont été essentiellement un accroissement d'activité des services de logging en Amérique du Nord, une progression très sensible des résultats de Fairchild semi-conducteurs et du groupe systèmes assistés par ordinateur, enfin une augmentation des revenus financiers. En contrepartie, la baisse d'activité des services pétroliers hors d'Amérique du Nord a pesé sur les résultats.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 30 cents par action, ce qui porte le dividende annuel de 1,04 dollar à 1,20 dollar par action. Ce dividende est payable le 12 octobre 1984 aux actionnaires enregistrés au 10 septembre 1984.

FRUCTI-PREMIERE

Société d'investissement à capital variable
Léi du 3 janvier 1979
Décret n° 79-322 du 7-3-79 du 24 avril 1979
Siège social : 16, rue de Croissant, 75002 PARIS - RCS : PARIS B 330.178.963

Le groupe des Banques populaires vient de procéder à la création d'une nouvelle Sicav, dénommée Fructi-Première.

Dotée d'un capital initial de 280 millions de francs, cette Sicav, dont le portefeuille sera composé exclusivement d'obligations dites de « première catégorie », s'adresse plus particulièrement aux investisseurs institutionnels qui disposent ainsi d'une formule de placement adaptée à leur réglementation. En outre, elle offre à tout épargnant la possibilité d'effectuer un investissement obligatoire à moyen ou long terme assorti d'un rendement attractif.

Le conseil d'administration, présidé par M. Bertrand Balazuc, est constitué de représentants d'organismes institutionnels et du groupe des Banques populaires. Ce conseil est assisté d'un comité de gestion qui regroupe notamment des spécialistes du marché obligataire. La présidence du comité est assurée par M. François Simonnet, directeur des investissements aux Assurances générales de France (AGF).

L'ouverture au public de Fructi-Première a eu lieu le 24 juillet 1984. Aucun droit d'entrée ne sera prélevé à la souscription jusqu'au mardi 7 août 1984. Par la suite celui-ci s'élèvera au maximum à 1,5 % du montant souscrit.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 14 % - 1980
Les intérêts courus du 1^{er} août 1983 au 2nd août 1984 seront payables à partir du 3rd août 1984 à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 4 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 41,98 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 207,22 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 21 726 à 50 000 et 54 001 à 60 475 seront en tirage au sort du 4 juin 1984 concerneront de part et d'autre et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 5 au 3rd août 1985 échéché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris (7^e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habilités.

Il est rappelé :
- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprise dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
- enfin, que les titres compris dans la série de numéros 143 766 à 170 765, 293 074 à 325 073 et 458 524 à 483 523 sont respectivement remboursables depuis le 3rd août 1981, le 3rd août 1982 et le 3rd août 1983.

CNT - Obligations 10,80 % - 1975
Les intérêts courus du 1^{er} août 1983 au 31 juillet 1984 seront payables à partir du 1^{er} août 1984 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 9 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,74 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 77,71 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris (7^e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habilités.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - Obligations 16,50 % juillet 1982
Les intérêts courus du 12 août 1983 au 11 août 1984 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 16,50 % juillet 1982 seront payables, à partir du 12 août 1984, à raison de 142,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 22,50 F (montant global : 825,00 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 123,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 8,25 F faisant ressortir un net de 610,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

MARCHÉS

PARIS
25 juillet

Assez bien orienté
Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

Les rendements sont en hausse pour les obligations à court terme. Les actions sont en hausse, notamment les actions de sociétés à fort potentiel de croissance.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 24 juillet. Assez bien orienté. Les pronostics sur la tendance marquée à la Bourse de Paris ne se sont pas entièrement vérifiés. Quand les spéculateurs voyaient le marché plus lourd, ce dernier s'est au contraire réveillé plutôt serein. Un moment en avance de 0,8 % l'indicateur instantané enregistré à la clôture une très légère hausse de 0,3 % environ.

NEW-YORK En dessous des 1 000. La semaine a très mal commencé à Wall Street. De nouvelles ventes ont pesé sur le marché et, en dépit d'une reprise remarquée au fin de séance, deux quotiens Blue Chips seulement ont bénéficié, l'indice des industrielles n'a pas réussi à se hisser au-dessus de la barre des 1 000, un degré de laquelle il était resté peu après l'ouverture.

BOURSE DE PARIS Comptant 24 JUILLET

Table of stock market data for Paris, including columns for Valeurs, Cours, and various stock symbols like A.G.P., A.S.P., etc.

SECONDE MARCHÉ Hors-cote

Table of second market data, including columns for Valeurs, Cours, and various stock symbols like A.G.P.-R.D., C.O.M.E., etc.

SICAV 23/77

Table of SICAV 23/77 data, including columns for Valeurs, Cours, and various SICAV symbols like Action France, Action Invest, etc.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BNP. - L'établissement annonce que le montant de la première tranche de son émission de titres participatifs est porté de 1,5 milliard de francs à 2,25 milliards de francs.

TORAY. - Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 1984 a augmenté de 4,4 % à 754,8 milliards de yens et le bénéfice net consolidé de 59 % à 14,2 milliards de yens.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices including C. DES AGENTS DE CHANGE and TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE.

MONSANTO.

MONSANTO. - Le bénéfice net pour les six premiers mois atteint 320 millions de dollars, contre 215 millions (+48,8 %).

Règlement mensuel

Table of monthly settlement data with columns for Valeurs, Cours, and various stock symbols.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies and markets.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data including columns for Cours, Achet, and Vente.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. POLITIQUE : « La démissionnaire commentée », par Maurice Duverger; « Les Bourses sont à définir », par Alfred Grosser.
- ÉTRANGER**
- 3. DIPLOMATIE - La négociation sur les armes spatiales.
 - 3-4. PROCHE-ORIENT - ISRAËL : les élections législatives.
 - 5. ASIE
 - 5. AMÉRIQUES
 - 5. EUROPE
- POLITIQUE**
- 6 à 8. La formation définitive du gouvernement de M. Fabius.
- SOCIÉTÉ**
- 10. Procès entre médecins à Papéete : les facteurs de M. Haim.
 - 16. SPORTS : la préparation des Jeux de Los Angeles.
- CULTURE**
- 12. FESTIVALS : Miles Davis à Antibes. - Valen-la-Romaine : L'île déserte, de Joseph Haydn.
- ÉCONOMIE**
- 19. SOCIAL : la négociation de la nouvelle convention sociale de la sidérurgie.
 - AFFAIRES.
 - 20. TRANSPORTS.
 - ÉNERGIE.
 - TIERS MONDE.
- RADIO-TÉLÉVISION (14) INFORMATIONS SERVICES (14) :**
- Vie associative; « Journal officiel »; « Météorologie ».
- ÉTÉ (15) :**
- « Histoire d'amour », par Konk; « La mode »; Mots croisés.
- Annunces classées (17-18); Carnet (16); Programmes des spectacles (13); Marchés financiers (21).**

Le numéro de « Monde » daté 24 juillet 1984 a été tiré à 486 963 exemplaires

12 mois sur 12 COURS HUBERT LE FÉAL : DÉPASSER LE TRAC, S'AFFIRMER DANS LA PAROLE.

* documentation sans engagement ☎ 387 25 00

RENTREE 84

Pour mieux connaître les écoles, les métiers et les débouchés.

ORIENTATIONS SERVICE et LE GUIDE ORIENTATIONS 84 : 300 pages de conseils 3 000 adresses

Nom: _____ Adresse: _____

A adresser à: ORIENTATIONS SERVICE IDECOM - 57, avenue Montaigne, 75008 PARIS - accompagné d'un chèque de 70 F (84 F + frais de port).

A B C D F G H

La croissance de l'économie des Etats-Unis a été plus forte que prévu au premier semestre

Le dollar à 8,83 F

Déjouant toutes les prévisions des économistes qui tablèrent sur un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis au premier semestre 1984, après la vigoureuse reprise de l'année 1983, la croissance du produit national brut (PNB) américain a atteint 7,5 % en termes réels (inflation déduite) au cours du deuxième trimestre 1984, a annoncé, le 23 juillet, le département du commerce à Washington. Ce faisant, il révisait, en forte hausse, son estimation provisoire de 5,7 %, établie dans la troisième semaine de juin, celle d'une croissance de 9,7 % annoncée pour le premier trimestre 1984, elle-même, révisée à 10,1 %, taux le plus élevé depuis le premier trimestre de 1981, avant la crise.

Au deuxième trimestre 1984, la croissance est due, essentiellement, à une augmentation des ventes, en rythme annuel, de 10,4 %, contre 4,6 % au premier trimestre. Pour la même période, les dépenses d'investissement des entreprises ont progressé de 20,7 %, à peu près au même rythme qu'au premier trimestre (20,6 %). En revanche, les dépenses pour la construction n'ont augmenté que de 9,4 %, contre 21,3 %, ce qui traduit le freinage exercé sur les crédits à l'immobilier par la hausse des taux d'intérêt. Quant aux dépenses des consommateurs, leur avance a été de 6,9 %, contre 4,6 %, en dollars courants, le PNB des Etats-Unis a représenté, sur une base annuelle, 3 650 milliards de dollars.

En même temps, il était annoncé que le taux d'inflation avait fléchi, revenant à 3,2 % au deuxième trimestre contre 4,4 % au premier trimestre.

Sûr de ces chiffres, qui reflètent la plus forte croissance de l'économie des Etats-Unis depuis les années 40, ont provoqué un nouveau bond du dollar jusqu'à 2,8850 DM et 8,8370 F officiellement, nouveau record historique, contre 2,87 DM et 8,80 F lundi 23 juillet en Europe.

L'annonce de ces chiffres, qui révèle donc une croissance incoercible de l'économie américaine, malgré des taux d'intérêt historiquement élevés.

Comblant un vide juridique

UN DÉCRET DÉFINIT LA PROFESSION D'INFIRMIER

Le Journal officiel du 24 juillet publie un décret relatif à l'exercice de la profession d'infirmier. Ce texte fait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat d'un précédent décret (12 mai 1981) cassé pour vice de forme sur recours des médecins biologistes. Le vide juridique qui en résultait avait été à l'origine, au printemps dernier, d'une série de protestations des syndicats d'infirmiers puis, le 26 avril, d'une manifestation et d'une journée de grève nationale.

Les médecins biologistes contestaient en particulier aux infirmiers le droit d'effectuer certains gestes techniques. Le décret publié aujourd'hui comble le vide juridique existant et définit dans le détail le champ d'activité de cette profession.

« Un malfratier grièvement blessé au cours d'un hold-up. - Deux motards casqués et armés ont attaqué, mardi 24 juillet, dans la matinée, une agence du Crédit agricole à Montpellier. L'un d'eux a été grièvement blessé d'une balle dans la tête par un policier alors qu'il tentait de s'enfuir en se couvrant d'un otage. Il a été transporté à l'hôpital, où son état est jugé très grave. Le second malfratier, qui dit se nommer « Parca » selon la police, âgé de vingt-cinq ans, s'est rendu sans résistance.

LES POUVOIRS PUBLICS PRÉSENTERAIENT PROCHAINEMENT UNE SOLUTION

M. Galois, directeur général de l'industrie, devrait déposer au tribunal de commerce de Paris une lettre d'intention, dans laquelle serait exposée la solution envisagée par les pouvoirs publics pour Creusot-Loire, « au plus tard dans le courant de la semaine prochaine ». Il couvrirait ainsi l'herbe sous le pied de M. Hubert Lafont, qui devrait être nommé administrateur provisoire le 26 juillet, le tribunal de commerce ayant refusé de différer à la volonté des anciens dirigeants de Creusot-Loire de nommer un administrateur en plus tard le 24 juillet. M. Lafont, qui prépare une autre solution de reprise in bonis, au nom des créanciers (mais pas des principaux d'entre eux, les banques et Framatome). Il n'a d'ailleurs pas de représentant, son plan coûterait 3,5 milliards de francs, dit-on au ministère du redéploiement industriel.

La solution avancée par les pouvoirs publics passe par une liquidation « le temps d'un soupir » et le rachat à forfait des actifs de Creusot-Loire par une association de repreneurs, dont il est acquis désormais que Framatome sera le chef de file et que cette société détiendra avec Fives Cail Babcock plus de 50 % du capital de la nouvelle société.

Sur le vif

Ras la frange !

Quelle vie de chien ! Je n'arrive plus à suivre, je m'essouffle, je fatigue. Il y a vraiment des jours où je voudrais tout laisser tomber. Et d'abord mes cheveux. Je la disais bien à Yvette : la coupe Diana... la coupe Diana ! A mon âge, vous êtes sûrs ? Vous ne croyez pas que la coupe Nancy, ce serait plus indiqué ? Elle m'a rabroué en disant que c'est des ciseaux impatients : et pourquoi pas la coupe Maggie pendant que vous y êtes ? Faut suivre le mode dans votre milieu. Avec cette frange à la Jackie, vous ne ressemblez plus à rien.

Alors là, quand je suis sortie de chez le coiffeur trois heures après, pour la ressemblance, j'étais servie. Je me suis croisée solitaire-ment quatre fois - j'ai compris - entre le rond-point des Champs-Élysées et la rue La Botz. Ça m'a plutôt rassuré. Je me suis dit : ce coup-ci, je suis dans la note. En plein. Et j'y resto. Au moins jusqu'à la rentrée.

Pensez-vous. Ce matin au tableau du coin, je prends le café avec une copine, une Diana du service étranger, et elle me dit : « T'es vu la tête que j'ai ? Non, mais c'est pas possible, je ressemble plus à rien. J'ai pris rendez-vous avec Yvette. Elle est complètement débordée. Au saïin, c'est l'affairant. Elle l'a bouclé. Elle fait des Garry à la chaîne : c'est la folie aux Etats-Unis. Elle a promis de me faire passer entre deux clients.

- Attends, attends, j'y suis plus du tout, n'est-ce que la Garry ?

- Ben la Ferrero, quoi, réveille-toi, la collègue de Mandale, la candidate à la vice-présidence des Etats-Unis.

- C'est pas vrai ! Tu veux dire quoi ?

- Ben évidemment. Tu ne me vois pas débattre à Mitzan le 1^{er} août avec une Diana complètement ringarde. Je lui ai dit à Yvette : arrangez-vous comme vous voudrez, mais moi je ne pars pas sans la Garry.

- Elle est comment ?

- C'est la Diana mais en plus sportif, tu vois, en plus sophistiqué, avec des mèches relevées des deux côtés. Bon, alors, qu'est-ce que tu fais ? Viens avec moi. Tu peux te reposer comme ça. Tu vas être ridoula.

Ecoute, franchement, j'hésite. La Garry, comme coiffure de vacances, c'est peut-être valable, mais je ne dors pas si pour l'hiver, le George, enfin, je veux dire la Bush, ce ne serait pas...

- Ça, n'y compte pas. La Bush, ils ne la lancent qu'à la mi-novembre, après les fêtes américaines. Pour les fêtes du réveil.

CLAUDE SARRAUTE.

LES MÈRES DES ENFANTS RETENUS EN ALGÉRIE

Une pour toutes, toutes pour une

Confusion, émotion, cris et parfois pleurs au carrefour des rues Hamelin et Boissière dans l'après-midi du 23 juillet, à Paris. Une quinzaine de femmes, mères d'enfants retenus illégalement en Algérie par les peres, et des représentants d'associations, qui militent pour la signature d'un accord franco-algérien sur le respect des décisions judiciaires concernant les deux pays souhaitent déposer à l'ambassade d'Algérie les dossiers de vingt-neuf mères. Elles se sont heurtées à un cordon de police, courtois, embarrassé même, mais ferme. Le dialogue de sourds a duré une heure et demie. « On a des ordres pour ne pas vous laisser passer. - Mais nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des mères qui veulent déposer des dossiers. - Téléphonez à l'ambassade. Si on désire vous recevoir, on vous laisse passer. - Mais pas question pour Christiane, mère de Walid, quatorze ans, et Karina, treize ans, Marie-Anne, maman d'Amar, dix-sept ans, et de Farid, seize ans, ou Houria, mère de Samir et Amissa, et les autres de faire un pas de plus. Les Algériens ont été prévenus par un communiqué : elles ne demandent pas un rendez-vous. Elles veulent simplement déposer un dossier. Toutes se sont alors assises rue Boissière pour bloquer la circulation. Regards de sympathie de certains badauds, baine raciste chez d'autres. « Vous n'avez qu'à épouser un Français », lance un chauffeur de taxi. « Pourquoi avez-vous été prendre un Algérien ? », leur crie une femme excédée.

L'ambassade algérienne ne s'ouvrira pas. Les représentants algériens soulignent que leurs propositions n'ont jamais varié : une renouveau, mardi 24 juillet, à Alger, avec cinq mères en présence de l'ambassadeur de France, M. François Scherr. En langage diplomatique : « une délegation restreinte dans le cadre des relations bilatérales ».

Lundi 23 juillet, M. Scherr s'entretenait au Quai d'Orsay sur cette question des femmes divorcées d'Algériens et du droit de garde. Le gouvernement français aurait, semble-t-il, souhaité une formule mixte : d'une part, la rencontre proposée par l'Algérie et, d'autre part, au même moment à Alger, une réunion des représentants des associations françaises et algériennes qui militent pour un accord bilatéral.

Mais la réponse du collectif « Un bateau pour Alger » est non. « Nous serons reçues ensemble ou pas », disent-elles. A 15 h 30, elles écrivirent, bien décidées à saisir à nouveau l'opinion. « Rendez-vous en septembre pour un nouveau bateau pour Alger ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Bonne année 1983 pour les activités industrielles du CEA

Les activités industrielles du Commissariat à l'énergie atomique, regroupées en 1983 au sein de la société de participation CEA-Industrie, ont dégagé, l'an passé, une marge brute d'investissement de 3,7 milliards de francs, qui place la société dans les premiers rangs de l'industrie française, devant Saint-Gobain (2,3 milliards de francs) et la CGE (2,5 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires total de 22,7 milliards de francs et un résultat net de 1,65 milliard de francs, a annoncé, le 20 juillet, M. Gérard Renon, administrateur général du CEA. En dépit d'un « contexte national et international maussade » le secteur du cycle des combustibles nucléaires, qui assure, grâce notamment à la COGEMA, 79 % du chiffre d'affaires, 86,6 % de la marge brute d'investissement et 90 % du résultat courant du groupe, « se comporte bien », avec pour l'avenir de « forts risques » qui justifient la politique de provisions « assez sérieuses » menée par le groupe.

De même, la construction des centrales nucléaires et les sociétés de services liées au secteur, où le CEA, grâce à la participation de 50 % qu'il détient dans FRAMATOME (à égalité avec le groupe Creusot-Loire), occupe une place prépondérante, devrait elle aussi conserver une bonne rentabilité, après une phase difficile due au ralentissement des programmes de construction des centrales nucléaires dans le monde. A condition toutefois, a précisé

UN CURÉ CHASSE L'AUTRE...

M. Fabié Girard aime dormir et méditer. M. Fabié Guénon, lui, préfère discuter et recevoir. D'ailleurs : nos deux frères partagent le même presbytère. Depuis 1977, Fabié Girard, curé et un an, nommé par l'archevêque de Poitiers pour veiller sur le salet des 1 024 habitants du village de Louzy (Deux-Sèvres), souffre d'insomnies. Les larmes de l'homme ecclésiastique, très hanté, respicient de douleur et trépident à sa suite.

Assez étonné, le bon curé a croqué : infatigable. Pour que ce diable d'abbé Guénon s'en aille, il a fait couper l'eau et le téléphone du presbytère. Mais comme Fabié Guénon, soixante et un ans, prêtre-secrétaire, syndiqué à la CFDT, refuse de partir, le tribunal de Poitiers (Deux-Sèvres) va trancher cette querelle qui sévit sous un clocher. - G. D.

Coordonnez Moquettes Artirec

+ Tissus chez Artirec

à prix direct-charter © LA TEINTE EXACTE QUE VOUS AIMEREZ (parmi 300), la durée, la beauté, la résistance aux taches, l'anti-électricité, la coordination sols-murs, la matière...

Votre bonheur est chez Artirec avec 500 000 m² de stock disponible à prix garantis les plus bas, non piégés (-3 % tout, du monde), même avec pose et livraison.

Aussi : moquettes-dalles (quasi éternelles : on permute les dalles) ; dalles-pastilles caoutchouc ; miroirs murs et plafonds (multiplient l'espace et lumière) ; tapis d'art, etc.

Il faut voir le dépôt mystère de l'Impasse Saint-Sébastien, 11^e (par le 32, rue Saint-Sébastien), que se consacrent architectes, décorateurs. Tél. 355-66-50.

TRECA EPEDA SIMMONS PIRELLI

Les meilleures marques

Les meilleurs prix

CAPÉLOU distributeur

37, Avenue de la République 75011 PARIS Tél. 357.46.35 + Mémo : PARMENTIER

La CEE

Vacances

Le Comité économique et social de la CEE a adopté, le 23 juillet, une recommandation sur les vacances des fonctionnaires de l'Union européenne. Cette recommandation vise à garantir que les fonctionnaires puissent bénéficier de périodes de repos suffisantes pendant leur mandat. Elle précise également que les vacances doivent être prises de préférence pendant les périodes de faible activité professionnelle.

مکان التعمیر